Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14052 – 6 F

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 AVRIL 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La mémoire des Arabes israéliens

« QUELLE bonne mémoire ils avaient ! », s'exclame, avec une ironie admirative, un personnage du romancier arabe israélien Emile Habibi, en évoquant le retour à Sion, après deux millénaires, de ses compatriotes juifs. Plus de quarante ans après la création de l'Etat hébreu, les quelque 750 000 Arabes d'Israël – environ 18 % de sa population – conservent, eux aussi, une excellente mémoire et, fait nouveau, l'utilisent de plus en plus comme une arme politique.

Longtemps soumis aux contraintes d'une administration militaire imposée par le sionisme triomphant et inhibés par la peur, les « Palestiniens de 1948 » eurent beaucoup de mal à surmonter le traumatisme provoqué par ce qu'ils appellent aujourd'hui la « première calamité » – autrement dit l'avènement de l'Etat juif, – la seconde étant, à leurs yeux, l'occupation en 1967 par l'armée israélienne de la Cisjordanie et de Gaza.

ILS se contentaient périodiquement, lors des élections législatives, d'exprimer leur amertume en votant massivement communiste. Depuis le 30 mars 1976, ils ont aussi coutume de célébrer, à cette date, la « Journée de la terre » en hommage aux six manifestants tués par la police alors qu'ils protestaient, cette année-là, contre des expropriations survenues en Galilée.

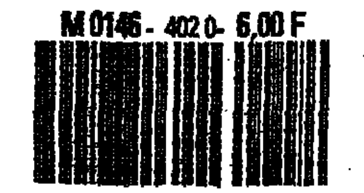
« Intifada » oblige, ce rituel protestataire a désormais pris à la fois un tour plus violent – neuf blessés au moins ce vendredi – et un sens nouveau. Avant le début du soulèvement dans les territoires en décembre 1987, les Arabes d'Israël, qui estiment non sans raison être trop souvent traités en citoyens de seconde zone, saisissaient cette occasion pour exiger dans la rue – et le plus souvent pacifiquement – qu'on améliorât leur sort, notamment en matière d'éducation et d'emploi. Aujourd'hui, les manifestants entendent, de surcroît, afficher leur solidarité active avec leurs « frères occupés » de Cisjordanie et Gaza en quête d'un Etat palestinien.

L'AUDACE de l'insurrection dans les territoires a largement contribué à redonner leur fierté nationale aux Arabes d'Israël, et ravivé leur identité palestinienne, longtemps enfouie. Mais il ne faut pas se méprendre sur cette « renaissance ». L'écrasante majorité des Arabes israéliens vit – et continuera de vivre – en situation de « double allégeance » à l'Etat juif et à la nation palestinienne : Palestiniens de cœur, Israéliens par nécessité. L'amour pour leur terre ancestrale et l'attachement, moins souvent avoué, à certaines vertus de la démocratie israélienne excluent qu'ils rejoignent un jour l'éventuel Etat palestinien.

Aussi connaissent-ils les limites politiques et légales à ne pas franchir. Si les incidents anti-israéliens ont gagné en fréquence et en intensité depuis trois ans, à l'instigation notamment des militants de l'Islam, l'« intifada » ne s'est pas propagée en deçà de la « ligne verte », l'ancienne frontière géographique d'Israël. Et, vendredi, les drapeaux de l'OLP étaient rarement brandis par les foules de manifestants. A de trop grandes imprudences, les Arabes d'Israël auraient encore beaucoup à perdre.

Lire nos informations page 18

M 0146 - 402 0 - 6,00 F



Les poussées séparatistes dans les pays baltes

Lituanie : nouvelles pressions soviétiques
Estonie : premier pas vers l'indépendance

Avec plus de prudence que la Lituanie, la République d'Estonie a fait à son tour un premier pas vers l'indépendance. Dans un vote émis vendredi, son Parlement précise qu'il ne s'agit que du « début d'un processus », ce qui devrait laisser la voie ouverte à des discussions avec le Kremlin. L'impasse restait totale en revanche samedi 31 mars entre Vilnius et Moscou qui a insisté, vendredi, pour que le Parlement lituanien abroge ses « décisions illégales ». Des troupes soviétiques ont occupé dans la nuit de vendredi à samedi les locaux du parquet lituanien, ainsi que le principal centre d'édition des journaux de la République.



Lire nos informations pages 3 et 4

Le casse-tête de l'aide américaine

Faut-il privilégier, et dans quelle mesure, les pays de l'Est, l'Amérique centrale, Israël ? Les Etats-Unis ont beaucoup de mal à établir leurs choix, et à éviter les contradictions

WASHINGTON
de notre correspondant

L'Amérique se sent-elle encore responsable de l'avenir du monde ? Depuis des mois, les responsables américains s'extasient devant les prodigieux bonds en avant réalisés par la démocratie en Europe de l'Est et, dans une certaine mesure, en Amérique centrale. Naturellement, ils souhaitent voir ces acquis consolidés et sont les premiers à affirmer que la condition première d'une telle consolidation est un assainissement de la situation économique des pays considérés.

Jusque-là tout est clair, et le rôle et la responsabilité des Etats-Unis semblent s'imposer d'eux-mêmes : comment une nation, qui se décrit toujours comme le phare des démocraties et qui reste la première puissance mondiale pourrait-elle se dérober ? Mais c'est là que tout se brouille, que l'émerveillement se double de gêne et souvent de mauvaise conscience. Les Etats-Unis, toujours empêtrés dans leur déficit budgétaire, n'ont pas les moyens – ou croient ne pas les avoir – de saisir l'occasion inespérée qui leur est offerte.

Les mois passent, le défi historique reste englué dans des questions d'intendance, et le débat sur l'aide à l'étranger, de plus en plus confus, de plus en plus contradictoire, laisse apparaître une Amérique incertaine d'elle-même, de son rang dans le monde, de ses priorités. Une Amérique débordée par les sollicitations qui lui viennent de toutes parts, et qui, ne sachant plus où donner de la tête, hésite même à assumer les responsabilités qu'elle a prises en intervenant militairement au Panama.

L'évocation du plan Marshall n'est qu'un moyen de retourner le fer dans la plaie : pendant neuf ans, entre 1947 et 1955, les Etats-Unis avaient donné chaque année à l'Europe de l'Ouest l'équivalent de 17 milliards de dollars actuels. Pour l'exercice à venir, et avec un budget qui entre-temps a triplé, l'administration Bush a demandé 300 millions de dollars pour l'Europe de l'Est : cinquante-six fois moins... Tous les experts ne s'accordent pas sur ces chiffres, récemment fournis par M. Zbigniew Brzezinski, l'ancien chef du Conseil national de sécurité sous la présidence de M. Jimmy Carter, mais, en tout état de cause, la comparaison est confondante.

Le principe de l'aide aux démocraties renaissantes n'a jamais été contesté par l'actuel gouvernement américain. Mais celui-ci a toujours vu petit, ni par nécessité, ni par idéologie, car, dans son esprit, priorité doit être donnée à l'investissement privé et au développement des relations commerciales. Dès son voyage en Pologne et en Hongrie, en juillet dernier, et alors que dans ces deux pays les communistes détenaient encore l'essentiel du pouvoir, M. Bush a donné le ton. Il a témoigné de sa sympathie et apporté des « cadeaux », mais des cadeaux modestes : un peu plus de 100 millions de dollars pour la Pologne, cinq fois moins pour la Hongrie.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 5

Chapelle-Darblay deviendrait scandinave

Le producteur français de papier Chapelle-Darblay est sur le point d'être vendu par le groupe Pinault au tandem d'entreprises finlandaise et suédoise Kymmene et Stora. Ces deux entreprises étaient jusque-là absentes du marché français du papier presse.

L'affaire pourrait être bouclée pour environ 1,5 milliard de francs, après autorisation du Trésor. L'hypothèse d'un veto gouvernemental semble peu vraisemblable. Ni le ministère de l'économie ni celui de l'industrie ne s'opposeraient à cette solution scandinave.

La SPPP (Société professionnelle des papiers de presse), fournisseur des quotidiens et périodiques français, s'inquiète de la vente à des groupes étrangers du dernier gros producteur français de papier journal.

Lire page 15 l'article de CAROLINE MONNOT

Années télé, années musiques

L'enquête sur « les pratiques culturelles des Français » révèle que l'image et le son deviennent l'axe de notre culture. Au détriment de l'écrit

La France change vite, très vite. Dans ses manières d'agir, de penser et même de sentir. Mais rien n'est plus difficile à saisir que l'évolution des mentalités, domaine par excellence du qualitatif. La parution de l'enquête sur « les pratiques culturelles des Français » fournit pourtant un instrument exceptionnel pour mesurer et pour comprendre les rapports nouveaux que notre société entretient avec sa culture, c'est-à-dire avec elle-même.

C'est en 1973 que le département des études et de la prospective du ministère de la culture a exploré pour la première fois ces pratiques culturelles. Une deuxième enquête a été réalisée en 1981. Celle qui paraît le 3 avril, conduite sur le même modèle que les précédentes, offre donc, outre une photographie de notre consommation d'objets culturels, un tableau, souvent saisissant, de l'évolution de nos comportements depuis quinze ans (1).

Réalisé sous la direction de M. Augustin Girard par MM. Olivier Donnat et Denis Cogneau, ce document résulte d'un sondage effectué en deux vagues – en décembre 1988 et en janvier 1989 – par l'Institut français de démoscopie auprès d'un échantillon de 5 000 personnes représentatives de la population française de 15 ans et plus. Mais les initiateurs du projet ne se sont pas contenté d'aligner des colonnes de chiffres et de quantifier notre consommation selon nos âge, position sociale, diplômes et localisation géographique.

En recoupant finement les données statistiques, en proposant des modèles sociologiques de lecture, ils ont aussi ouvert une infinité de chantiers sur lesquels vont pouvoir désormais travailler historiens et sociologues, psychologues sociaux et responsables politiques, urbanistes et informateurs.

Les pratiques culturelles des Français se sont transformées profondément depuis quinze ans. Les ministres de la culture n'y sont pas pour grand-chose mais les innovations technologiques pour beaucoup.

PIERRE LEPAPE

Lire la suite page 11

(1) Les résultats complets de l'enquête 1989 sont édités par la Documentation française, 244 p., 145 F.

Les pratiques culturelles des Français – Evolution 1973-1989, d'Olivier Donnat et Denis Cogneau, est coédité par La Documentation française et La Découverte, 250 p., 150 F.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat.
Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a trente-cinq ans

La « nuit bleue » de Chypre

LA nuit du 31 mars au 1er avril 1955, des bombes explosent simultanément à Nicosie, Larnaca et Limassol, les principales villes de Chypre, endommageant plusieurs bâtiments symboles de la présence coloniale britannique. « *C'est la première fois que des activités terroristes de cette envergure sont signalées à Chypre depuis 1931, date à laquelle le siège du gouverneur avait été incendié par les partisans de l'Enossis* (union avec la Grèce) », câble l'AFP. Le 2 avril, les nationalistes passent à un stade supérieur et prennent pour cible le gouverneur britannique lui-même, Sir Robert Armitage, lequel échappe à la bombe qui lui était destinée.

Un sigle mystérieux, « EOKA », fait alors son apparition sur les murs et l'asphalte de la chaussée. Nul n'ignorera bientôt que ces quatre lettres grecques peintes en bleu – la couleur nationale sont les initiales de l'« Organisation nationale des combattants chypriotes ». Des tracts circulent ensuite à Nicosie annonçant que la lutte armée contre l'occupant britannique et pour l'union de Chypre avec la Grèce a commencé.

Un nouveau foyer de tension durable naissait ainsi au Proche-Orient. Chypre, qui avait peu défrayé la chronique jusqu'alors, allait se trouver propulsée pour longtemps à la une de la presse internationale. En apparence, le problème était relativement simple et se limitait à un conflit colonial entre Grecs et Britanniques. Les dirigeants de l'EOKA et ceux d'Athènes pensaient sans doute qu'il suffirait d'une pression de quelques mois pour que Londres se résigne à l'*énossis*. Ils sous-estimèrent en cela la volonté des Britanniques de se maintenir dans l'île. Et Chypre se trouva bientôt prise dans un tel faisceau d'intérêts contradictoires que la situation devint explosive et inextricable. Elle l'est d'ailleurs restée jusqu'à nos jours.

Cette île de la Méditerranée orientale, un peu plus grande que la Corse, située à seulement 100 kilomètres de la côte syrienne, mais qui appartient à l'aire culturelle hellénique, fut conquise au seizième siècle par les Ottomans. L'ouverture du canal de Suez en 1869 lui donna une importance stratégique nouvelle. Elle passa en 1878 sous administration britannique, moyennant un tribut annuel à la « Sublime Porte », ses habitants restant sujets ottomans. Puis l'Angleterre l'annexa en 1914, et elle devint « colonie de la couronne » en 1925. Sa population se répartit entre une majorité grecque et une minorité turque, selon une proportion (80/20) qui a peu varié avec le temps.

Ces deux composantes ne s'étaient certes *pas fondues, au point de former une entité* « chypriote » dépassant le clivage grec/turc (ou plus sûrement orthodoxe/musulman, car beaucoup de Grecs s'étaient convertis à l'is*lam depuis la conquête de l'île), mais elles* vivaient en bonne intelligence, étroitement imbriquées, et l'Histoire n'a pas gardé trace de conflits ethniques ou religieux les met*tant aux prises. Au contraire, plusieurs* révoltes communes contre le fisc ottoman sont signalées, dirigées par des Turcs.

Transition ?

La majorité grecque donnait bien sûr le ton, en particulier par le canal de l'Eglise orthodoxe. L'archevêque de Nicosie, outre son rôle religieux, était chargé, selon la tradition ottomane, en tant qu'ethnarque (chef du peuple) élu par les fidèles, de gouverner et d'administrer la communauté orthodoxe. L'ethnarque, responsable directement devant le sultan, disposait ainsi d'un pouvoir plus étendu que celui du gouverneur turc, dont la juridication s'étendait théoriquement sur toute l'île ; l'Eglise, principal propriétaire terrien, était en outre la première puissance sociale de Chypre.

Le passage sous l'administration anglaise en 1878 fut perçu par l'opinion grecque comme une sorte de transition obligée avant le rattachement ultérieur de l'île au jeune Etat grec. A l'image de ce qui s'était produit pour Corfou, passée de plusieurs siècles de domination vénitienne au protectarat britannique, en 1815, puis rétrocédée par Londres à la Grèce en 1864 ; cela faillit même se produire en 1915, quand l'Angleterre offrit Chypre à la Grèce à condition que celle-ci entre en guerre à ses côtés contre l'Allemagne. Mais le roi Constantin de Grèce avait refusé, et l'affaire était restée sans suite. La tension commença à monter contre les Britanniques après 1918, et culmina avec les émeutes de Nicosie en 1931. Le mouvement anti-britannique était entièrement pris en charge et dirigé par l'Eglise. Il faut noter ici que l'*énossis* à Chypre garda un caractère purement nationaliste et ne prit pas de contenu social, à la différence de ce qui s'était produit à Corfou, où elle s'était accompagnée d'une lutte pour le partage des grands domaines féodaux hérités de l'époque vénitienne.



En 1940, les Britanniques, qui avaient besoin de soldats, laissèrent entendre que leur position sur l'*énossis* pourrait s'assouplir si les Chypriotes prêtaient largement leur concours à l'effort de guerre allié. Des milliers de jeunes s'engagèrent. En tout 20 000 volontaires chypriotes grecs servirent sous l'uniforme britannique, un chiffre énorme, rapporté à la population totale de l'île à l'époque (environ 500 000 habitants).

Le référendum de Mgr Makarios

Les Britanniques relégalisèrent également les partis, qu'ils avaient interdits en 1933, et organisèrent des élections municipales. C'est ainsi que Chypre connut une libéralisation dans les années 40 en sens totalement *contraire à l'évolution que connaissait alors* l'Europe. Le Parti communiste AKEL (Parti progressiste du peuple travailleur), fondé en 1941, s'imposa rapidement comme le pre*mier parti de l'île. Bénéficiant à plein du* nouveau prestige de l'URSS depuis Stalingrad, il dirigea des grèves victorieuses, notamment parmi les mineurs d'amiante, conquit la majorité des municipalités, et recruta de nombreux partisans au sein du régiment chypriote formé par les Britanniques. L'AKEL revendiqua aussi l'*énossis*, surtout au moment où le PC de Grèce parut proche de se saisir du pouvoir, en 1944-1947. L'existence d'un puissant parti communiste représentant environ 40 % de l'électorat, en compétition avec l'Eglise pour le leadership sur la majorité chypriote grecque, changeait totalement les données politiques.

L'Eglise décida probablement de canaliser dans le sens de l'*énossis* la radicalisation sociale que traduisait cette montée des communistes. En tout cas, elle reprit l'initiative nationaliste.

Mgr Makarios, le nouvel archevêque de Nicosie, élu en 1950, organisa un plébiscite pour ou contre l'*énossis*. La quasi-totalité de la population masculine chypriote grecque de plus de dix-huit ans se prononça pour le rattachement à l'Etat grec. Il tenta ensuite de faire examiner la question chypriote par l'ONU. Le gouvernement d'Athènes, qui vit là l'occasion, vis-à-vis de son opinion publique, de faire preuve d'indépendance à l'égard de ses protecteurs américains et britanniques, formula un premier recours en ce sens devant l'ONU en 1954. Mais Londres parvint à le faire ajourner.

La voie de l'ONU se révélant problématique, Makarios décida, pour garder son avantage face à l'AKEL, d'appuyer par les armes la revendication nationaliste. Ainsi fut créée l'EOKA, avec le soutien en sous-main du gouvernement grec.

L'organisation, qui recruta l'essentiel de ses activistes dans la jeunesse scolarisée, était conçue comme un petit appareil terroriste destiné à harceler les Britanniques. Elle ne chercha pas à recruter largement, *ni* même à impulser des luttes massives, et le seul rôle qu'elle assigna à la population grecque fut d'applaudir à ses exploits. Très vite, l'action de l'EOKA prit une coloration anticommuniste et anti-turque. Aux attentats contre des militaires anglais s'ajoutèrent les attentats contre les « collaborateurs » grecs, contre les communistes et contre des personnalités de la minorité turque.

Quiconque ne soutenait par l'EOKA devait se sentir en insécurité. Les trêves proclamées par elle s'appliquèrent aux Britanniques, mais pas à « Satan », c'est-à-dire au parti communiste, selon la terminologie de Grivas, le chef militaire de l'EOKA.

Grivas, colonel dans l'armée grecque, était connu pour avoir dirigé à Athènes, pendant l'Occupation, les commandos terroristes anti-communistes « *Khi* », armés par les Allemands. Une carte de visite sans équivoque.

L'AKEL fut complètement destabilisé par le déclenchement de la lutte armée. Il condamna l'action de l'EOKA, et l'accusa de vouloir fomenter une guerre civile inter-chypriote. Il n'organisa pas de défense efficace de ses partisans ni de la minorité turque, alors qu'il disposait lui aussi d'une organisation secrète, la Main rouge. En fait, le parti, soucieux de ne pas aller à l'encontre du sentiment national grec de l'*énossis*, mais aussi très conscient que l'union de Chypre avec un Etat grec qui pourchassait à l'époque les communistes équivalait à un suicide politique, ne sut pas définir une riposte.

Il se prononça finalement pour une « autodétermination » qui le fit apparaître *comme mollement nationaliste, et en retrait* par rapport aux radicaux de l'EOKA. Il fut cependant la seule force à ne pas souffler sur les braises de la xénophobie, parvint à maintenir des liens avec les Chypriotes turcs, par l'intermédiaire de la centrale syndicale qu'il contrôlait, et fut capable, jusqu'en 1958, d'organiser un défilé syndical « mixte » du 1er mai à Nicosie.

L'AKEL fut paradoxalement sauvé par les Britanniques, qui, en interdisant toutes les organisations communistes chypriotes en décembre 1955, privèrent Grivas de son principal argument sur l'alliance objective entre l'AKEL et les Britanniques, et empêchèrent l'EOKA de prendre un avantage décisif sur lui et de devenir le seul représentant des Chypriotes grecs.

Les Britanniques, qui estimaient que Chypre était un élément essentiel de leur dispositif stratégique en Méditerranée (Chypre fut la principale base pour l'attaque de Suez en 1956), réagirent brutalement. Ils proclamèrent l'état d'urgence et instaurèrent le couvre-feu, quadrillèrent l'île, exilèrent Makarios aux Seychelles en mars 1956, exécutèrent par pendaison des dizaines d'activistes de l'EOKA et organisèrent un contre*feu en montant systématiquement Grecs et* Turcs les uns contre les autres. Ils formèrent ainsi une police spéciale exclusivement recrutée parmi les Turcs et, pour faire pièce *au gouvernement grec, exigèrent que le gou*vernement d'Ankara soit impliqué dans tout règlement éventuel de la question chypriote.

Le gouvernement d'Ankara, au nom de la protection des Chypriotes turcs, et de ses propres intérêts stratégiques, exigea le maintien du statu quo colonial, ou à défaut la partition *(taksim)* de l'île. Une nouvelle organisation terroriste, *la TMT* (Organisation de résistance turque, soutenue par les gouvernements britannique et turc), passa à l'action contre les Grecs et les communistes chypriotes turcs.

L'été 1958, éclatèrent à Nicosie les premiers d'une longue série d'affrontements inter-ethniques. La question chypriote finit par primer tout en Grèce et en Turquie, et les revendications de l'*énossis* ou de la *taksim*, avec leurs cortèges d'émeutes nationalistes, servirent d'exutoire à la misère dans ces deux pays.

En dehors des principaux intéressés, les Chypriotes eux-mêmes, le conflit mettait directement aux prises trois Etats, l'Angleterre, la Turquie et la Grèce, tous trois membres de l'OTAN. Une guerre ouverte entre les deux derniers risquait de disloquer le flanc sud de l'organisation atlantique. Les Américains, conscients de ce danger et soucieux de ménager la Turquie, dont l'armée était bien plus essentielle au dispositif de l'OTAN que celle de la Grèce, finirent par faire comprendre à Athènes que l'*énossis* était une solution difficilement envisageable.

Indépendance relative

Pour sortir de l'impasse, personne ne paraissant devoir l'emporter sur le terrain, les trois Etats impliqués arrivèrent en 1959 à un compromis, par-dessus la tête des Chypriotes. L'île fut déclarée république indépendante aux accords de Zurich et de Londres, en février 1959. Une indépendance toute relative, car les Britanniques conservaient deux bases sur son territoire, et elle devait accueillir en outre des contingents militaires grecs et turcs. Elle reçut une Constitution alambiquée qui instituait un double pouvoir à tous les niveaux, avec un président de la République obligatoirement grec, et un vice-président turc, etc.

Makarios, qui avait pris ses distances avec Grivas, trop marqué à l'extrême droite, accepta le soutien de l'AKEL, et fut élu président de la République en décembre 1959, avec 67 % des voix. A l'ONU, il se rapprocha des « non-alignés », flirta avec Nasser, et la Turquie fit alors valoir qu'elle ne tolérerait pas un « *nouveau Cuba* » à 75 kilomè*tres de ses côtes ! Malgré l'indépendance*, l'île continuait à être convoitée par Athènes et Ankara et restait le principal enjeu du conflit entre les deux capitales.

Un coup d'Etat anti-Makarios fomenté par les colonels grecs en 1974 provoqua l'invasion de l'île par l'armée turque. Celle-ci imposa la partition et créa une zone turque en expulsant tous les Grecs qui s'y trouvaient et en forçant tous les Turcs de l'île à s'y rassembler.

L'île est aujourd'hui toujours coupée en deux : la partie grecque au sud, avec ses dizaines de milliers de réfugiés, la partie turque, au nord, transformée en caserne (un soldat pour cinq habitants).

L'EOKA n'a finalement atteint aucun de ses objectifs. Ni l'*énossis* ni le départ total des Britanniques ni enfin la mise au pas des communistes et des Turcs. *Mais la population a récolté les Citrons acides* du nationalisme et de la xénophobie, pour reprendre le titre du livre de Lawrence Durrell sur Chypre, et elle n'a pas fini d'en payer le prix.

OLIVIER HOUDART

URSS : tandis que l'impasse persiste entre Moscou et Vilnius

Le parlement estonien s'engage dans le « début du processus de restauration » de l'indépendance

L'Estonie s'est à son tour engagée sur la voie de l'indépendance par un vote, vendredi 30 mars, de son Parlement. Celui-ci ne parle cependant que du *« début d'un processus »*, non d'une proclamation immédiate. L'impasse reste totale par ailleurs entre la Lituanie et Moscou, qui a de nouveau sommé Vilnius vendredi d'*« abroger ses décisions illégales »*.

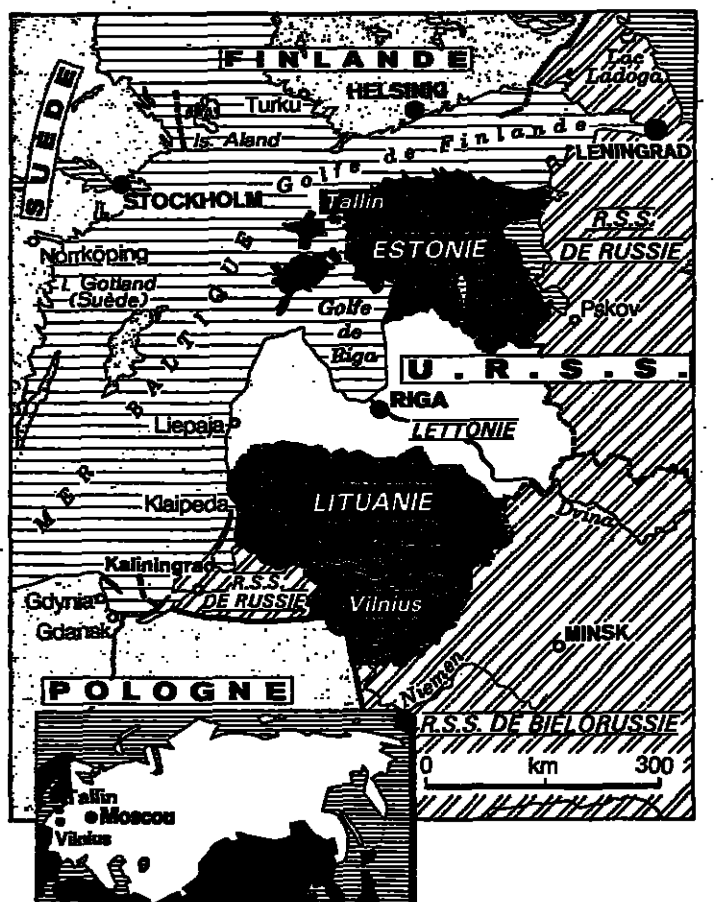
MOSCOU

de notre correspondant

Là où la Lituanie avait brulé les étapes, l'Estonie avance à petit pas. Tandis que se poursuivait le face à face entre Moscou et Vilnius et que se crispaient leurs positions respectives, les députés estoniens ont en effet opté, vendredi 30 mars, pour l'efficacité.

Plutôt que de proclamer l'indépendance immédiate de leur République, ils ont ainsi choisi d'affirmer que *« l'occupation »* de leur pays, le 17 juin 1940, par l'armée soviétique n'avait *« pas mis fin à l'existence »* de l'Etat estonien dont *« débute actuellement le processus de restauration »*. Sur le fond, la position adoptée est exactement semblable à celle de la Lituanie. Non seulement l'Estonie réclame son indépendance mais elle dénie aussi toute légalité à son incorporation à l'URSS puisqu'elle s'est faite par la force et non par libre choix.

Dans la forme, la démarche est en revanche totalement différente puisque la fermeté de principe vient autoriser à Tallin ce que l'on a refusé à Vilnius : la souplesse tactique. Car en parlant d'un *« début de processus »*, les députés estoniens laissent le temps a l'URSS d'adopter les lois en préparation sur les modalités de secession, évité d'humilier Moscou par un fait accompli et reconnaissent surtout qu'il ne suffit pas d'affirmer son indépendance pour en faire une réalité.Dès la semaine dernière cette différence d'attitude s'était également imposée au congrès du Parti communiste d'Estonie dont une majorité de délégués avaient décidé de rompre les liens organisationnels avec le Parti soviétique. Ils avaient suivi, là, l'exemple des communistes lithuaniens mais s'étaient, contrairement à eux, donné jusqu'en septembre pour appliquer cette décision afin de pouvoir inscrire leur démarche dans les nouveaux statuts du PCUS



Les communistes lithuaniens pourront de cette démarche participer à ce congrès et donc y appuyer les changements proposés par M. Gorbatchev au lieu d'y laisser champ libre aux conservateurs.

Général en Estonie, ce souci de ne pas laisser le président soviétique en tête-à-tête avec ses adversaires et de consolider le front réformateur plutôt, que de d'affaiblir tient largement à la situation démographique de la république.

Alors que les Lithuaniens sont demeurés largement majoritaires chez eux (80 % de la population), les Estoniens ne représentent plus, eux, que les deux tiers des habitants de leur République. Essentiellement russe, le troisième tiers s'est organisé, a trouvé des dirigeants qui ont su s'imposer à l'échelle nationale et constitue une force assez cohérente pour que les indépendantistes n'aient pas été certains d'obtenir, au alors que le parti s'écroule beaucoup plus vite que ne se mettent en place les nouvelles institutions étatiques sur lesquelles il veut désormais s'appuyer, la situation qui se crée est dangereuse. Inquiétude et nervosité sont devenues sensibles dans l'équipe présidentielle qui voit de surcroît monter les menaces de conflits sociaux d'ampleur avec les appels à la grève dans l'industrie pétrolière.

C'est dans ce contexte que le Conseil de la fédération, l'une des deux nouvelles institutions créées à côté de la présidence, a demandé, vendredi, au Parlement Lituanien de revenir sur sa proclamation d'indépendance. *« Le Conseil de la fédération*, indique en effet un communiqué diffusé par l'agence Tass, *a recommandé que le président soviétique prenne contact avec le Soviet suprême* (de Lituanie) *pour lui demander d'abroger ses décisions illégales afin d'avoir la possibilité de discuter de la situation sur la seule base acceptable, dans le cadre de la Fédération de l'URSS »*.

Il est évidemment plus qu'improbable que les députés lituaniens obtempèrent, et en attendant les troupes du ministère soviétique de l'intérieur ont occupé dans la nuit de vendredi à samedi les locaux du Parquet lituanien. Dans la matinée le procureur général de l'URSS avait limogé le procureur nommé la semaine dernière par le président lituanien et l'avait remplacé par le procureur militaire de la République. De la même manière, le comité pour la Sécurité d'Etat, le KGB, avait fait savoir le même jour dans un communiqué qu'il n'entendait pas suspendre ses activités en Lituanie dans la mesure où il a à remplir, sur l'ensemble du territoire soviétique, les missions qui lui sont dévolues par la Constitution soviétique.

Moscou continue par là d'affirmer que la Lituanie est toujours une République soviétique dans laquelle s'applique la loi soviétique. C'est une logique à laquelle répond celle du Conseil suprême de Lituanie, qui devrait adopter lundi une loi sur les partis politiques spécifiant qu'aucun parti lituanien ne peut être organisationnellement lié à un parti étranger. Concrètement, cela signifie que celui des deux partis communistes qui a choisi de rester dans le parti soviétique sera déclaré hors la loi.

Bien que cette déclaration ne puisse avoir aucun effet pratique, la tension politique va en être encore accrue. Il reste cependant très improbable que Moscou se laisse entraîner dans une épreuve de force militaire dont M. Chevardnadzé a encore répété *« avec insistance »*, vendredi à Moscou, à M. Dumas, qu'il n'était *« pas question d'y avoir recours de quelque manière que ce soit*, [car] *la solution passait pas la discussion et le dialogue »*.

« Nous allons vers un Etat de droit, a déclaré M. Chevardnadzé à la presse en marge de la visite du ministre français. *Chaque peuple a droit à l'autodétermination* [mais], *malheureusement, le mécanisme de sécession n'existe pas encore. Il doit être voté par le Parlement et quand cela sera fait, les choses se règleront normalement. »*

BERNARD GUETTA

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : en raison des violences policières

L'ANC reporte ses premiers entretiens avec le gouvernement

Le Congrès national africain (ANC) a annoncé, samedi 31 mars, qu'il reportait *sine die* ses entretiens avec le gouvernement sud-africain parce que la police avait ouvert le feu sur des manifestants dans une cité noire.

Onze personnes au moins avaient trouvé la mort le lundi 26 mars à Sebokeng, au sud de Johannesburg. Les discussions qui devaient s'ouvrir le 11 avril auraient constitué une première étape vers des négociations entre le gouvernement de la minorité blanche et le mouvement nationaliste noir, légalisé en février après trente ans d'interdiction.

Vendredi, l'ANC avait déjà annulé un grand rassemblement prévu pour lundi dans la province du Natal, et durant lequel M. Nelson Mandela et le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi devaient lancer un appel conjoint en faveur de la paix dans cette région en proie à des affrontements entre Noirs rivaux. La police a dénombré, vendredi, quarante et un morts en trois jours, et le gouvernement a brandi la menace de mesures draconiennes.

Alors que la situation intérieure se tend de nouveau, l'Afrique du Sud et la Hongrie ont décidé de nouer des relations officielles. Chacune des deux parties établira dans la capitale de l'autre une *« mission permanente »*, indique un communiqué publié vendredi. – *(Reuter, AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Les enseignants et médecins arrêtés ont été libérés

ABIDJAN

correspondance

Les autorités ivoiriennes ont libéré, vendredi 30 mars, les cent vingt-six enseignants du supérieur et les quatre médecins syndicalistes qui avaient été arrêtés les 26 et 27 mars pour avoir enfreint l'interdiction de rassemblement et de réunion imposée par le gouvernement. A leur sortie du camp d'Akuedo, situé à une vingtaine de kilomètres d'Abidjan, les enseignants sont allés récupérer leurs véhicules qu'ils avaient utilisés pour manifester pacifiquement en cortège devant la présidence de la République. Ils voulaient protester contre les mesures d'austérité, qui devaient être annoncées samedi.

Les vingt-sept épouses des enseignants détenus, qui avaient elles aussi, manifesté mercredi, ont également été relâchées. Officiellement, on fait savoir que le président Félix Houphouët-Boigny est à l'origine de cette mesure d'apaisement.

Le ministre de l'éducation secondaire et supérieure a annoncé la réouverture des écoles et des universités dès lundi 2 avril. Les établissements scolaires avaient été fermés sur ordre du pouvoir, après les manifestations d'étudiants et de lycéens dans les rues d'Abidjan le 2 mars, où, pour la première fois, on avait pu entendre des slogans hostiles au chef de l'Etat. De son côté, le syndicat des cadres supérieurs de la santé a stoppé le mouvement de grève qui affectait les deux grands centres hospitaliers d'Abidjan depuis cinq jours.

Toutefois, la volonté d'apaisement de la part des autorités n'a pas fait reculer la grogne populaire. De nombreuses réunions syndicales sauvages ont pu se tenir malgré une surveillance stricte des services de police. Les infirmiers ont désavoué leur direction syndicale acquise aux thèses gouvernementales. Il en est de même chez les enseignants du secondaire : les sous-sections du SYNECI ont destitué leur secrétaire général et nommé un comité de direction provisoire.

ROBERT MINANGOY

TCHAD : après des affrontements dans l'est

Renforcement du dispositif « Epervier »

Le ministère français de la défense a indiqué, vendredi 30 mars, que *« des affrontements ayant eu lieu dans l'est du Tchad, un renforcement limité du dispositif « Epervier » a été décidé, en accord avec les autorités tchadiennes et afin de garantir la sécurité des troupes françaises présentes dans cette région »*.

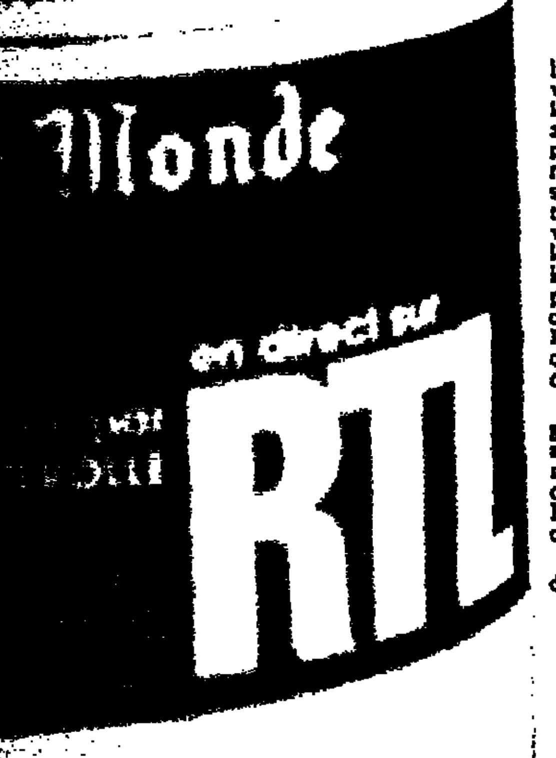
Ainsi, dans l'interminable affaire tchadienne, il faut de nouveau aménager le dispositif français, quelques mois après avoir annoncé son allègement. Cela est dû à l'agressivité de la Libye, encore dénoncée par N'Djaména après une éphémère réconciliation, et aussi, semble-t-il, à l'incapacité du président Hissène Habré à réconcilier toutes les parties tchadiennes.

Violents combats

Depuis quelques jours, des rezzous de partisans de l'ancien chef d'état-major des forces tchadiennes, Idriss Deby, montent, depuis la frontière soudanaise, des opérations contre les FANT gouvernementales. De violents combats ont eu lieu à deux reprises. Ces rezzous, forts de 2500 hommes, ce qui est considérable à l'échelle locale, ont infligé de lourdes pertes aux forces régulières qui se sont plus ou moins débandées et sur lesquelles les partisans d'Idriss Deby ont récupéré du matériel.

Le renfort français est principalement aérien. On parle d'une quinzaine d'avions de combat, de soutien et de transport. L'essentiel en a été basé à Abéché, à environ 450 kilomètres à l'est de N'Djaména, face à la frontière soudanaise, d'où vient la menace adverse. Ce renfort vise à protéger le millier de militaires français resté dans le cadre du dispositif « Epervier ». Apparemment, M. Hissène Habré aurait préféré entraîner Paris au-delà de cette mesure d'autoprotection.

J. de la G.



EUROPE

URSS : les revendications nationalistes dans les pays baltes

Pour M. Gorbatchev « l'indépendance est l'affaire de cinq ou six ans »

nous déclare le professeur Rolandas Pavilionis, vice-recteur de l'université de Vilnius

Le professeur Rolandas Pavilionis, universitaire lituanien, est actuellement de passage à Paris. Dans un entretien accordé au *Monde* il évoque en particulier les conditions dans lesquelles fut accueillie en janvier par M. Gorbatchev une délégation d'indépendantistes lituaniens dont il faisait lui-même partie.

« Gorbatchev se montra très encourageant pour le processus d'indépendance de la Lituanie ; simplement, il pensait que c'était un processus à long terme. Il nous expliqua que l'indépendance des Républiques baltes était l'affaire de cinq ou six ans. » Si l'on en croit les propos tenus, il n'y a même pas trois mois, par le numéro un soviétique à une délégation de Lituaniens indépendantistes, M. Gorbatchev a été pris de vitesse par les événements en Lituanie, au point d'en être réduit à l'improvisation.

Le professeur Rolandas Pavilionis, vice-recteur de l'université de Vilnius et spécialiste d'histoire de la philosophie, faisait partie de la délégation lituanienne – six communistes, conduits par le chef du PC de Lituanie, M. Algirdas Brazauskas, et trois membres du Sajudis, le mouvement indépendantiste – reçue pendant six heures au Kremlin le 3 janvier par M. Gorbatchev, entouré de deux membres du Politburo, MM. Vadim Medvedev et Alexandre Iakovlev. *« Nous, on essaya de lui expliquer que les choses iraient plus vite que cela, mais je ne crois pas qu'il nous comprit,* a raconté au *Monde* M. Pavilionis, actuellement en visite à Paris. *J'ai tenté de le convaincre que les événements en Lituanie étaient du même ordre que ceux qui s'étaient déroulés en Europe de l'Est, mais il n'a rien dit. Ça, il ne pouvait pas l'accepter, car pour lui, la Lituanie, c'était l'Union soviétique.»*

Les réticences de M. Medvedev

Ces discussions au Kremlin avaient lieu deux semaines après la déclaration de sécession du PC lituanien du PC soviétique, une semaine après un plénum du comité central du PCUS où cette décision fut longuement évoquée, et une semaine avant la visite de M. Gorbatchev en Lituanie. L'atmosphère y fut plutôt bonne, *« une discussion constructive succédant aux reproches du début »*. Au bout de trois heures , M. Gorbatchev regarda sa montre et dit : *« Je n'ai jamais passé autant de temps avec une délégation étrangère ! »*, et les Lituaniens applaudirent à l'emploi, volontaire ou non, du mot *« étrangère »*...

Il ne fut pas question alors de *« dettes à payer avant de partir »*, comme dit le ministre de la défense, le général Iazov, ni de conditions concrètes posées à l'indépendance, comme si le problème n'était pas pour demain. Le leader soviétique *« acceptait l'idée de nos contacts politiques avec l'étranger, de consulats, d'ambassades... mais dans cinq ans »*. M. Gorbatchev, apparemment très ouvert, demanda à M. Brazauskas *« comment il voyait l'accession à l'indépendance »* et remarqua que tout cela *« dépendait de la perestroïka dans le monde entier »*. *« Mais vous, qu'est-ce-que vous proposez? »*, demanda-t-il même à ses interlocuteurs, avant de souligner la nécessité d'un *« équilibre dans le rythme d'évolution des différentes régions de l'Union soviétique. »*

Une ombre au tableau, toutefois : *« Gorbatchev évoquait sans cesse le danger dans son entourage, au comité central, au Politburo »*. De fait, si M. Iakovlev paraissait très réceptif aux revendications des Lituaniens, d'après le récit du Pr Pavilionis, il n'en allait pas de même pour M. Medvedev, qui confirmait là sa réputation de conservateur. *« On proposa que le PCUS prenne notre programme, celui du PC lituanien, à orientation social-démocrate, comme base d'étude, comme modèle, et Gorbatchev était d'accord. Mais Medvedev bondit en s'écriant :* « C'est impossible ! »*, et Gorbatchev dut le rassurer. »* A un autre moment, M. Gorbatchev rappela à M. Brazauskas le plénum du comité central à Moscou le 26 décembre : *« Tu te souviens, quand j'ai voulu te défendre, et que les militaires se sont mis à protester et criaient* « Retire-toi, retire-toi ! »

Lui-même membre du PC, le professeur Pavilionis a une sympathie manifeste pour le chef de l'Etat soviétique, qu'il appelle en riant *« mon ami Gorbatchev »*, avant de préciser : *« Je ne l'idéalise pas, mais c'est la seule personne susceptible de nous aider dans cette situation et avec qui négocier. »* Car négociations il y aura, le vice-recteur n'en doute pas une seconde : *« Dans un mois, dans deux mois... Mais elles auront lieu »*, sur fond de pression économique et militaire accrue.

En attendant, Rolandas Pavilionis, francophile convaincu, vient de recréer l'association Lituanie-France, qui existait avant guerre. Un accord vient d'être signé entre l'université de Vilnius et l'Institut des langues orientales, à Paris. *« En cinquante ans,* relève-t-il, *le département de français de l'université de Vilnius n'avait pu envoyer un seul étudiant en France... »*

SYLVIE KAUFFMANN

□ **Des livres pour l'association Lituanie-France.** Livres et journaux français peuvent être envoyés à l'association Lituanie-France, université de Vilnius, Universiteto gatve 3. 232734-Vilnius.

M. Bush rappelle au président soviétique qu'il est favorable à l'« autodétermination »

La Maison Blanche a fait savoir, vendredi 30 mars, que le président George Bush avait envoyé, la veille, une lettre à son homologue soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, le président américain *« a clairement manifesté son soutien à l'aspiration du peuple lituanien à l'autodétermination »*.

M. Fitzwater a déclaré : *« Nous avons exprimé notre sentiment (...) que la voie vers une solution à ce conflit est celle d'un dialogue pacifique. Cette position a été clairement et abondamment exprimée aux deux parties, le message du président* (la) *réaffirmait simplement. »*

Le porte-parole a souligné qu'il n'y avait dans ce message aucune mise en garde de M. Bush à l'encontre de M. Gorbatchev. *« Notre intérêt n'est pas de menacer et de faire empirer la situation, mais d'être positifs et constructifs »*, a dit M. Fitzwater qui a précisé que M. Bush avait décidé d'envoyer la lettre après avoir reçu à la Maison Blanche le sénateur Edward Kennedy de retour d'un séjour à Moscou au cours duquel il s'est entretenu de la Lituanie avec M. Gorbatchev.

Intenses pressions internes

Dans une interview au *Washington Post*, M. Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, avait affirmé que le président soviétique était soumis à d'intenses pressions internes à propos de la crise lituanienne et s'était plaint que les critiques exprimées aux Etats-Unis *« sapaient ses efforts de perestroïka »*. – *(AFP.)*

□ **Arrestations de « volontaires arméniens ».** – Trente et un « volontaires arméniens » ont été arrêtés dans des zones frontières avec l'Azerbaïdjan dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 30mars, a indiqué vendredi à l'AFP un porte-parole du Mouvement national arménien. Depuis une semaine, les affrontements entre Arméniens et Azéris ont repris à la frontière. Douze personnes ont été tuées au cours d'accrochages, selon des chiffres officiels soviétiques. Les troupes spéciales du ministère soviétique de l'intérieur se sont interposées entre les combattants arméniens et azéris à la frontière avec le Nakhitchevan, République autonomie azérie enclavée en Arménie, près de la Turquie et de l'Iran. – *(AFP.)*

□ **Revendications de la Biélorussie.** – Le Soviet suprême de Biélorussie s'est prononcé dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mars pour le retour à la Biélorussie de territoires attribués aux Lituaniens en 1940 si Vilnius maintient sa volonté d'indépendance, a indiqué l'agence TASS. *« Si la Lituanie décide de faire sécession de l'URSS, la Biélorussie ne se considérera plus liée par les lois, décrets et autres actes législatifs concernant l'attribution d'une partie de terres biélorusses à la Lituanie »* en 1940, a indiqué le parlement biélorusse.- *(AFP)*

A TRAVERS LE MONDE

LIBAN

Une vingtaine de tués dans les combats entre chrétiens

Les combats d'une extrême violence qui ont opposé, vendredi 30 mars, les soldats du général Michel Aoun aux miliciens des Forces libanaises (FL) dans le « réduit chrétien » (*le Monde* du 31 mars) – les plus importants en un mois et demi – ont fait vingt-cinq tués au moins et une trentaine de blessés. Des centaines d'obus ont provoqué une série d'incendies dans le « pays chrétien ». Morts et blessés étaient abandonnés sur place, les ambulances ne pouvant circuler à cause des bombardements.

Par ailleurs, on indique que des personnalités politiques et religieuses de la communauté maronite sont convenues que *« la seule solution passe par la reconnaissance de la légalité du président Elias Hraoui »*, dont le général Aoun rejette l'autorité. De son côté, le patriarche Nasrallah Sfeir a, de nouveau, menacé publiquement vendredi d'excommunier le général Aoun et le chef des FL, M. Samir Geagea, s'ils n'arrêtaient pas les combats.

NÉPAL

Le ministre des affaires étrangères démissionne

Le ministre des affaires étrangères, M. Shailendra Kumar Upadhyaya, a démissionné de ses fonctions en raison d'un désaccord avec le premier ministre sur l'attitude à adopter face aux manifestations en faveur de la démocratie, a-t-on appris, vendredi 30 mars, de source gouvernementale. Cette décision a été annoncée peu après la mort de deux personnes, tuées lorsque la police anti-émeute a ouvert le feu pour disperser, à proximité de Katmandou, des milliers de manifestants. Quatre autre personnes ont été blessées. M. Upadhyaya fait figure de libéral ayant pris, lorsqu'il était ministre, des initiatives en faveur d'un dialogue avec l'opposition pour résoudre la crise actuelle, a-t-on indiqué dans son entourage. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Manifestations séparatistes à Bratislava

Un Mouvement pour l'indépendance de la Slovaquie, que viennent de former plusieurs groupes nationalistes slovaques, a réuni jusqu'à vingt mille personnes lors de manifestations vendredi 30 mars à Bratislava (Slovaquie), a annoncé l'agence CTK. Plus de deux mille personnes ont manifesté devant le Parlement slovaque dans la matinée et quelque vingt mille dans la soirée sur la place du Soulèvement national. Elles protestaient contre la décision prise la veille par l'Assemblée fédérale à Prague d'appeler le pays « République fédérative tchécoslovaque » en tchèque et « République fédérative tcheco-slovaque » en slovaque. (*le Monde* du 31 mars).

« C'est un gadget, le monde continuera à parler de la Tchécoslovaquie et de ses habitants les Tchèques », a expliqué une attachée de presse du Parlement slovaque. Selon cette source, les manifestants étaient des sympathisants du Parti national slovaque, un *« petit parti extrémiste »* autour duquel s'est constitué le Mouvement pour l'indépendance, mais qui ne représenterait qu'une *« minime fraction »* de la population slovaque. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : message de M. Gorbatchev.** – Le président Mikhaïl Gorbatchev a adressé un message à son homologue sud-coréen, M. Roh Tae-woo, dans lequel il assure ce dernier de la nécessité d'une normalisation rapide des relations entre Moscou et Séoul, a-t-on annoncé, vendredi 30 mars, de source officielle dans la capitale sud-coréenne. M. Gorbatchev répond ainsi à un message dans le même sens de M. Roh. – *(AFP)*.

□ **Sri-Lanka : nouveau gouvernement.** – Le président Premadasa a désigné, vendredi 30 mars, un nouveau gouvernement dont la direction est confiée au premier ministre démissionnaire, M. D. B. Wijetunge. Le seul changement notoire est la nomination de M. James Edward Harold Herat, âgé de cinquante-neuf ans, aux affaires étrangères. – *(AFP.)*

RDA : accusés d'avoir collaboré avec l'ancienne Stasi

Les principaux dirigeants politiques ont été blanchis

Les vérifications effectuées dans les archives de l'ancienne Stasi ont permis d'établir que les principaux dirigeants des partis politiques est-allemands n'avaient pas collaboré avec la police politique du régime communiste. Le climat en RDA est cependant alourdi par les incertitudes pesant sur les conditions de la future union monétaire avec la RFA.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Accusé par le magazine *Der Spiegel*, sur la foi de témoignages d'anciens agents de la Stasi, d'avoir collaboré avec l'ancienne police politique communiste, le président du Parti social-démocrate est-allemand, M. Ibrahim Böhme, a pu consulter son dossier vendredi 30 mars à Berlin-Est à l'ancien siège central de la Stasi, Normannenstrasse, en présence de deux avocats ouest-allemands. Il a ensuite annoncé qu'il reprendrait son activité lundi, au début d'une semaine qui sera décisive pour la formation d'un gouvernement de grande coalition. Des démarches similaires ont été effectuées le même jour au nom des présidents du Parti du socialisme démocratique (ex-communiste), l'avocat Gregor Gysi, et du Parti chrétien-démocrate, M. Lothar de Maizière, avocat lui aussi, par des personnalités de l'Eglise et des représentants du parquet et des comités de citoyens. Aucune indication de collaboration n'a été trouvée dans les actes. Les accusations lancées contre les principaux dirigeants de la jeune démocratie est-allemande n'étaient pas de nature à alléger un climat déjà suffisamment lourd d'incertitude sur l'avenir. L'ampleur du succès de la droite aux élections du 18 mars traduisait une attente de changements immédiats à laquelle la lenteur des négociations sur la formation du gouvernement ne répond pas.

Le rêve du Mark-Ouest

L'organe de l'ancien parti communiste, le quotidien *Neues Deutschland*, a beau jeu d'ironiser sur *« les douches écossaises »* à laquelle l'opinion est soumise de la part de la RFA à propos de l'union monétaire. S'il n'y avait pas eu de promesses formelles, les principaux leaders conservateurs de l'Est comme de l'Ouest ne s'étaient pas privés avant l'élection de faire miroiter aux yeux d'électeurs encore peu rodés aux « finesses » d'une campagne à l'occidentale la perspective d'une extension immédiate de la zone deutschemark à la RDA. On rêvait de voir son salaire payé sur-le-champ en deutschemarks, de partir en vacances avec ses économies changées à un Mark-Ouest contre un mark-est. Le ministre des finances ouest-allemand, M. Theo Waigel, président de la CSU bavaroise et à ce titre l'un des principaux mentors de l'Union sociale allemande (DSU) de RDA, chantre de l'unification immédiate, affirme aujourd'hui sans rire qu'il n'en a jamais été question, qu'on peut tout au plus imaginer de changer une partie de l'épargne privée à ce taux. Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Dieter Vogel, a fait remarquer qu'aucune décision n'était encore arrêtée, qu'il y aurait au préalable une négociation avec le futur gouvernement de RDA. De toute évidence cependant, les milieux financiers ouest-allemands, qui avaient jusqu'à présent laissé faire les politiques, entendent maintenant avoir leur mot à dire. Le conseil central de la Bundesbank, a-t-on appris vendredi, envisage au mieux un taux de un pour deux en moyenne. Le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, proche du gouvernement, explique aujourd'hui doctement que l'industrie est-allemande ne résisterait pas une minute si elle devait payer ses salaires, ses dettes, du jour au lendemain en deutschemarks.

Le réveil risque pour l'électorat d'être d'autant plus dur que les entreprises, mais aussi de nombreuses administrations et institutions diverses, s'apprêtent maintenant à licencier pour faire face à la situation nouvelle. Dans une étude citée par le *Berliner Zeitung*, l'Institut de politique et d'économie internationales estime de un million et demi à deux millions le nombre de chômeurs potentiels.

HENRI DE BRESSON

□ **La supression des visas entre la RDA et la Turquie.** – Le gouvernement ouest-allemand a confirmé, vendredi 30 mars, l'existence d'un accord signé entre la RDA et la Turquie sur la supression de l'obligation de visa entre les deux pays et qualifié cet acte d'*« incompréhensible et inamical »*. Le porte-parole adjoint du gouvernement fédéral, M. Dieter Vogel, a précisé que le gouvernement est-allemand avait accepté de revoir l'accord après les protestations de Bonn et que celui-ci pourrait être suspendu. M. Vogel avait auparavant souligné les *« lourdes conséquenses »* qu'entraînerait un afflux sans obstacles des Turcs en RDA, alors que la RFA entend limiter au maximum l'immigration de ressortissant turcs sur son territoire. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Les pouvoirs du gouvernement ont été renforcés

Les pouvoirs du gouvernement roumain ont été renforcés lors de la session plénière du Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) tenue vendredi 30 mars à Bucarest.

Les quelque 200 délégués représentant 54 partis ou organisations politiques, présents à l'ouverture de la séance, ont adopté un décret-loi, élaboré par le bureau exécutif du CPUN, qui précise les attributions du gouvernement par rapport au CPUN. Ce texte accroît les pouvoirs du gouvernement en général et du premier ministre en particulier en lui permettant, notamment, de désigner les membres du gouvernement sans avoir à en référer au Conseil provisoire.

Il ne fait que confirmer, notent les observateurs, la pratique du gouvernement installé au pouvoir à la chute de l'ancien régime et qui n'est, techniquement, responsable devant personne.

Par ailleurs, le tirage des trois principaux quotidiens nationaux roumains a été réduit, jusqu'aux élections du 20 mai, de 20 % et celui des autres publications de moitié, en raison de la *« pénurie de papier »*, a annoncé vendredi le ministre de la culture roumain, M. Andrei Plesu.

Malgré les demandes des délégués présents, le président de séance, M. Ion Manzatu, a refusé que s'instaure un débat sur ces mesures. Les deux quotidiens, *Romania Libera* et *Tineretul Liber*, s'étaient inquiétés vendredi dernier, pour la première fois depuis la chute de Nicolae Ceausescu, de signes indiquant un retour de la censure en Roumanie.

Enfin, le centre de presse, installé pour faciliter le travail des correspondants étrangers, a été fermé vendredi sans préavis. – *(AFP.)*

BULGARIE

Election d'une Constituante les 10 et 17 juin

Après de difficiles négociations, les communistes au pouvoir et l'opposition ont fixé vendredi 30 mars les dates de l'élection d'une assemblée constituante aux 10 et 17 juin prochain.

La table ronde gouvernement-opposition a décidé, d'autre part, la création d'un poste de président de la République, qui sera attribué à l'actuel président du Conseil d'Etat, le communiste réformateur Petar Mladenov, cinquante-trois ans.

La tâche de l'assemblée constituante sera d'élaborer une nouvelle Constitution dans un délai d'un an et demi. Les élus décideront ensuite eux-mêmes de la dissolution de l'assemblée suivie de nouvelles élections ou de son maintien en tant qu'assemblée ordinaire. – *(AFP.)*

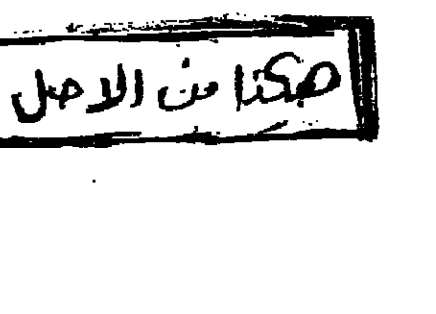
HONGRIE

Accords de désistement pour le second tour des élections

Le Forum démocratique hongrois (MDF), parti de centre droit vainqueur du premier tour des élections législatives avec 24,7 % des voix, a reçu vendredi 30 mars l'important soutien de la formation arrivée troisième, le Parti des petits propriétaires (conservateurs ruraux), ainsi que celui du petit Parti chrétien-démocrate (arrivé sixième). Les trois partis appellent leurs électeurs à voter le 8 avril pour le candidat le mieux placé dans les 171 circonscriptions restant à pourvoir, ce qui assure au MDF toutes les chances de former le prochain gouvernement à l'issue du second tour.

Les libéraux de l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ), arrivés deuxièmes avec 21,38 % des voix, avaient conclu jeudi un accord national de désistement avec la Fédération des jeunes démocrates libres (FIDESZ), arrivée cinquième dimanche dernier, mais ont échoué dans leurs tentatives de s'allier au Parti des petits propriétaires. Cela pourrait les amener à rejoindre dans l'opposition les socialistes au pouvoir, d'ex-communistes qui n'ont eu que 10 % des voix au premier tour. – *(AFP.)*





AMÉRIQUES

Le casse-tête de l'aide américaine

Suite de la première page

Sous la pression des événements et du Congrès, l'ardoise s'est progressivement alourdie. Les Etats-Unis se sont engagés, par exemple, à fournir, sous diverses formes, près de 900 millions de dollars à Varsovie – mais sur plusieurs années. Au bout du compte, tout cela continue à ne pas peser bien lourd, tant dans l'absolu qu'en termes relatifs.

L'ensemble de l'aide américaine à l'étranger atteint un peu moins de 15 milliards de dollars par an, soit 0,3 % du PNB, ce qui place les Etats-Unis au dix-septième rang des pays de l'OCDE. Encore ce chiffre comprend-il la contribution des Etats-Unis aux organisations internationales, et naturellement l'aide prioritaire à Israël (3 milliards de dollars), et quelques autres bénéficiaires attitrés (Egypte, Philippines, Turquie, Pakistan). Pour l'exercice 1991, la Maison Blanche s'est donc contentée de prévoir dans son projet de budget 300 millions de dollars pour l'ensemble de l'Europe de l'Est. L'essentiel de cette somme allant à la Pologne et dans une moindre mesure à la Hongrie, les quatre pays restants (Roumanie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Allemagne de l'Est) devraient se contenter de 10 millions de dollars, une misère qui sera largement absorbée par les frais administratifs.

Bien des élus ne l'entendent pas de cette oreille, et les critiques fusent de toutes parts. Le représentant démocrate Richard Gephardt, ancien candidat à la présidence, reproche à M. Bush de *« manquer de la vision qui lui permettrait de savoir quelles mesures prendre, ou du courage pour les prendre »*. Avec moins d'agressivité, le sénateur démocrate Bill Bradley explique que les Etats-Unis *« ne peuvent pas se permettre de ne pas aider l'Europe de l'Est »*, et il propose d'y consacrer 1 % du budget de la défense, c'est-à-dire environ 3 milliards de dollars (dix fois plus que la proposition de l'administration), une toute petite fraction de ce qu'a coûté aux Etats-Unis en 1989 la défense de l'Europe occidentale (125 milliards de dollars).

M. Brzezinski voit encore plus grand : 25 à 30 milliards de dollars, mais sur plusieurs années, et encore s'agirait-il là, selon lui, de la contribution de l'ensemble des pays occidentaux et non des seuls Etats-Unis.

Bref, on reproche à M. Bush de ne pas comprendre l'enjeu, ou de ne pas répondre en conséquence. Déjà la commission compétente de la Chambre des représentants a voté une forte augmentation de l'aide à l'Europe de l'Est, qui, si le Sénat en est d'accord, serait plus que doublée, passant à 719 millions de dollars.

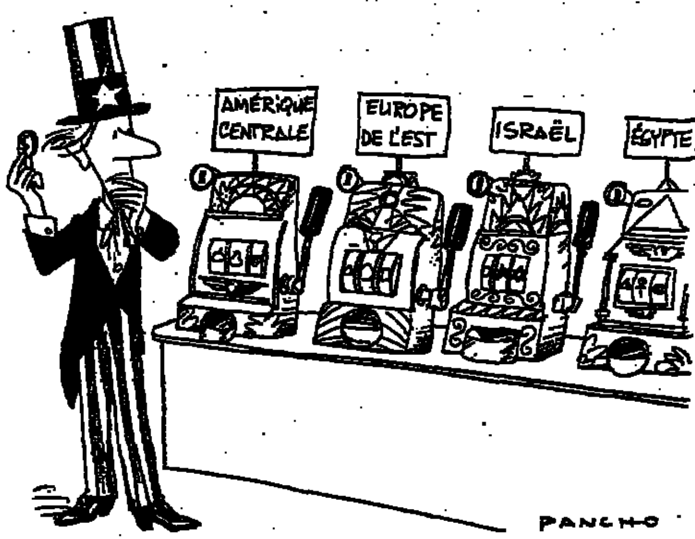
Des choix contestés

Mais ces appels conjugués à « en faire plus » dissimulent mal une remarquable cacophonie dès qu'il s'agit de déterminer les priorités. Certes, quelques-uns des choix opérés par l'administration sont assez largement approuvés, mais quand M. Gephardt demande, sous prétexte d'aider M. Gorbatchev, que l'assistance économique s'étende à l'URSS, sa voix sonne dans un quasi-désert, y compris au sein de son propre camp, celui des démocrates. La Maison Blanche est fermement opposée à cette idée, en raison des dimensions de l'économie soviétique et parce que les réformes essentielles n'ont pas encore été faites. La crainte que Moscou ne « siphonne » l'aide destinée à ses ex-« satellites » est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Washington tient tant à limiter son rôle au sein de la future Banque pour le développement de l'Europe de l'Est.

D'autres choix sont beaucoup plus contestés. L'administration presse-t-elle le Congrès de faire un effort rapide pour le Nicaragua, où les Sandinistes ont eu l'amabilité inespérée de perdre les élections (300 millions de dollars), et aussi pour Panama (500 millions de dollars, ce qui ne correspond qu'à la moitié des dégâts causés par l'intervention américaine de décembre) ? Réponse du président de la sous-commission compétente de la Chambre des représentants, le démocrate Patrick Leahy : *« C'est tout simplement trop d'argent pour deux pays de médiocre importance pour les Etats-Unis en termes d'économie et de sécurité »* ... *Quid* de tous les efforts de M. Reagan pour venir en aide aux *« combattants de la liberté »*, ou de tous ceux de M. Bush pour restaurer *manu militari* la démocratie au Panama ? M. Leahy n'est pas seul : la Chambre des représentants a jugé utile de rogner 80 millions de dollars sur l'aide demandée pour Panama.

Les avis sont partagés. A en croire le *New York Times*, c'est, au contraire, l'aide à l'Amérique centrale qui relève de la responsabilité première des Etats-Unis, tandis que l'Europe de l'Est peut attendre. Et il y a, bien sûr, les nombreux tenants d'un « cartiérisme » à l'américaine, qui estiment que les Etats-Unis doivent d'abord penser à eux-mêmes. *« La Tchécoslovaquie a besoin d'un nouveau système routier, mais les Etats-Unis aussi »*, explique sans détour le sénateur Byrd, tandis que d'autres voix s'élèvent pour contrer les thèses de M. Brzezinski sur la nécessité d'une aide de grande ampleur à l'Europe de l'Est : *« C'est une idée remarquable ... pour les Européens et les Japonais »*, écrit un professeur dans une lettre au *New York Times*, en soulignant que les Etats-Unis doivent remettre en ordre *« leur propre maison »* afin de redevenir un modèle pour les autres pays.

D'ailleurs, ceux-là mêmes qui réclament un accroissement de l'aide à l'étranger n'ignorent pas l'opinion du public : 80 % des Américains, à en croire un sondage réalisé pour *Business Week*, sont hostiles au lancement d'un « nouveau plan Marshall », et les trois quarts d'entre eux s'opposeraient même à ce que l'on consacre à l'Europe de l'Est les économies dégagées grâce à une éventuelle réduction des troupes américaines en Europe.



Un exercice limité

Résultat, ni les élus ni l'administration ne se risquent à proposer une augmentation sensible du niveau global de l'aide à l'étranger. Les plus audacieux se contentent de suggérer qu'on prélève un peu sur le budget du Pentagone : M. Bush lui-même, pourtant récemment encore tout à fait hostile à ce qu'on tire par avance sur les *« dividendes de la paix »*, a proposé cette solution pour l'aide à Panama. Mais, pour l'essentiel, on se contente de chercher à redistribuer les crédits, à enlever à l'un pour donner à l'autre, quitte à priver de leur maigre pécule des pays aussi pauvres que la Somalie ou le Soudan. L'exercice est forcément limité puisque près des neuf dixièmes de l'aide totale sont pratiquement bloqués, reconduits d'année en année au profit d'une série de pays prioritaires.

C'est pour lutter contre cette tendance et retrouver un peu de marge de manœuvre que le sénateur Dole avait osé, au début de l'année, suggérer l'impensable : que l'aide à Israël – et accessoirement à d'autres protégés privilégiés – soit réduite de 15 %. L'affaire a bien sûr fait grand bruit, d'autant que, formulée par le leader des républicains au Sénat, elle apparaissait clairement comme un ballon d'essai lancé par la Maison Blanche. Mais, dans les faits, le Congrès est en train de prendre le chemin exactement inverse : la Chambre des représentants s'est déjà prononcée pour la mise à disposition de 400 millions de dollars destinés à garantir les prêts à la construction de logements pour les juifs soviétiques qui arrivent en Israël, sans compter quelques fonds supplémentaires pour faciliter leur installation, sur place ou aux Etats-Unis.

Déficit budgétaire, bloquages politiques, inaptitude à s'entendre sur les priorités, tentation du repli sur soi : autant d'écueils entre lesquels les responsables et les élus semblent ballottés. Il suffirait peut-être d'une voix un peu ferme, qui sache s'élever avec un peu plus d'autorité que les autres, pour indiquer le chemin à suivre et, éventuellement, imposer des décisions impopulaires (en 1947, seulement 14 % des Américains approuvaient le lancement du plan Marshall). Cette voix pourrait être celle du président. Mais, pour l'heure, M. Bush ne semble nullement disposé à se battre sur ce terrain.

JAN KRAUZE

SALVADOR

Rencontre à Genève entre le gouvernement et la guérilla

Des représentants du gouvernement salvadorien et du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) rencontreront le secrétaire général de l'ONU, M.Javier Perez de Cuellar, mercredi 4 avril à Genève, pour tenter de relancer des négociations de paix. Les deux parties s'entretiendront d'abord séparément avec M. Perez de Cuellar, avant d'avoir une séance conjointe de discussions. Le président Alfredo Cristiani a offert, vendredi, une *« large amnistie »* aux guérilleros du FMLN comme *« première garantie »*.

Les précédents efforts pour tenter de mettre fin à dix ans de guerre civile au Salvador ont échoué à la fin de l'an dernier, peu avant que les guérilleros d'extrême gauche lancent une vaste offensive en novembre. A l'issue de ces combats, qui ont duré plusieurs semaines, les deux parties avaient fait appel à l'ONU pour tenter une médiation. Le président Cristiani comme les dirigeants du FMLN s'étaient rendu à New-York pour rencontrer à ce propos M. Perez de Cuellar. – (*AFP, Reuter.*)

CHILI

Un nouvel archevêque nommé à Santiago

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Le diocèse de Santiago a un nouvel archevêque, Mgr Carlos Oviedo, qui remplace le cardinal Fresno, atteint par la limite d'âge. Mgr Oviedo entrera en fonctions dans deux mois et prendra ainsi la tête de l'Eglise chilienne. Le Vatican laisse donc celle-ci se gouverner « au centre ». Mgr Oviedo, âgé de soixante-trois ans, incarne en effet, comme son prédécesseur, le sentiment majoritaire au sein de la conférence épiscopale : hier opposition mesurée au régime militaire, aujourd'hui soutien non dissimulé au rétablissement de la démocratie. Mais c'est surtout la *« réconciliation nationale »* que prêche Mgr Oviedo. Docteur en droit canonique, d'un naturel prudent, le nouvel archevêque n'est pas un tenant de la « théologie de la libération ».

L'Eglise progressiste peut cependant pousser un soupir de soulagement. Les conservateurs, minoritaires dans l'épiscopat mais très en cour à Rome, n'ont finalement pas obtenu la désignation d'un des leurs. Le nouvel archevêque sera l'interlocuteur rêvé pour le pouvoir. Le ministre de l'intérieur, M. Enrique Krauss, n'hésite pas à parler de *« bénédiction »* à propos de sa nomination. Et la presse progouvernementale ne se fait pas faute de rappeler que Mgr Oviedo a toujours mené la vie dure aux autorités militaires dans son diocèse du nord du pays, au point d'avoir été un jour traité d'*« évêque communiste »* par un général.

GILLES BAUDIN

DIPLOMATIE

Un entretien avec M. Stoltenberg

« Sans nouveaux moyens, nous allons vers une situation dramatique » nous déclare le nouveau haut-commissaire pour les réfugiés

Dans un entretien accordé au Monde, le nouveau haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Thorvald Stoltenberg, évoque les difficultés auxquelles le HCR doit faire face alors que la générosité des Etats marque le pas.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

« La situation mondiale des réfugiés reflète l'état de santé politique de la planète. Tout comme la capacité des Etats à résoudre le problème des réfugiés est le reflet de leur santé morale. » Pour l'ancien ministre norvégien des affaires étrangères, qui a hérité le 15 janvier dernier de 15 millions de réfugiés et d'un haut commissariat (HCR) en proie à de graves difficultés financières, la planète ne va pas bien. Et elle n'ira pas mieux tant que les Etats ne donneront pas au Haut Commissariat les moyens politiques et financiers d'agir efficacement sur les effets et sur les causes des exodes.

Diplomate, M. Stoltenberg trouve les Etats *« coopératifs »*, et souligne que *« plusieurs ont promis d'augmenter leurs contributions »*. Il n'en reste pas moins que 1990, *« année cruciale »*, commence mal. D'autant plus que l'organisation, affaiblie par une crise qui s'était soldée, en novembre dernier, par le départ anticipé de l'ancien haut-commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, est en cours de réorganisation.

Pour des besoins évalués cette année à 702 millions de dollars, les rentrées escomptées sont de 550 millions. Avec un passif de 38 millions hérités de l'an dernier, le déficit global approcherait les 200 millions. Ce qui confirme une tendance marquée à la baisse des ressources. *« En 1980, le HCR disposait pour chaque réfugié de deux fois plus de ressources qu'en 1990 »*, constate M. Stoltenberg, avant d'ajouter : *« Si nous n'obtenons pas rapidement les fonds nécessaires à nos opérations, nous allons vers une situation dramatique, surtout en Afrique. » (Voir encadré.)*

« La plupart des gouvernements, poursuit le haut-commissaire, *réagissent vivement aux pratiques de refoulement de réfugiés de la mer par des pays de premier asile. C'est bien, mais ils doivent comprendre qu'une réduction de crédits aux réfugiés revient à peu près au même. C'est aussi une question de vie ou de mort. »*

Comment empêcher que cet état de choses ne devienne chronique ? Pour M. Stoltenberg, la réponse est d'abord politique. *« Trop de gens posent le problème des réfugiés en simples termes de charité. La charité c'est bien, mais ça ne sera jamais assez. Dans cette ère nouvelle de coopération internationale, il faut que les Etats fassent preuve de la volonté indispensable pour résoudre les problèmes existants et pour en prévenir de nouveaux. »*

L'exemple de Hongkong

Pour le haut-commissaire, *« tant que le problème des réfugiés n'aura pas la place qu'il devrait avoir dans l'échelle des priorités internationales, on n'en sortira pas »*. Par contre, *« le jour où l'on tiendra compte des causes profondes des exodes, ainsi que de leurs conséquences sur l'immigration, la sécurité et les relations internationales, alors le problème aura la place qu'il mérite sur l'agenda politique, et les ressources arriveront »*.

Mais comment amener les Etats à élargir leur vision, alors que la plupart d'entre eux, peu soucieux d'accepter de nouveaux réfugiés ou d'augmenter leurs contributions, reprochent au HCR de trop en faire, d'élargir son mandat, de mélanger réfugiés politiques et migrants économiques, de se lancer dans de couteûses activités d'autosubsistance, etc.

« En théorie, répond M. Stoltenberg, *il n'est pas difficile de faire la part des choses ; c'est ce que fait notre mandat. Mais la réalité est souvent différente. Par exemple, si d'autres organisations, censées prendre le relais du HCR en matière d'assistance aux réfugiés sont défaillantes, dois-je dire : Le rôle du HCR s'arrête là, je plie bagage ? Qu'on ne compte pas sur moi pour ça ! Prenez l'exemple de Hongkong. La majorité des demandeurs d'asile vietnamiens ont été exclus par les autorités de la catégorie réfugiés. Ils ne relèvent donc pas formellement de mon mandat. Dois-je pour cela les abandonner à leur sort ? Si je faisais cela, j'affaiblirais mon mandat et ma capacité à protéger les demandeurs d'asile. D'autant plus que, le processus de détermination du statut n'étant pas satisfaisant, j'ai demandé aux autorités de l'améliorer. »*

Cela étant, M. Stoltenberg se déclare favorable au rapatriement des personnes non-éligibles au statut de réfugiés. Dans le cas des boat-people vietnamiens de Hongkong, et dans les cas similaires, il est prêt à voir le HCR jouer un rôle élargi dans la supervision des retours et l'aide à la réinsertion. Mais, dit-il, *« si les Etats le veulent, ils doivent le dire clairement. Et fournir les ressources nécessaires. C'est un test de leur volonté politique »*.

« Je ne cherche pas à élargir mon mandat, pas non plus à fuir les réalités, précise le haut-commissaire. *Les réfugiés dont je suis responsable doivent pouvoir bénéficier des politiques d'asile que les Etats se sont engagés à respecter. Et ce qui me guidera avant tout dans l'exercice de mon mandat c'est la protection : 15 millions de personnes à protéger, ce n'est pas une abstraction. »*

« Cela dit, poursuit M. Stoltenberg, *certains ont tendance à parler de façon méprisante de réfugiés économiques par opposition aux réfugiés politiques. Mais une personne pauvre n'est pas une personne libre. Et, parfois, la pauvreté n'est pas moins dangereuse que la persécution politique. Le HCR n'a ni le mandat ni les moyens pour résoudre ce problème, mais une chose est claire : le problème des réfugiés doit être résolu par une politique d'asile, le problème de la pauvreté doit l'être par une politique de développement. C'est là un défi pour nous tous. »*

Propos recueillis par
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Crise financière et coût humain

Environ 250 000 enfants réfugiés souffrent de malnutrition, *« tous sont en danger de mort »* et *« leur nombre paraît en augmentation »*, indique un récent document interne du HCR. *« La cause du problème est simple mais dramatique »*, poursuit le texte. Il s'agit d'*« un manque de ressources alimentaires »* qui a *« coïncidé avec la crise de financement du HCR »*.

En 1989 les spécialistes du HCR ont noté une augmentation de la malnutrition dans les camps de réfugiés au Malawi, au Soudan, en Ethiopie, en Zambie, en Somalie et au Pakistan. Dans ces pays, *« la malnutrition a accru la vulnérabilité des réfugiés à certaines maladies comme la méningite, le choléra et l'hépatite »*, souligne le document.

Compte tenu des *« contraintes budgétaires »* le HCR *« ne possède plus la flexibilité qui lui permettait auparavant de faire face a une crise de ravitaillement en achetant des aliments en espèces sur le marché local »*. Début 1990, tout paraît indiquer une aggravation de la situation.

La visite du chancelier Kohl à Londres

Quand Helmut et Maggie font semblant de s'entendre...

LONDRES

de notre correspondant

La conférence de presse commune qu'ont donnée M. Helmut Kohl et Mme Margaret Thatcher, vendredi 30 mars à Londres, à la fin de leurs entretiens aurait pu s'intituler : comment faire semblant de se comprendre et de s'apprécier quand on n'est pas vraiment d'accord ? Le numéro d'acteurs était remarquable, le chancelier faisait assaut de politesse, et Mme Thatcher contrôlait tout avec entrain au point d'indiquer à un journaliste de la BBC la bonne méthode pour tenir son micro. Mais les réponses des deux dirigeants, et plus encore leurs silences, ont apporté la preuve que les divergences entre Londres et Bonn restent considérables.

M. Kohl a commencé par un hommage. Les relations avec la Grande-Bretagne sont *« fondamentales »* selon lui, et sans les soldats britanniques stationnés en Allemagne, celle-ci *« n'aurait pas connu les quarante ans de paix qui viennent de s'écouler »*. Mme Thatcher, de son côté, a félicité son interlocuteur pour sa *« fermeté »* à vouloir maintenir la future Allemagne unie dans l'OTAN *« pour le bien de tous »*. La conversation qu'elle a eue avec lui a été, dit-elle, *« extrêmement bonne et fructueuse »*.

Les choses se compliquent un peu dès lors que les questions se font plus précises. Faut-il conserver des missiles nucléaires à courte portée sur le sol de la RFA ? Mme Thatcher, qui avait ardemment milité à l'automne dernier pour que ceux-ci soient non seulement préservés mais modernisés, continue de penser que la présence de ces engins est *« vitale »*. Le chancelier, trop poli pour la contredire de front, fait néanmoins remarquer que ceux-ci visent des villes comme Prague, Budapest ou Rostock. Et il venait justement de dire que les habitants de Rostock étaient des Européens comme les autres...

Sourire épanoui ...

Mme Thatcher se veut conciliante. L'OTAN avait certes décidé de moderniser ces missiles, mais la situation a évolué, et il faut en discuter avec les partenaires de l'Alliance. M. Kohl estime aussi que *« le monde a changé et que nous devons, au sein de l'OTAN, en tirer les conséquences »*. Mais lorsqu'on lui demande s'il souhaite, comme Mme Thatcher, le maintien de forces américaines, britanniques et françaises ainsi que d'armes nucléaires en Allemagne, il préfère éviter d'entrer dans le détail et se contente de répondre : *« Nous voulons la protection entière de l'OTAN pour le territoire allemand. »*

C'est à propos de l'Europe que les différences sont les plus marquées. On sait que le chancelier souhaite une relance de la construction politique, et notamment un accroissement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg. Qu'en pense Mme Thatcher ? La réponse est sans ambiguïté : *« Je ne vois pas la nécessité d'un tel accroissement. »*

Pour la « Dame de fer », la coopération politique est déjà très grande entre les Etats membres, mais celle-ci ne doit en aucun cas acquérir un caractère obligatoire. *« Nous coopérons volontairement, mais chacun de nous garde sa fierté, son identité nationale, son histoire et ses particularités »*, conclut-elle. Elle conclut si bien qu'elle en oublie de demander à son hôte s'il a quelque chose à ajouter. Elle se reprend, mais M. Kohl, le sourire épanoui, n'a rien à dire de plus.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les « états généraux » de l'opposition

L'immigration oppose la droite aux centristes

Des centristes aux indépendants du CNI, des radicaux aux libéraux, des giscardiens aux chiraquiens, toutes les formations politiques de la droite devaient se retrouver, samedi 31 mars et dimanche 1er avril pour une deuxième convention des états généraux de l'opposition consacrée à l'immigration. Conçus à l'origine pour bâtir ce que M. Pierre Mauroy appelait jadis pour la gauche « le socle du changement », et pour démontrer également qu'au-delà des querelles d'hommes ce qui unit les formations de l'opposition – selon un adage souvent répété dans ses rangs – est plus important que ce qui les différencie, ces états généraux n'ont pas encore atteint leur but.

La première convention organisée en janvier dernier sur l'éducation avait déjà révélé les limites de ce genre d'exercice consensuel. Depuis qu'elle était annoncée, cette convention sur l'immigration était encore autrement plus redoutée, sachant d'avance quelles contorsions imposerait le grand écart entre les thèses du CNI de M. Yvon Briant et les conceptions centristes d'un Pierre Méhaignerie ou d'un Bernard Stasi.

La bévue consistant à inscrire au calendrier cette convention le jour même où le Front national tient congrès à Nice n'a guère contribué à atténuer l'inquiétude générale. Dès lors, les promoteurs de ces états généraux qui ont multiplié les rencontres entre experts et les visites sur le terrain ont choisi la prudence.

Leur ambition au cours de ce week-end était de dégager un consensus minimal plutôt que de tenter de présenter, au terme de ces deux jours de discours et de tables rondes, une doctrine intangible assortie d'un arsenal de solutions concrètes et définitives.

Une convention à haut risque

Malgré ces précautions, cette convention s'annonçait cependant à haut risque. Toutes les réunions communes de préparation n'avaient pas permis samedi de lever l'écueil majeur qu'est le dossier de la protection sociale des immigrés sur lequel le RPR et une partie de l'UDF ne sont manifestement pas d'accord avec les centristes. M. Nicolas Sarkozy, responsable pour le RPR de ces états généraux, avait confirmé, dès vendredi, qu'il était partisan de réserver certaines prestations sociales aux Français.

Signant avec l'économiste libéral, M. Henri Lepage, un article dans *le Quotidien de Paris* du samedi 31 mars intitulé *« une autre approche de l'immigration »*, M. Alain Madelin, l'autre organisateur de ces états généraux, défend exactement la même idée. *« Bien évidemment*, écrit-il, *il ne saurait être question de priver les travailleurs étrangers de leurs droits sociaux fondamentaux, lorsqu'ils sont la contrepartie de leur travail et de leurs cotisations d'assurance. Mais à l'inverse, les étrangers en France ne saurait prétendre à l'intégralité des droits français. Certaines prestations peuvent tout à fait légitimement être réservées aux nationaux ou aux étrangers bénéficiant d'accords de réciprocité. Après tout, lorsqu'il y a la guerre, le principe est qu'on ne mobilise que les nationaux. Les étrangers ne sont pas obligés de s'engager. Lorsque la solidarité est en cause, pourquoi devraient-ils bénéficier de l'égalité des avantages et ne pas en partager les devoirs ? »*

Cette approche qui, au niveau même de la comparaison militaire, évoque les propos courants de M. Jean-Marie Le Pen va tout à fait à l'encontre des principes centristes. Leur secrétaire général, M. Jacques Barrot, comptait dès l'ouverture samedi matin de cette convention, s'en expliquer nettement. *« La politique de l'immigration*, devait-il déclarer, *est en même temps une politique d'intégration fondée sur la volonté de traiter les résidants étrangers sans esprit d'exclusion. La République se doit de ne pas mesurer chichement les droits sociaux de ceux qu'elle accepte sur son territoire de manière régulière. Le CDS est très attaché à cette égalité devant les droits sociaux pour deux raisons : c'est toute la conception de la République qui se refuse aux discriminations, voire aux exclusions, qui est en cause. (...) Même si l'on doit clarifier certaines règles d'attribution des prestations sociales et certaines conventions bilatérales, il ne faut pas s'écarter du principe de l'égalité des droits. Cette attitude est conforme à notre Constitution et elle constitue le meilleur facteur d'intégration dans une communauté qui ne peut pas vous accueillir à moitié si elle entend vous intégrer à part entière. »* Les dirigeants centristes ont fait savoir ces dernières heures que *« ne voulant renoncer à leurs valeurs »*, ils ne transigeraient point sur cette question.

L'autre moment fort de cette convention devait être l'intervention, samedi midi, de M. Valery Giscard d'Estaing . Depuis des mois, on peut juger de sa prudence calculée et pertinente sur ce terrain miné de l'immigration. Depuis des mois, on attend de sa part une condamnation de M. Jean-Marie Le Pen et des thèses qu'il véhicule, qui n'est jamais venue. Adepte de la synthèse, comment conciliera-t-il cette fois les positions RPR et centristes, comment appréhendera-t-il le problème du Front national sans que les *compromis* passés ne flairent trop la compromission ?

DANIEL CARTON

□ **Crise au sein du CDS de l'Orne.** – M. Francis Geng, député, quitte la présidence du CDS de l'Orne. Il a remis son mandat au secrétaire général M. Daniel Niette, conseiller général, avec qui il est en conflit. C'est aux dernières élections régionales que la crise a éclaté. Alors que M. Geng appuyait à Alençon le candidat de l'union UDF-RPR, M. Niette soutenait un candidat CDS. Résultat, c'est un socialiste qui était élu. Récemment, M. Niette et quelques-uns de ses amis du conseil général ont répondu favorablement à une invitation de MM. Jean-Pierre Soisson et François Doubin pour parler politique, provoquant cette fois la démission de M. Geng de la présidence. – *(Corresp.)*

Le congrès du Front national à Nice

M. Le Pen cherche à élargir son électorat

Le huitième congrès du Front national, qui s'est ouvert vendredi 30 mars à Nice, se clôturera dimanche 1er avril par un discours de M. Jean-Marie Le Pen.

NICE

de notre envoyé spécial

« Pour la première fois, les conseillers municipaux du Front national ont voté le budget de la ville de Nice, ce qui est évidemment un acte politique, et, de ce fait, ils sont entrés dans la majorité municipale. » En prononçant ces mots avec la touche de flagornerie qui ne *semble* jamais le quitter, Me Jacques Peyrat a délivré l'unique message politique marquant de la première journée, très technique, du huitième congrès du mouvement d'extrême droite, vendredi 30 mars, à Nice.

Le chef de file des sept élus du Front au conseil municipal a donné la véritable dimension de l'entrevue que M. Jacques Médecin, le maire *RPR*, a accordée à M. Jean-Marie Le Pen, accompagné des dirigeants de son parti, pendant plus d'une heure, en précisant qu'elle scellait *« sinon un accord, sinon un pacte, mais en tout cas une réconciliation »* qui doit ouvrir la voie d'une union de toute la droite sans aucune exclusive et surtout pas celle du Front national.

M. Médecin, qui ne dédaigne pas flirter avec les thèses de M. Le Pen – *« La ville est très Front national »*, a déclaré Me Peyrat, – n'est pourtant pas allé jusqu'à se faire filmer, au début ou à la fin de cette rencontre, en compagnie du dirigeant d'extrême droite à qui il a remis les armoiries de la ville de Nice au cours d'une cérémonie protocolaire.

Le Front national, qui se fixe comme objectif *« la conquête du pouvoir »*, semble prêt, pour autant que la droite montrerait de la compréhension à son égard, à se transformer tactiquement en partenaire de celle-ci dans les instances municipales ou régionales, pour se trouver stratégiquement en position de force à l'occasion de l'échéance décisive que constitue l'élection du président de la République.

Se refaire une beauté

Comme le fit en son temps le PS avec le PCF, le Front ne serait pas mécontent de former, sur le terrain de la gestion, une union de la droite avec son extrême dont, à terme, il serait le seul bénéficiaire. Les dirigeants d'extrême droite pensent sans doute que les résultats des élections locales égrenés au fil des semaines finiront par avoir raison des interdits fixés par le RPR et l'UDF puisque certaines de leurs propositions politiques d'exclusion, toutes fondées sur la *« préférence nationale »*, trouvent déjà un écho dans les rangs de la *droite*, notamment chez certains chiraquiens.

Après la *« traversée du désert »* de 1972 à 1983, *« l'émergence et l'implantation »* de 1983 à 1990, selon les termes utilisés par M. Bruno Mégret, le délégué général, (*le Monde* du 31 mars), la troisième phase qui s'ouvre aujourd'hui pour le Front national est jouée sur le mode « soft ». M. Le Pen donnerait presque l'impression d'abandonner l'immigration à la droite parlementaire pour qu'elle s'en débrouille avec les arguments qu'il a martelés pendant cinq ans, pour se retrouver tranquillement face aux écologistes sur *le terrain* de l'environnement *et* face au pouvoir socialiste sur la question sociale. Après la démolition de la droite, M. Le Pen s'offrirait ainsi la conquête de deux nouveaux électorats.

A l'évidence, le Front a besoin de se refaire une beauté ou de rechercher une virginité pour se lancer dans cette opération. D'où les efforts incontestables qu'il multiplie pour tempérer son discours dont les références implicites et les ressorts explicites demeurent pourtant les mêmes, et pour donner une image paisible de lui-même.

Ainsi, un journaliste qui avait été brutalisé par un membre du service d'ordre militant, contrairement aux consignes de bon voisinage qui sont données par les dirigeants, a immédiatement reçu les *« excuses officielles du Front national »* de la bouche de M. Roger Holleindre, grand patron du Centre national des combattants (CNC). L'auteur de l'incident musclé a été aussitôt démis de cette fonction par M. Le Pen pour être affecté à d'autres tâches où il pourra mieux exprimer son talent. Le Front national ne veut pas rater un congrès dont le centre est, avant tout, M. Le Pen lui-même, qui, par un curieux hasard, cumule pourtant en ce moment ses rencontres avec la justice et les tribunaux.

OLIVIER BIFFAUD

□ **PRÉCISION.** – Dans nos éditions du 31 mars, une coupe malencontreuse a rendu énigmatique que l'un des intertitres renvoyant à une déclaration de M. Megret sur la stratégie du Front national. Il fallait lire, sous la plume du délégué général du FN : *« Notre objectif n'est plus de placer quelques ministres au sein d'un gouvernement mais de réaliser la grande alternance, de prendre en charge la direction des affaires de la République. (...) Cette stratégie consiste à jouer de la déliquescence du système politique et de la décomposition des appareils RPR et UDF pour accélérer les reclassements et réunir autour de Jean-Marie Le Pen tous ceux qui, actuellement dispersés sur l'échiquier politique, se reconnaissent dans ses options identitaires.»*

A Clichy-sous-Bois le candidat du PCF demande au maire sortant de retirer sa candidature

L'élection du maire de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), samedi 31 mars, pour laquelle deux candidats communistes sont en lice, devait se dérouler dans un climat tendu (1).

Vendredi 30 mars, M. Christian Chapuis, candidat du PCF au poste de maire de Clichy-sous-Bois a *« solennellement »* demandé au maire sortant, M. André Déchamps, condamné par la direction du PCF pour propos racistes (*le Monde* du 31 mars), de *« retirer sa candidature »*, *« pour respecter le choix de ses électeurs »*, après avoir indiqué que les conseillers municipaux du Front national avaient fait savoir qu'ils *« voteront au second tour pour André Déchamps »* .

Le Front national, qui devait présenter son propre candidat au premier tour de l'élection du maire, n'a donné officiellement aucune consigne de vote pour le second tour. Pour couper court à certaines rumeurs faisant état d'un vote des conseillers RPR en faveur de M. Déchamps, M. Robert Pandraud, député de Seine-Saint-Denis et secrétaire général adjoint du RPR chargé des élections, a déclaré vendredi que *« le RPR n'a pas à s'immiscer dans le règlement de comptes qui agite à l'heure actuelle le PCF. La liste soutenue par le RPR se présentait contre celles du PCF et du Front national »*.

Les reconstructeurs communistes ont dénoncé vendredi 30 mars *« la direction du PCF* [qui] *attend le lendemain du deuxième tour* [de l'élection municipale] *pour découvrir les penchants racistes de celui à qui elle a confié la conduite de la liste pour passer le cap électoral »*.

(1) Le conseil municipal élu le 25 mars se compose d'un conseiller PS dissident, de treize PCF, six PS, six personnalités indépendantes élues sur la liste Déchamps. L'opposition est représentée par cinq conseillers FN et quatre RPR.

□ **M. Delebarre réélu maire de Dunkerque.** – M. Michel Delebarre (PS), ministre des transports, a été réélu maire de Dunkerque (Nord), vendredi 30 mars, par 38 voix contre 2 à Philippe Eymery (FN) et 9 abstentions. Le nouveau conseil municipal de Dunkerque est composé de 17 socialistes, 3 communistes, 1 membre du Forum progressiste (rénovateur communiste), 2 MRG, 3 écologistes, 1 membre de l'Association des démocrates, 11 personnalités, 1 CNI, 3 UDF, 3 RPR, 2 div. d. et 2 FN.

M. Giscard d'Estaing propose qu'une nouvelle loi sur la nationalité soit soumise à référendum

Devant les états généraux de l'opposition, réuni samedi 31 mars, à Villepinte, M. Giscard d'Estaing a violemment dénonçé la politique de la gauche en matière d'immigration.

M. Valéry Giscard d'Estaing devait s'en prendre en ces termes au pouvoir socialiste.

« La faute la plus grave du pouvoir actuel, devait-il dénoncer, *est d'avoir livré ce débat aux seuls extrémistes. Par son refus d'ouvrir une réflexion objective, par son inaction totale depuis dix ans, il a empoisonné le débat sur l'immigration.*

» En faisant le vide au centre, c'est-à-dire en étant incapable de conduire une action juste, ferme, et raisonnable pour résoudre ce problème – comme l'ont fait pendant ce temps nos partenaires européens, – il a abandonné le terrain aux deux extrémismes, celui de la haine et celui de l'idéologie.

» En même temps, il a causé un tort grave à la France, en laissant répandre l'accusation de racisme contre un peuple qui pratique actuellement la politique de naturalisation la plus ouverte d'Europe, et qui a été le premier pays d'accueil dans les années 70, des réfugiés chiliens et vietnamiens persécutés chez eux.

» J'approuve et j'appuie toute action visant à combattre le racisme, mais je refuse de laisser faire un procès d'intention collectif au peuple français. »

« Nous n'acceptons ni la xénophobie, ni la francophobie ! », devait encore ajouter l'ancien président.

« C'est le rôle de l'opposion de ramener le débat sur l'immigration vers le centre de la société française, là où on peut espérer le traiter dans la clarté, la justice et la fermeté ! »

« Pendant les dix dernières années, le problème de l'immigration a été empoisonné à la fois par des propositions provocantes, et par une inaction totale. »

M. Giscard d'Estaing considère en outre que l'intégration doit être réservée à la seule catégorie des *« Français de la première génération »*. Il recommande, pour ces derniers, la création d'un commissariat à l'intégration.

S'agissant des étrangers vivant régulièrement en France, dont il estime le nombre à quatre millions et demi et dont il ne remet pas en cause les droits sociaux, M. Giscard d'Estaing estime que leur droit à devenir français doit être revu, en débarrassant *« le code de la nationalité des dispositions héritées de la période coloniale »*. *« Il faut décider qu'il n'existera plus de dispositions particulières en fonction des anciennes relations coloniales, mais un seul régime de droit commun »*, dit-il. Ce régime, aux yeux de l'ancien président, doit exclure l'automatisme et reposer sur la volonté. Il faut également, selon lui, abroger les dispositions permettant à des parents étrangers d'acquérir, au nom de leurs enfants mineurs nés en France, la nationalité française.

Sur un plan plus général, M. Giscard d'Estaing affirme que *« la France n'est pas un pays d'immigration »* et qu'elle doit se donner les moyens de *« gérer un quota zéro d'immigration »*. M. Giscard d'Estaing se prononce également pour l'abrogation de la loi Joxe du 2 août 1988. Il estime qu'il faut réactiver et rénover les régimes d'aide au retour. Il propose enfin, d'une part, l'élargissement du champ d'application du référendum, et, d'autre part, qu'une nouvelle loi sur la nationalité soit soumise à référendum.

Le débat sur l'union

Un entretien avec M. Pierre-André Wiltzer

« Si le RPR veut dominer, nous nous organiserons pour résister », nous déclare le député UDF

M. Pierre-André Wiltzer, député UDF de l'Essonne et co-signataire de l'appel pour la « Force unie », répond à nos questions sur l'organisation de l'opposition.

« Vous vous félicitez de l'approbation d'un texte sur l'union de l'opposition par la quasi-totalité de vos collègues députés UDF, or il ne mentionne pas la « Force unie » dont vous êtes l'un des initiateurs.

– Les députés UDF ne sont pas myopes. Ils connaissent le sens des mots et savent pourquoi ils ont voté ! Au reste, la marque de fabrique dont vous parlez importe peu... Ce qui compte, c'est le contenu. En l'occurrence, la création d'une formation commune réunissant toute l'opposition. Plus nous serons nombreux à exprimer la même volonté, plus l'union s'imposera aux partis. C'est pourquoi je me réjouis du vote du groupe UDF.

– Quel est le principal obstacle au développement de votre démarche ?

– C'est la peur devant la remise en cause des situations acquises. Mais elle est mauvaise conseillère... Si l'appareil du RPR veut se renforcer pour dominer les autres partis de l'opposition, ceux-ci s'organiseront à leur tour pour résister à la pression. On commence à le voir.

» C'est un scénario que nous connaissons bien depuis quinze ans. Mais c'est un scénario-catastrophe ! Et toutes les formules pour organiser des primaires seront impuissantes devant une logique infernale : celle de la compétition entre des hommes et des partis que rien d'essentiel ne sépare plus. Il faut briser cette logique pendant qu'il en est encore temps. Il n'y a qu'une solution : consulter démocratiquement les élus de France comme le propose l'appel pour la « Force unie ».

– Pourquoi voulez-vous que le débat sur les structures précède celui sur le programme ?

– Parce que l'opposition est avant tout malade de ses structures. Elle exprime des valeurs et des idées qui gagnent partout dans le monde, alors que les socialistes sont en panne. Elle dispose d'hommes de qualité. Mais, faute d'une organisation cohérente, son image et son message sont brouillés. Même si cela dérange quelques habitudes, la réforme des structures de l'opposition est donc un préalable.

» Naturellement il ne s'agit pas de fabriquer un parti de plus, ni de fondre toutes les familles politiques actuelles dans un parti unique et monolithique. Il s'agit, comme cela existe à l'étranger, de construire une grande formation unie, pratiquant la démocratie interne et respectant l'identité des diverses sensibilités qui s'expriment en son sein. Ce n'est pas un problème bien difficile à résoudre pour peu qu'on le veuille sincèrement. »

Le gratin de l'extrême droite

Une partie du gratin planétaire de l'extrême droite s'est retrouvée vendredi en fin d'après-midi pour un cocktail un peu tristounet sous les magnifiques plafonds d'un somptueux hôtel du front de mer à Nice, le Negresco.

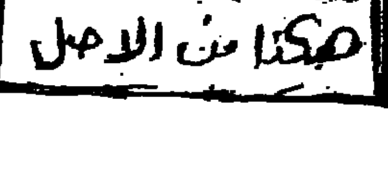
Les amis étrangers de M. Le Pen ont sablé le champagne avec quelques représentants *locaux du Front national*. *« Franz I »*, s'est exclamé le président du groupe technique des droites européennes à Strasbourg en voyant M. Schönhuber, le chef de file des républicains allemands. Caporal de la Waffen SS pendant la guerre -il n'avait pu être incorporé dans la « Luftwaffe » (l'aviation) – M. Schönhuber a devisé avec un ancien compagnon d'armes – il l'a présenté à son épouse comme un *« Waffen Bruder »* – qui siège au bureau politique du Front. Peu enclins aux mondanités, une petite moitié des trente membres du « BP » a séché ce rallye.

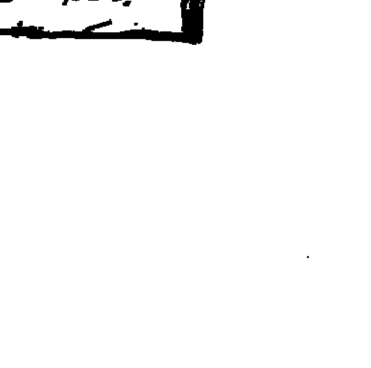
Ceux-là n'ont pu voir M. Osami Kuboki, le président japonais de la Ligue anticommuniste mondiale, toujours souriant malgré les difficultés présentes de sa fonction à l'Est, qui était guidé par M. Pierre Ceyrac, député européen du Front et fidèle du Dr Moon. M. Kuboki était accompagné d'un non moins souriant acolyte qui distribuait à qui la voulait la carte de visite de son patron.

O. B.

□ **M. Mitterrand en légère baisse selon BVA.** – Selon une enquête réalisée par BVA (1) et publiée dans *Paris-Match* daté du 29 mars, la cote de popularité de M. François Mitterrand a baissé de trois points de février à mars (55 % d'opinions favorables au lieu de 58 %). *Celle de* M. Rocard a perdu un point au cours de la même période (48 % au lieu de 49 %). Il reste le meilleur « présidentiable » pour les électeurs de gauche. M. Rocard, avec 39 %, devance nettement M. Laurent Fabius (17 %) et M. Jacques Delors (13 %). M. Jacques Chirac reste le meilleur candidat des électeurs de droite pour 46 % d'entre eux (au lieu de 43 % en février dernier). En cas d'élections législatives anticipées, le rapport droite-gauche reste équilibré (36 % des intentions de vote contre 37,5 % à la gauche). La gauche pâtit particulièrement du niveau élevé des écologistes (14 % des intentions de vote) alors que le PS reste stable (29 %). A droite, l'UDF est stable à 10 %, le RPR en légère baisse (26 % au lieu de 28 % en février dernier). *Le FN* en profite (12,5 % au lieu de 10 %).

(1) Enquête réalisée du 1er au 5 mars puis du 14 au 22 mars auprès de deux échantillons, l'un de 3 643 personnes, l'autre de 927 personnes.







Le Pen cherche ... son électorat

POLITIQUE

En visite à Lyon

M. Rocard annonce un plan social pour les étudiants

A l'occasion, vendredi 30 mars, d'une brève visite à Lyon, la première depuis son installation à Matignon, M. Michel Rocard a indiqué que le gouvernement travaille actuellement sur un « plan social » à destination des étudiants issus de familles à revenus modestes, qui comprendrait notamment un « système de prêts ».

LYON

de notre bureau régional

Le premier ministre, qui avait commencé sa visite en parcourant les stands du Salon de l'étudiant organisé sous la halle Tony-Garnier, n'y avait rencontré que l'opposition de quatre ou cinq étudiants de l'Institut d'études politiques de Lyon, (d'ailleurs un peu trop vigoureusement écartés du cortège officiel par le service d'ordre) qui réclamaient simplement *« du fric pour les facs »*.

Ce fut donc le chef du gouvernement lui-même qui dut se faire l'écho de la contestation estudiantine, en rappelant devant une foule très sage, tenue à distance, le *« trop-plein des amphis »* et les inégalités que peut produire une telle situation : *« Ce n'est pas du tout la même chose que d'assister à un cours magistral sur une marche quand on peut ou non disposer chez soi d'une bibliothèque fournie. »* Cette remarque n'a pas empêché M. Rocard de s'employer à éviter toute « récupération » du mécontentement, en lançant aux élus rénovateurs de l'opposition présents dans l'assistance que *« les universités ne sont pas une simple administration qu'il s'agirait ou non de décentraliser »*.

Quelques minutes plus tard, en recevant sucessivement, au rythme d'un quart d'heure chacun, le président (div. d.) du conseil général du Rhône, M. Michel Mercier, le maire RPR de Lyon, M. Michel Noir, et le président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Millon, le premier ministre ne devait d'ailleurs pas se montrer beaucoup plus conciliant vis-à-vis des différentes demandes formulées devant lui.

Il a, semble-t-il, pris bonne note des importants besoins de la seconde agglomération française dans le domaine des transports et du logement social, mais en rappelant que la plus grande partie des fonds disponibles avaient déjà été répartis lors de la signature, en 1989, des contrats de plan entre l'Etat et les régions.

Au maire de Lyon, qui a renouvelé son idée de ramener à 51 % la part de l'Etat dans les entreprises nationalisées et d'utiliser les capitaux ainsi libérés pour le financement de locaux universitaires, le premier ministre a rappelé que sa préférence allait à la levée d'un grand emprunt national. *« Le premier ministre n'est pas d'accord avec la méthode Rocard de 1981 »*, a relevé à sa sortie M. Noir, tout en relevant le *« bon climat »* de sa rapide rencontre avec le premier ministre.

En réponse à une question du président du conseil général sur la réforme du mode de scrutin pour les élections cantonales, M. Rocard a précisé que la doctrine du gouvernement n'était pas arrêtée et qu'il avait encore besoin d'un mois de réflexion. Il a enfin reçu, dans une ambiance jugée *« très amicale »* une délégation de quatorze élus socialistes du Rhône, représentative des différentes sensibilités du PS.

JEAN-LOUIS SAUX

La mise en place des directions fédérales du PS

Accord autour des fabiusiens dans les Bouches-du-Rhône

L'accord passé la semaine dernière entre les courants du Parti socialiste est progressivement mis en application dans les fédérations. Il ne se heurte qu'à des difficultés mineures, notamment en Vendée, dans le Cantal et dans le Cher. La répartition des postes d'adjoints au secrétariat national n'a pas été définitivement adoptée par le nouveau bureau exécutif, qui s'est réuni pour la première fois jeudi 29 mars, un différend subsistant entre les jospinistes et les fabiusiens sur l'organisation du secteur des fédérations.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La réconciliation entre les socialistes des Bouches-du-Rhône, après la prise de contrôle de la fédération par les fabiusiens, s'est faite jeudi 29 mars, à Vitrolles, avec l'élection à l'unanimité, par la commission exécutive, du nouveau premier secrétaire, M. François Bernardini, ainsi que du bureau exécutif et secrétariat fédéral. L'appel lancé par M. Bernardini pour un partage équitable des postes et des responsabilités au sein des instances dirigeantes, a débouché sur un accord général entre tous les courants.

Les fabiusiens, qui avaient obtenu 49,7 des mandats – contre 27,3 % à la direction sortante jospiniste – tiennent, désormais, la majorité absolue des postes au bureau exécutif (30 sur 59) et au secrétariat fédéral (12 sur 23). Les autres courants sont représentés à la proportionnelle, à ceci près qu'un poste au secrétariat fédéral a été offert aux poperénistes, dont la motion n'avait recueilli que 2,1 % des mandats, sur le contingent des jospinistes. Les fabiusiens se sont réservé la responsabilité des sections du département, celle des élections et la trésorerie, tout en laissant d'importantes responsabilités à la minorité : les sections de Marseille pour Socialisme et République, la formation pour les poperénistes, les relations extérieures et les entreprises pour les jospinistes, la communication pour les rocardiens.

Le consensus auquel est parvenu la nouvelle direction a notamment été facilité par un *aggiornamento* intervenu au sein du courant jospiniste, dont le principal animateur est désormais M. Jean-François Guérini, rapporteur général du budget au conseil général. M. Michel Pezet et ses fidèles, M M. Yves Vidal, ancien premier secrétaire, et Bernard Pigamo, ont volontairement renoncé à siéger dans les nouvelles instances dirigeantes du parti. Celles-ci, d'ailleurs, ont été profondément renouvelées, avec dix-huit nouveaux membres au secrétariat fédéral sur vingt-trois. Les dissenssions *survenues* chez les rocardiens au moment du congrès fédéral (le Monde du 6 mars) ont été définitivement aplanies par un arbitrage des dirigeants nationaux de ce courant.

D'origine marseillaise, M. François Bernardini accède au poste de premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône à l'âge de trente-sept ans. Entré au PS en 1975, membre du comité directeur fédéral depuis 1983, il était, depuis 1986, responsable des sections du département. Premier adjoint au maire d'Istres depuis 1977, il a été élu conseiller régional en 1986 et conseiller général des Bouches-du-Rhône en 1988. Il est, depuis juin 1988, suppléant de M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

GUY PORTE

□ **RECTIFICATIF. – M. Michel Rocard et la réflexion sur les villes.** – Plusieurs erreurs de transmission ont dénaturé l'article paru dans *le Monde* daté du 31 mars. Les agences d'urbanisme ont été appelées à tort *« gouvernementales »*. Les orateurs de l'opposition reprochent au premier ministre de vouloir susciter *« d'en haut »* une coopération entre les communes.

Le cabinet du premier ministre

L'ossature du cabinet du premier ministre n'a pas été modifiée depuis l'entrée en fonctions de M. Michel Rocard en mai 1988, mais cette équipe a connu de nombreux mouvements. Voici une liste actualisée du cabinet du premier ministre :

– **Directeur de cabinet** : Jean-Paul Huchon ;

– **Chargés de mission auprès du premier ministre** : Antoine Prost, Jean-Claude Petitdemange ;

– **Conseiller auprès du premier ministre** : Roger Godino ;

– **Directeur-adjoint du cabinet** : Yves Lyon-Caen ;

– **Conseiller pour les relations avec le Parlement et la presse** : Guy Carcassonne ;

– **Chef de cabinet** : Yves Colmou ;

– **Conseiller pour la sécurité** : Rémy Pautrat ;

– **Conseiller pour les affaires économiques** : Jacques Mistral ;

– **Conseiller diplomatique** : Philippe Petit ;

– **Conseillers techniques** : *Affaires sociales* : Jacques Rigaudiat ; *Agriculture, pêche, tourisme, commerce, artisanat* : François Gouesse ; *Budget* : Benoît Chevauchez ; *Equipement, logement, transports, mer, environnement, aménagement du territoire* : Gérard Massin ; *Trésor, fiscalité, entreprises* : Philippe Wahl ; *Economie internationale* : Dominique Perreau ; *Affaires européennes* : Bérangère Quincy ; *Affaires étrangères, coopération* : Jean-Maurice Ripert ; *Industrie, PTT, recherche* : Alain Prestat ; *Communication* : Sylvie Hubac ; *Rénovation du service public* : Sylvie François ; *Culture* : Pierre Encrevé ; *Education nationale* : Alain Bergounioux ; *Etudes d'opinion* : Gérard Grunberg ; *Presse* : Denis Delbourg ; *Droits de l'homme* : Louis Joinet ; *DOM-TOM* : Jean-François Merle.

– **Chargés de mission** : *Commerce extérieur* : Bernard Cottin ; *Industrie* : Térésina Martinet ; *Travail, affaires sociales* : Henri Rouilleault ; *Justice* : Daniel Lecrubier ; *Défense, affaires étrangères* : Marisol Touraine ; *Santé, protection sociale* : Dominique Lefebvre.

– **Chargés de mission presse** : Marie Bertin, Denise Mairey ; *Attachés parlementaires* : Manuel Valls, Catherine Le Galiot ; *Chef du secrétariat particulier* : Marie-Thérèse Varnier ; *Chef du cabinet militaire* : le général Jean Menu.

LIVRES POLITIQUES ANDRÉ LAURENS

La course à l'Europe

De son nouveau poste d'observation, Maurice Duverger, élu député européen indépendant sur les listes du Parti communiste italien en juin 1989, suit la course que se livrent *« le lièvre libéral et la tortue européenne »*. Il la suit en s'inquiétant de son issue, qui ne sera pas forcément celle de la fable, mais qui pourrait l'être si l'entreprise communautaire s'en donnait les moyens et si le socialisme trouvait en Europe un nouvel essor.

Tel est le double objet des réflexions qu'inspirent à Maurice Duverger les bouleversements de l'actualité, son expérience pratique des institutions européennes et ses compétences en matière de droit constitutionnel.

L'auteur maintient un jugement – qui apparaissait peu crédible alors – suivant lequel il y aura convergence des évolutions de l'Est et de l'Ouest vers le socialisme démocratique en Europe. Les blocages qui s'opposaient à cette convergence ont, souligne-t-il, sauté à la faveur des *« révolutions de 1989 »*, mais d'autres obstacles sont apparus : l'aversion pour le socialisme pratiqué et désormais rejeté à l'Est favorise le néolibéralisme ; les pouvoirs des Etats membres de la CEE, qui leur avaient permis de corriger l'injustice sociale du libre-échange, s'effacent tandis que ceux de l'autorité communautaire, dans ce domaine, ne sont pas encore installés.

« L'établissement du grand marché rejette ainsi au socialisme du vingt et unième siècle les mêmes défis qui ont provoqué la formation du socialisme au dix-neuvième siècle », écrit Maurice Duverger ; enfin, il y a la crainte que fait naître, si elle n'est pas contenue, la puissance économique et politique d'un pangermanisme étendant un semi-protectorat sur les nations slaves de la Mitteleuropa. Sur ce dernier point, l'auteur reproche aux Douze de la CEE d'avoir commis *« une faute historique »*, en décembre 1989, en croyant qu'il suffisait de lier la réunification de l'Allemagne à son intégration dans l'Europe *« si celle-ci devient une zone de libre-échange soumise à la loi du plus fort »*. La tortue de Bruxelles lui a paru *« mise en hibernation »* tandis que *« le lièvre de Bonn prenait un départ foudroyant dans la course à l'hégémonie »*.

Après avoir rappelé comment le communisme s'était installé à l'est de l'Europe, tandis que l'Ouest donnait naissance au socialisme démocratique et jetait les bases d'une communauté des nations, Maurice Duverger s'interroge sur l'Europe de l'an 2000. Elle devrait comprendre trente nations (avec la réunification de l'Allemagne et l'indépendance des pays baltes) qui, selon l'auteur, ne disparaîtront pas de sitôt. Le problème fondamental, pour préserver la paix, est d'abord celui de leurs frontières et ensuite celui de leur organisation.

Selon cet élu européen atypique, l'avancement de la construction de l'Europe est à rechercher dans un fédéralisme reposant sur une double légitimité : un Parlement européen élu au suffrage universel direct pour l'ensemble des citoyens et des gouvernements nationaux contrôlés démocratiquement par leurs ressortissants. Le Parlement européen aurait pouvoir *« de proposer, accepter, amender ou refuser toute décision de nature constitutionnelle ou législative »* et aurait, en face de lui, un Conseil des Etats formé par les représentants des gouvernements nationaux disposant de pouvoirs analogues.

On aboutirait ainsi, dans les deux domaines, à une pratique de codécision qui ne jouera que pour les secteurs où s'imposent les décisions supranationales, comme c'est déjà le cas : le principe de la coopération des Etats sera maintenu dans les autres secteurs, en particulier ceux de la diplomatie et de la défense, encore que, à long terme, estime l'auteur, ceux-ci seront appelés à relever d'autorités européennes. (A court terme, Maurice Duverger juge indispensable de créer une Haute Autorité monétaire.)

La construction européenne pourrait se déployer, pendant la longue phase de transition, sous la forme de cercles concentriques *« permettant à chaque nation de passer de l'un à l'autre suivant son désir, son développement et l'accord de celles formant déjà le cercle le plus intégré. Le cercle le plus large pourrait être celui du Conseil de l'Europe, s'ouvrant aux nouvelles démocraties de l'Est, et le plus étroit, celui de la CEE où trois Etats, l'Autriche, la Suisse et l'Allemagne de l'Est pourraient accéder rapidement »*.

Parallèlement à la nécessaire relance des institutions européennes existantes et du projet des Etats-Unis d'Europe, Maurice Duverger souhaite un renouvellement du courant socialiste européen. A cet égard, il met beaucoup d'espoir dans la transformation déjà engagée au PCI car elle peut aider, estime-t-il, à la création d'une Internationale socialiste européenne. Toute la difficulté étant de faire évoluer en phase l'avancée de l'Europe et la mue du socialisme, car si elle n'est pas surmontée, *« le lièvre libéral »* aura le champ libre devant lui.

▶ ***Le Lièvre libéral et la Tortue européenne***, **par Maurice Duverger, Albin Michel, 245 p., 98 F.**

COMMUNICATION

Les syndicats de Radio-France consultent le personnel

Après une longue nuit de négociations, les syndicats de Radio-France, en grève depuis dix jours, ont décidé d'organiser pendant le week-end une consultation générale du personnel sur les dernières propositions de la direction. Les grévistes ont obtenu le versement immédiat de 2 000 F de prime annuelle (2 200 F pour les bas salaires) qui se décomposent en 1 600 F de prime de modernisation et 400 F d'avance sur la prime d'intéressement. Ces mesures sont valables pour toutes les catégories de personnel et reconductibles les années suivantes. Les syndicats réclamaient au départ 500 F par mois, mais il semble que la direction de Radio-France et les pouvoirs publics ne soient pas prêts à faire de nouvelles concessions. Si le personnel de la société publique se prononce pour la reprise du travail, les stations de Radio-France pourraient recommencer à émettre lundi 2 avril dans la journée.

Des programmes de Radio-France Limoges diffusés sur une station privée

LIMOGES

de notre correspondant

Les journalistes et les techniciens en grève de Radio-France Limoges, la station décentralisée des services publics qui couvre la Haute-Vienne et la Corrèze, vont être les invités, jusqu'à la fin du conflit actuel, de Radio Trouble-Fête (RTF), radio associative limougeaude aux sympathies « vertes » et libertaires. Ils y diffuseront un journal quotidien et diverses retransmissions en direct de manifestations régionales. Il s'agira, selon les représentants des grévistes, MM. Patrick Petit (CGT) et Guy Delorme (CFDT), de continuer, malgré la grève, d'assurer l'information régionale quotidienne que les radios privées n'assument pas. Ce piratage convivial devrait occuper deux heures par jour les ondes de Radio Trouble-Fête.

La grève de Radio-France Limoges a permis à une autre radio locale de faire un tabac dans la région : Saint-Junien FM, la radio de la municipalité (communiste) de la seconde ville de la Haute-Vienne, a eu l'exclusivité de fait de la retransmission en direct, jeudi soir, de l'affrontement en quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de basket entre le CSP Limoges et le Philips-Milan.

GEORGES CHATAIN

Batailles de succession dans la presse régionale

M. Hersant posséderait 30 % du « Midi Libre »

M. Hersant possède-t-il 9,09 % ou 30,7 % du capital du quotidien régional *le Midi libre* ? Selon le PDG du groupe de presse montpelliérain, M. Maurice Bujon, le patron du *Figaro* et de la Cinq aurait non seulement accru sensiblement sa participation mais il aurait agi *« indirectement et frauduleusement »*. Selon M. Bujon, deux sociétés, la SA Etarci et la Société civile de placement et de participation au *Midi libre* (SCPP) auraient acquis *« plus ou moins récemment »* 9,44 % puis 12,15 % du capital de la société du journal *le Midi libre* puis seraient passées dans le giron du groupe Hersant. Celui-ci, qui détenait déjà 9,09 % du capital en posséderait donc *« directement ou indirectement »* 30,7 %. Or, comme dans d'autres journaux régionaux, tout transfert d'actions du *Midi libre* doit être subordonné à l'agrément du conseil d'administration et aucun actionnaire ne peut dépasser le seuil de 15 %.

M. Bujon a donc porté l'affaire devant le tribunal de grande instance de Paris en demandant la mise sous séquestre des 42 100 actions de la SA Etarci et de la SCPP, la suspension des droits de vote qu'elles entraînent et la nomination d'un expert. Le 22 mars, le vice-président du tribunal a refusé par ordonnance de référé d'accéder à la demande du PDG du *Midi libre*, en invoquant l'absence de *« trouble manifestement illicite ou de péril imminent »*. Mais il a accepté la nomination d'un expert qui devra, avant le 10 mai, établir un rapport sur les conditions de cession des actions mises en cause ainsi que sur la situation du capital au journal. L'affaire sera plaidée au fond le 23 mai.

Le directeur général du quotidien, M. Claude Bujon, fils du PDG, se refuse à tout commentaire dans l'attente du rapport de l'expert. L'augmentation de la participation de M. Hersant au capital du *Midi libre* avait alimenté la rumeur ces dernières années mais son PDG l'avait constamment démentie. La possession par M. Hersant de 30,7 % du capital lui octroierait un rôle important dans la succession de M. Maurice Bujon à la tête du quotidien qui vend 181 000 exemplaires mais aussi au sein du groupe qui comprend *l'Indépendant* (Perpignan).

La Fondation Alexandre et Marguerite Varenne détient 36 % de « la Montagne »

La Fondation Alexandre Varenne et Marguerite Varenne pour la presse et la communication a augmenté sa participation au sein du capital du quotidien *la Montagne* (Clermont-Ferrand) de 16 % à 36 %. Cette augmentation est due à un don fait à la fondation par Mme Varenne, actuel PDG du titre et veuve de son fondateur, Alexandre Varenne, ancien député socialiste.

Mme Varenne veut ainsi renforcer l'indépendance de son journal. La Fondation, créée en 1979, recueille une partie de ses actions personnelles, une partie du capital étant entre ses propres mains, tandis que le Crédit agricole et la Garantie mutuelle des fonctionnaires possèdent, 12,5 % et 6 % respectivement. Reconnue d'utilité publique en 1988 cette fondation qui concourt à la formation des jeunes journalistes et aide par différentes actions les professionnels de la presse en difficulté, constitue aussi un rempart contre les appétits de groupes susceptibles de mettre en cause l'indépendance du titre.

Mme Varenne, âgée de quatre-vingt-quatre ans, n'ayant pas d'héritiers directs, la Fondation qu'elle a créée pourrait aussi jouer un rôle le jour où se posera le problème de sa succession à la tête du quotidien le plus important (245 018 exemplaires) du groupe Centre France. Ce dernier fédère trois autres titres autonomes *(le Populaire du Centre, le Journal de Nevers, le Berry républicain)*.

□ **ACP : M. Maxwell toujours prêt.** – M. Robert Maxwell, actionnaire majoritaire de l'ACP *« regrette que le tribunal de commerce ait été finalement contraint de décider la liquidation »*. Après avoir rejeté une partie de la responsabilité sur l'attitude du conseil d'administration de l'AFP, l'homme d'affaires britannique annonce qu'il est toujours prêt à prendre une participation minoritaire au tour de table d'un projet économiquement viable pour permettre à l'ACP de renaître *« si un accord devait être conclu dans les tout prochains jours avec l'AFP et si les pouvoirs publics maintiennent leurs mesures d'accompagnements »*.

□ **Antenne 2 prolongée à New-York.** – La direction d'Antenne 2 indique que la diffusion du journal télévisé sur l'antenne de la station new-yorkaise WNYE, qui devait s'achever fin mars (*le Monde* du 30 mars), est prolongée pendant tout le mois d'avril. La chaîne publique indique que deux sponsors ont décidé de financer la moitié du budget de l'opération et espère régler les problèmes en suspens pour pouvoir continuer l'opération.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les bûchers de Faaïté

La folie, mais quelle folie ?

La cinquième audience du procès de Faaïté, vendredi 30 mars, a été consacrée aux dépositions des experts psychiatres. Journée capitale pour la défense qui entend plaider l'acquittement des vingt-quatre accusés au motif qu'ils étaient en état de démence au moment des faits.

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Mme Suzanne Chanfour n'est pas là pour prescrire des médicaments. Non, cet expert psychologue auprès des tribunaux, après avoir longuement conversé avec les vingt-quatre accusés et les avoir soumis à divers tests, rend simplement public son diagnostic. Pour elle, pas de doute : le principal « meneur » de la chasse aux démons de Faaïté est atteint *« d'intoxication religieuse »*.

Une intoxication aux allures d'ivresse. Début septembre 1987, sur le petit atoll de l'archipel des Tuamotu, relié au monde une fois par mois par une goélette, l'ébriété s'est propagée créant une *« ambiance d'illumination et de joie »*. Certains des accusés l'ont confié : c'est souvent avec une *« sensation de grâce »*, une *« impression de bien-être »* qu'ils ont conduit au bûcher leur mère, leur neveu, leur sœur ou leur cousin.

Faaïté avait changé. On y était pêle-mêle terriblement heureux et envahi par une peur sans précédent. La peur d'être possédé par Satan ou ses versions traditionnelles en Polynésie, le « tiaporo » et les « tutupau », doublée de l'angoisse extrême que le petit village et sa route en *soupe de corail ne soient rayés* de la surface de l'océan en *vertu d'une sentence divine.*

Comme l'a expliqué le docteur Alain Bertrand, expert psychiatre, les habitants de l'atoll avaient *opéré « un retour à un vécu archaïque, une régression collective face à un danger de catastrophe »*. Les trois premières victimes furent alors en proie à une hystérie intense, sentant les démons leur souffler dans le dos ou grouiller en elles.

La folie, derechef, entrait-elle en jeu ? Oui, selon les avocats de la défense. Me Jean-Jacques de Felice a du reste indiqué qu'il demandera, avec ses confrères, l'application de l'article 64 du code pénal qui prévoit : *« Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. »* La folie, donc. Mais quelle folie ? Assurément, ces paroissiens n'étaient pas dans leur état normal pour torturer aussi cruellement des proches. Pour autant, étaient-ils fous, cliniquement déments ? Les experts psychiatres Alain Bertrand et Bernard Ryckelynck ne le pensent pas.

« Aucun signe de confusion mentale n'est à retenir », ont-ils *indiqué*. Et à *défaut d'une folie* collective, les deux experts diagnostiquent une grande peur, une *« exaltation mystique »* et une *« fascination du pouvoir »* chez les principaux accusés. Ils décrivent des hommes parfaitement conscients, *« hypervigilants »* même, déterminés à lutter contre les démons pour la sauvegarde de leur atoll et donc *accessibles à une sanction* pénale.

La « fragilité » de la population

« La réalité n'a pas été réinventée, comme dans un délire, ont-ils précisé, *mais lue avec de nouvelles clés »*, celles-là mêmes transmises par les trois *prêtresses venues de Papeete.* La *« fragilité »* de la population, sa *« suggestibilité »*, son isolement et ses croyances ont fait le reste.

Les avocats de la défense demandaient alors que le docteur Michel Ribstein, expert psychiatre à Montpellier, soit entendu comme témoin. Et ce dernier, puisant des éléments dans l'excellent dossier de ses confrères, concluait dans un sens opposé. Lui diagnostiquait une *« psychose collective »*, et même un *« délire paranoïaque absolument caractéristique »*, chez cette population à l'état de *« groupe fusionnel »*.

En dépit de la longueur des audiences, du rythme très soutenu de son travail, le jury a suivi avec une extrême attention ce débat d'experts. Le Père Hubert Coppenrath, arrivé à Faaïté alors que le bûcher brûlait encore, a complété l'information de la cour en indiquant qu'il avait découvert des habitants prostrés, hébétés, incapables de répondre à ces questions.

Pour sa part, le docteur Jean-Pierre Quéné, médecin-chef de l'archipel des Tuamotu, a précisé que deux villageois présentaient des *« signes psychiatriques »*. Par mesure de prudence, il avait décidé de procéder à une distribution générale de comprimés de neuroleptiques aux paroissiens réunis par le prêtre dans l'église. Puis il avait décrété le couvre-feu...

LAURENT GREILSAMER

EN BREF

□ **L'URSS va demander son adhésion à Interpol.** – Le vice-ministre soviétique de l'intérieur, M. Nikolaï Demidov, a annoncé, vendredi 30 mars, à l'occasion de la visite à Moscou de M. Ivan Barbot, président d'Interpol, que l'Union soviétique avait l'intention de déposer officiellement une demande d'adhésion à l'organisation internationale de la police criminelle au mois de mai prochain. La demande soviétique devrait, dans ce cas, être soumise au comité exécutif d'Interpol lors de sa session régulière du mois de juin.

□ **Les religieuses orthodoxes d'Aubazine transférées.** – La communauté des dix-huit religieuses du monastère d'Aubazine (Corrèze), converties en juillet 1989 à l'orthodoxie, sera transférée au Buisson, près de Carcassonne (Aude). En signe d'œcuménisme, celles-ci souhaitaient rester à Aubazine, où demeurent aussi une communauté charismatique catholique et la supérieure des moniales, restée fidèle à Rome (*le Monde* du 16 novembre 1989). Cette proposition n'ayant pas reçu l'agrément de l'Eglise catholique, celle du transfert a été retenue, avec l'accord du patriarcat orthodoxe d'Antioche.

□ **PRÉCISION.** – Le conseil de réflexion sur l'islam en France se dotera, en mai prochain, d'une nouvelle équipe de responsables. Le bureau, dont la composition a été annoncée à la presse dimanche 24 mars (*le Monde* du 26 mars), est *« provisoire »*, souligne un communiqué du conseil.

□ **La recherche au service du développement.** – Le comité national de coordination pour la recherche au service du développement a été mis en place, vendredi 30 mars, par le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien. Ce comité de neuf membres, présidé par M. Yves Chaigneau, membre du Conseil économique et social, aura pour tâche d'améliorer l'efficacité des actions de recherche pour le développement conduites par les divers organismes publics et rendre celles-ci plus cohérentes avec la politique nationale d'aide au développement.

□ **RECTIFICATIF. – M. Michel Rocard et la réflexion sur les villes.** – Plusieurs erreurs de transmission ont dénaturé l'article paru dans *le Monde* daté du 31 mars. Les agences d'urbanisme ont été appelées à tort *« gouvernementales »*. Les orateurs de l'opposition reprochent au premier ministre de vouloir susciter *« d'en haut »* une coopération entre les communes.

POLICE

Inculpés d'association de malfaiteurs dans des attentats racistes

Quatre policiers membres de la FPIP ont été révoqués pour violation du code de déontologie

Les quatre policiers membres de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) et inculpés d'association de malfaiteurs dans le dossier des attentats racistes contre des foyers Sonacotra et contre le journal *Globe* (*le Monde* du 26 janvier 1990) ont été révoqués de la police. Prises en conseil de discipline les 28 et 29 mars, ces décisions de révocation se fondent sur la violation du code de déontologie de la police nationale. C'est la première fois qu'un conseil de discipline et que l'Inspection générale de la police nationale se réfèrent à ce code de déontologie adopté le *18 mars 1986*.

« Le fonctionnaire de la police nationale est tenu, même lorsqu'il n'est pas en service, d'intervenir de sa propre initiative pour porter assistance à toute personne en danger, pour prévenir ou réprimer tout acte de nature à troubler l'ordre public et pour protéger l'individu et la collectivité contre les atteintes aux personnes et aux biens. » Autant dire que les quatre policiers de la FPIP qui viennent d'être révoqués de la police nationale ont très gravement manqué à ces obligations édictées par le code de déontologie.

En novembre 1988, les gardiens de la paix Philippe Caplain, Daniel Lenoir, Patrick Reynes et Daniel Sirizzotti participent au congrès du PNFE (Parti nationaliste français et européen). Membres de ce mouvement néo-nazi, les quatre hommes assistent alors à une démonstration sur la fabrication d'engins explosifs utilisant notamment une bouteille de gaz. Ils ont avoué avoir appris, au cours de cette réunion, que de tels engins explosifs avaient été utilisés lors de deux attentats : celui commis, le 9 mai 1988, contre le foyer Sonacotra du Cannet, dans les Alpes-Maritimes (quatre blessés), ainsi que l'attentat à Paris contre le journal *Globe*, le 31 juillet 1988.

Les quatre fonctionnaires d'extrême droite se gardent pourtant d'avertir leur hiérarchie. Négligence d'autant plus grave que, *un mois après* le congrès du PNFE, un nouvel attentat contre un foyer Sonacotra est perpétré avec le même type d'explosif, à Cagnes-sur-Mer (un mort et douze blessés). *Le 9 octobre 1989*, les quatre hommes sont entendus par l'Inspection générale de la police nationale au sujet de la création, au sein du PNFE, d'une « section spéciale » (SS) composée de policiers et dont ils devaient être les chefs de groupe. Mais ils prennent soin de se concerter avant cette audition, pour éviter toute révélation sur la démonstration d'engins explosifs à laquelle ils ont assisté. Aujourd'hui, M. Sirizzotti explique avoir voulu ainsi éviter de porter préjudice au syndicat FPIP, qui présentait alors ses candidats aux élections professionnelles.

Les policiers continuent de nier toute participation aux attentats. Patrick Reynes semble pourtant être en situation délicate. Ce gardien de la paix toulousain a reconnu avoir transporté, un mois avant l'attentat contre *Globe*, une bouteille de gaz prise au domicile d'un militant du PNFE. A la même époque, Reynes a remis à l'inspecteur principal Serge Lecanu – secrétaire général de la FPIP, fondateur de la « section spéciale », et, lui aussi, suspendu de ses fonctions et inculpé dans le cours des enquêtes sur les foyers Sonacotra – une enveloppe sur laquelle Reynes avait rédigé, avec sa propre machine à écrire, l'adresse du journal *Globe*. Or, cette enveloppe a servi à revendiquer l'attentat. M. Reynes affirme pourtant ne pas avoir fait de rapprochement entre ses actes et l'attentat contre le journal.

Frappés par la plus haute des sanctions disciplinaires, la révocation, les quatre ex-policiers restent, en outre, à la disposition de la justice pénale. Ils sont inculpés dans le cours des enquêtes criminelles sur les attentats contre les foyers Sonacotra de la Côte d'Azur, diligentées par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes), et sur l'attentat contre *Globe*, instruite par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction parisien.

ERICH INCIYAN

MÉDECINE

La découverte du virus du sida

Une lettre du professeu[r] Gallo

Nous avons reçu, à propos de la controverse sur la découverte du virus du sida, une lettre du professeur Gallo (Institut national américain du cancer) datée du 22 mars. En voici les principaux extraits :

« Je suis choqué par la récente prise de position de Luc Montagnier (...), je n'ai pas dit que nous avions la preuve que le III B et le LAV ne provenaient pas de la même personne. Nous avons la preuve que nous avions beaucoup d'isolats à cette époque et pas seulement le III B. Nous avons rapporté quarante-huit détections de HIV au printemps 1984, et non pas une seule. Au moins sept étaient en culture sur une lignée cellulaire au moment de nos publications et non une seule. Nous avions le choix entre plusieurs pour la mise au point des tests sanguins. Autant que je puisse le savoir, personne au monde n'avait publié sur les cultures sur lignée cellulaire avant que nous réussissions à le faire. Montagnier et ses collaborateurs, d'après ce que je sais, en avaient une (LAV-BRU) en culture continue (mais pas de lignée cellulaire) grâce à l'utilisation quotidienne de prélèvements d'échantillons de sang humain différents. Cela rendait difficile la mise au point d'un test de dépistage facilement utilisable et aide à comprendre pourquoi ils n'obtenaient que 20 % de séropositivité en 1983 parmi les malades atteints du sida et pas beaucoup plus en 1984.

» Puisque nous avions d'autres isolats d'HIV avant même nos publications, puisqu'ils sont très différents du LAV (par exemple le RF) et puisque nous avions la possibilité d'utiliser n'importe lequel d'entre eux pour les tests sanguins, nous nous demandons pour quelle raison cette affaire fait à nouveau l'objet d'une telle attention.

» Montagnier m'avait demandé en 1986 si j'acceptais de reconnaître que nos contributions respectives à la découverte du virus et au fait qu'il était la cause du sida étaient environ 50-50. J'avais répondu « oui ». Il savait parfaitement que nous lui avions donné l'idée de base, qui était celle de rechercher comme cause du sida un rétrovirus a[ya]t un tropisme particulier pour [le]s lymphocytes T 4 et que la cr[oi]ssance du LAV dans les cellules [san]guines dépendait d'une techno[lo]gie que mes collaborateurs et [moi]-même avions mise au point au[par]avant. Il savait et il sait encore [p]arfaitement que la seule nouvell[e t]echnologie était de découvrir co[mm]ent parvenir à produire en m[ass]e et en continu ces virus sur de[s li]gnées cellulaires permanentes [et] que cela nous l'avons fait alo[rs m]ême que Montagnier disait à [l'é]poque que c'était impossible. Fin[ale]ment, il sait très bien que les [do]nnées qui ont convaincu les g[ens] que le nouveau virus était bien [la] cause du sida provenaient des [de]ux groupes et à l'évidence en tou[t p]remier lieu du mien, de même [a]illeurs que le développement d[es t]ests de dépistage.

» Il sait égalem[en]t quelle aide nous lui avons a[pp]ortée en lui fournissant des ré[act]ifs pour son premier article. Et [il s]ait parfaitement bien que l'hé[téro]généité (les variations du virus [ob]servées sur chaque isolat) a été [d]montrée par moi. C'est la donné[e o]riginale qui nous permet de con[clu]re qu'un de nos isolats, le III B, [et l]e LAV sont si proches. Mais cel[a p]rouve aussi que nous avions d'[aut]res isolats. Une fois qu'il fut dé[mon]tré que les deux virus étaient de [mê]me nature, il n'est jamais venu [à l']idée de personne de contester l[e fa]it que c'est Barre-Sinoussi, Cher[ma]n et collaborateurs qui ont [les] premiers publié le bon virus. [Et] cela, nous l'avons réaffirmé [à] plusieurs reprises. »

[La lettre du pro[fess]eur Gallo n'explique pas comm[ent] il se peut que le HTLV III B et LAV soient si proches l'un de l'[autr]e et, pour tout dire, quasi ident[iqu]es. Encore une fois, il ne s'agit p[as d]e discuter l'apport fondamental [du] professeur Gallo dans la rech[erch]e sur les rétrovirus – l'impress[ion]nante liste de ses travaux est, sur [ce] point, suffisamment éloquente – mais de savoir si ce qu'il dit [de] sa propre découverte – le HTL[V I]II – n'est pas en réalité le p[rodu]it d'une contamination de lab[ora]toire. Sur ce point fondamental, [le] professeur Gallo ne lève pas l'[é]quivoque. – F. N.]

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE : championnats du monde

Des débuts difficiles

Les championnats du monde de hockey sur glace (groupe B) ont débuté, jeudi 29 mars, à Lyon et à Mégeve, dans une relative indifférence. Ils mettent aux prises huit pays, dont la France, victorieuse de l'Autriche (4-3) lors de son premier match à Lyon.

LYON

de notre bureau régional

La cérémonie d'ouverture du championnat du monde de hockey sur glace groupe B, organisé conjointement par Lyon et Megève, a révélé beaucoup de ce jeu assurément spectaculaire, mais qui n'a pas encore trouvé sa place dans le concert français des grands événements sportifs. Jeudi 29 mars, la patinoire Charlemagne de Lyon n'était remplie qu'à moitié. Le défilé d'une quinzaine de patineurs entraînés par une mascotte un tantinet ridicule, les loges du *« village »* à peu près désertes, le micro qui tombe en panne, coupe le discours de bienvenue du maire de la ville, laisse sans voix les ministres présents, MM. Lionel Jospin et Roger Bambuck, rien ne semblait donner à cette manifestation la dimension internationale qu'elle revendique

Pourtant, parmi les huit pays en compétition, la Pologne figurait, il y a un an, dans l'élite du groupe A, aux côtés du Canada, de l'URSS ou de la Tchécoslovaquie. Ainsi, la *Suisse affiche* un palmarès qui la place régulièrement dans les dix meilleurs de la coupe du monde. L'Italie, dont quelques joueurs traînent toujours un fort accent canadien, ou la *RDA*, offrent aussi des garanties pour la qualité des matches. Et puis, il y a la France, encore toute surprise de sa troisième place l'année dernière lors des précédents championnats du monde à Oslo (Norvège). La simplicité de l'enjeu – seule l'équipe arrivée en tête de ce tournoi accèdera au groupe A, et se qualifiera *pour les Jeux olympiques – ajoute* encore un peu de piment à ces dix jours de compétition.

Mais les organisateurs (la Fédération française des sports de glace) n'auront pas trop des vacances scolaires et des enfants qu'ils vont inviter gratuitement, ni des retransmissions, même tardives, des *rencontres, par* Antenne 2 et FR3, pour donner un peu d'écho à ce mondial. Pour compenser la réserve du public lyonnais, ils peuvent aussi espérer *en celui de Mégève*, en *mal* de crosse, de patins et de palets. Ce village de Haute-Savoie, un des berceaux français de ce sport n'a plus d'équipe en première division nationale.

Les organisateurs tablent surtout sur l'équipe de France. *Rien de tel* que des performances pour entrer dans la ronde magique des médias et des sponsors. Mais la fédération ne compte que 12 000 licenciés, alors que la Suisse en revendique plus du double et la Suède 70 000. Pour ce mondial, la tâche de l'entraîneur national, le Suédois Kjell Larson, n'est donc pas simple. Il vise, comme à Oslo, la troisième place sur le podium, tout en se déclarant satisfait d'obtenir le maintien dans le groupe B.

Jeudi soir, son équipe a battu celle de l'Autriche par 4 buts à 3. Un match alerte, où les joueurs se *sont parfois sérieusement* frottés aux parois de plexiglass, ont échangé des poignées de gnons, comme des gamins dans une cour de récréation, ont joliment chaloupé sur leurs patins et commis quelques maladresses. Mais le palet noir allait souvent trop vite pour eux.

B. C.

BOXE : Championnat du monde des super-m[oy]ens

La volée victorieuse de T[i]zzo

Le Français Christophe Tiozzo* est devenu, vendredi 30 mars, *au Palais des sports de Lyon*, champion du monde WBA *(World Boxing Association)* des poids super-moyens. Il a battu, par arrêt de l'arbitre à la sixième reprise, le tenant du titre, le *Coréen du Sud In Chul-baek.

LYON

de notre bureau régional

Avant le combat, les spectateurs du Palais des sports de Lyon ont entonné ce couplet de *la Marseillaise* où il est question *« qu'un sang impur abreuve nos sillons »*, puis, d'une même certitude chauvine, sifflé l'hymne coréen. Ils étaient venus sans l'ombre d'un doute : Christophe Tiozzo serait vainqueur.

Il a fallu quand même six reprises, soit presque dix-huit minutes de sueur, de coups, d'arcades entamées, de pommettes cuisantes pour que le titre de champion du monde des super-moyens change de gants.

Après le rituel prudent des préliminaires, la rencontre a ressemblé aux portraits des deux boxeurs. In Chul-baek, 49 combats, 47 victoires, dont 43 avant la limite, avance pas à pas sur son adversaire, tente de le coller dans les cordes pour le frapper de ses bras lourds. Christophe Tiozzo, 25 combats et autant de victoires, sec comme une boule de nerfs, enchaîne des séries d'attaques, saluées par les exhortations de la foule. Elles finissent par fragiliser la sérénité du Coréen, qui traverse deux vilaines passes. Le tenant du titre ne résiste pas à la prochaine volée de son challenger. Ce fut une bataille sans corps à -corps.

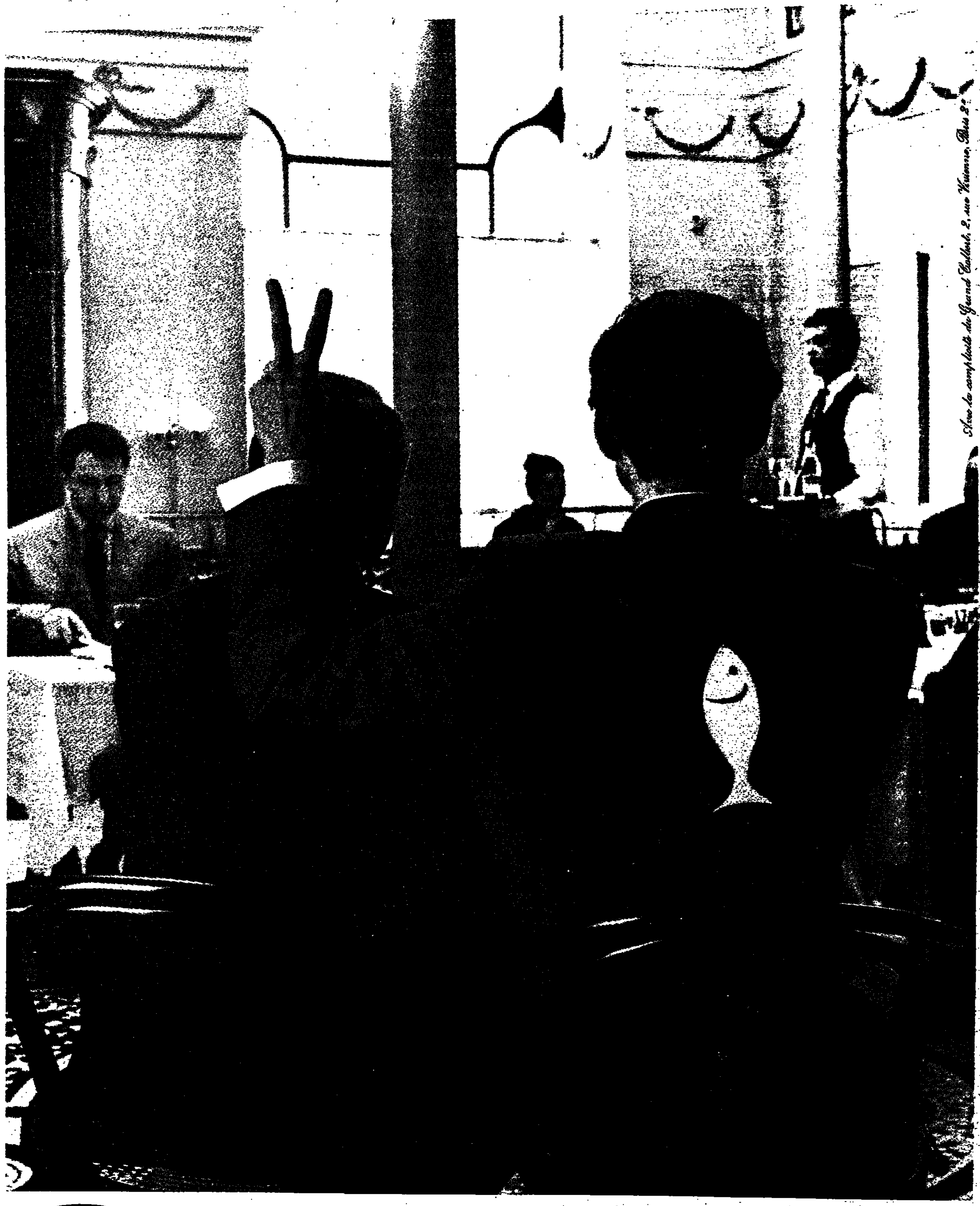
Au vestiaire, bousculé par les micros, les amis qui lui tapent dans le dos, Christophe Tiozzo retrouve ses allures de beau gosse, le sourcil sévère, les y[eux] rieurs, la blague aux lèvres. Il a [dé]jà la tête à la fête qui blanchira [sa] première nuit de champion d[u m]onde. Il parle de Miami, là où [il] a pris ses quartiers d'entraînem[en]t. Christophe Tiozzo vient [de] rejoindre l'armée mexicaine d[es] propriétaires de couronne m[on]diale que les quatre fédérations [in]ternationales de boxe engendr[ent] à tous les coins de la Terre. [Ma]is il est serein, il se sait le seu[l E]uropéen à être reconnu par ch[acu]n de ces organismes comme u[n] boxeur de premier plan.

Un petit bonhomm[e e]n peignoir se fraie un chemin [da]ns le vestiaire. Savarino Garc[ia], un poids plume américain, s'es[t je]té à tombeau ouvert dans l'un[e d]e ces combats qui appâtent le p[ubl]ic en lever de rideau. Le visage [b]ursouflé de son match perdu, il c[her]che de la glace pour apaiser sa [d]ouleur. En *plus de la blessure de* [la] *défaite, la* boxe laisse des plaie[s à] vif. Mais Tiozzo, ce soir, est v[raim]ent loin de tout ça.

BRU[NO] CAUSSÉ







Le « Trouvère » de p

Michel Boujenah

es télé,
es musiques

هكذا من الاصل

MUSIQUES

Le « Trouvère » de papa

Dolora Zajick, dans le rôle de l'Azucena, sauve l'Opéra de Verdi à Toulouse

La Halle aux grains rénovée offre aux regards des passants l'élégance de ses façades à pans coupés de briques roses et de galets gris noyés dans le mortier de chaux. Elle est devenue le poumon musical de la ville, salle où se succèdent récitals, orchestres en tournées, concerts de l'Orchestre national du Capitole et les productions lyriques produites par Michel Plasson et bientôt par Nicolas Joël, le jeune metteur en scène qui va prendre en septembre prochain ses fonctions de directeur du théâtre du Capitole et qui, pour l'heure, met en scène une nouvelle production du *Trouvère* (en coproduction avec l'Opéra de Lyon et le Grand Théâtre de Bordeaux).

A trente-cinq ans, Joël a déjà une enviable carrière derrière lui qui l'a déjà conduit à l'Opéra de Vienne (*Aïda* de Verdi, avec Lorin Maazel), à ceux de Paris, San Francisco, Chicago, Toronto, Copenhague, Zurich et... Toulouse où il avait déjà mis en scène le *Faust* de Gounod et *Montségur* de Marcel Landowski avec un succès qui lui valut d'obtenir les prix de la Critique dramatique et musicale.

C'est donc tout naturellement que Michel Plasson a fait appel à lui et à Hubert Monloup (déjà décorateur et costumier de *Montségur*) pour cette nouvelle production du *Trouvère* : on ne change pas une équipe qui gagne.

L'action se déroule en un lieu unique pour lequel Monloup a imaginé un décor massif : des grilles de pont-levis, une sorte de tour d'attaque romaine, deux entrées de caverne fermant un parvis. Un décor qui semble tiré d'une bande dessinée de science-fiction moyenâgeuse (au plafond, retenu par des filins, un Christ en croix couché sur le dos attend l'heure de sa descente). Son aspect massif et sa couleur noirâtre écrasent les chanteurs. Attifés de costumes comme on en voyait il y a vingt ans dans les reconstitutions historiques filmées pour la télévision, ils s'en détachent à peu près autant qu'un caméléon à l'affût sur son rocher. Sa qualité? Il ménage de nombreuses possibilités d'entrées et de sorties dont Nicolas Joël a profité amplement pour sa mise en scène.

La main sur le cœur

Mais peut-on parler de mise en scène lorsque Joël semble s'être contenté de faire entrer les chanteurs par le fond de la scène pour les faire sortir après qu'ils ont chanté leur air, face au public, dans des poses comme on n'en voit plus à l'Opéra depuis des lustres : au premier plan la main sur le cœur, au milieu du plateau les bras le long du corps, en rang d'oignons pour les ensembles comme pour le salut final. Plus d'une fois on manque pouffer de rire en voyant entrer les hallebardiers et Alain Fondary dont les costumes évoquent tantôt le Capitaine Fracasse, tantôt Goldorak.

Son travail scénique paraît tellement fruste qu'on est en droit de se demander si Franco Bonisolli (Manrico à bout de voix, caricature de ténor héroïco-bellâtre) et Alain Fondary (comte de Luna qui court, de droite, de gauche, bras en l'air, en vociférant, très méchant baryton) n'ont pas suivi que de très loin ses indications.

A l'évidence, Dolora Zajick a écouté Joël, à moins qu'il ne lui ait réservé toutes ses attentions. Cette mezzo américaine a déjà chanté le rôle d'Azucena à Vienne, à Londres (avec Placido Domingo) et au Met, à New-York. Ce n'est pas un hasard. Sa voix puissante, colorée, presque infaillible, son agilité en scène en font une Azucena bouleversante. Reste Françoise Pollet. Elle n'est certes pas encore un actrice convaincante : figée dans ses attitudes, elle se concentre sur son chant. Elle apprendra. Ce qu'elle n'a pas dans la voix (il lui manque quelques aigus, le souffle : a-t-elle vraiment les moyens du rôle de Leonora?), elle le compense par des phrasés soignés, un timbre somptueux, une musicalité qui autorisent les plus grands espoirs... si elle ne s'égosille pas en s'appropriant des rôles qui ne sont pas pour elle.

Dans la fosse, Michel Plasson réalise un remarquable travail. Son orchestre ne couvre jamais les voix, il est la délicatesse même ; les cordes tissent un tapis soyeux aux chanteurs ; les vents sont souples, chantants, avec cette couleur délicatement vibrée qui sonne tellement « italien ». S'il fallait lui faire un reproche ce serait pour regretter que tant de délicatesse ne s'accompagne pas d'une plus grande effervescence rythmique, d'une plus grande vigueur dans l'enchaînement des idées. Mais n'est-ce pas là que réside la difficulté du *Trouvère* dont la musique encore marquée par le *bel canto* est déjà agitée par le drame et la vérité psychologique que Verdi imposera bientôt à l'opéra italien ?

ALAIN LOMPECH

► Prochaines représentations le 1er avril, à 14 h 30, les 3 et 5, à 20 h 30. Tél. : 61-23-21-35.

Les Rolling Stones en Europe

Le groupe rock se produira en plein air, le plus souvent dans des stades, avec la musique de « Steel Wheels »

LONDRES

de notre correspondant

« Votre nouveau spectacle s'appelle : Urban Jungle Europe 1990. Est-ce que c'est n'importe quoi ou un message politique ? Un peu des deux ! » La réponse a fusé, proférée par la célèbre bouche aux lèvres sensuelles. Mick Jagger, quarante-six ans et toutes ses dents, présentait il y a quelques jours à Londres la prochaine tournée des Rolling Stones en Europe, la première depuis huit ans. Partout, ils se produiront en plein air, le plus souvent dans des stades.

Les Stones seront les 18 et 19 mai à Rotterdam, le 6 juin à Berlin, les 13 et 14 juin à Barcelone, les 16 et 17 juin à Madrid, le 20 juin à Marseille (au stade Vélodrome), le 22 juin à Paris (au Parc des Princes), les 6 et 7 juillet à Londres, puis à Glasgow, Dublin, Turin, Oslo... La musique sera celle de l'album *Steel Wheels* qu'ils avaient déjà jouée lors de leur tournée américaine de l'été dernier, mais la présentation scénique sera « différente ».

Une conférence de presse de Mick Jagger est à elle seule un spectacle. L'endroit choisi était kitsch à souhait, le Tabernacle, une église désaffectée à tourelles et clochetons de briques rouges à Kensington, un quartier résidentiel de l'ouest de Londres. La star, forcément, se fait un peu attendre. On a droit à une cassette vidéo retraçant l'histoire du groupe depuis sa naissance en 1963. Les visages juvéniles et lisses, les cheveux longs, évoquent une époque disparue. Mais Jagger était déjà drôle. Après la sortie du légendaire « Satisfaction », en 1965, on lui demande : *« Etes-vous satisfait ? » « Sexuellement et financièrement, oui. Philosophiquement, ça tarde un peu. »*

Enfin, il arrive. Le Peter Pan du rock and roll s'excuse d'être tout seul. Keith (Richards) est en famille aux Etats-Unis. Bill (Wyman) a préféré ne pas venir car *« il a une relation d'amour-haine avec la presse britannique »*. Charlie (Watts) est quelque part à la chasse aux animaux sauvages avec sa femme. Quant à Ron (Wood), il est trop occupé à perdre son argent aux courses en Irlande. A-t-il oublié quelqu'un ? Non. Bon. La preuve que le groupe se porte bien ? Keith Richards, dont les brouilles avec Mick Jagger sont célèbres, l'appelle au bout de quelques minutes des Etats-Unis sur son téléphone portatif. Mais est-ce vraiment lui ? Après tout, à ce moment-là, il est 6 heures du matin sur la côte Est...

Le show-business a-t-il tué le rock and roll ? *« Cela fait longtemps que le rock and roll est du business. Mais il y a toujours la même musique sous toute cette merde. »* Comment fait-il pour rester en forme ? Il a donné l'exclusivité sur ce sujet au *Daily Mirror*. Mais il peut dire qu'il ne travaille pas beaucoup et mange énormément. D'où tire-t-il son énergie ? *« Et c'est un journaliste noir qui me demande ça ! »*

Voilà, c'est fini. La star s'en va, entourée par ses gardes du corps, son impresario et son sponsor brasseur de bière. Des habitants du quartier se sont massés devant le Tabernacle. Il fait un soleil printanier. Les pubs se remplissent. La vente des billets a commencé pour les deux concerts londoniens, qui auront lieu au stade Wembley, temple du football. Les Stones sont de retour dans leur pays et leur continent d'origine.

DOMINIQUE DHOMBRES

VARIÉTÉS

La trilogie de Michel Boujenah

L'humoriste coupe les ponts avec le Tunis de son adolescence

Retour en arrière pour Michel Boujenah qui remonte à l'Olympia ses trois premiers spectacles : *Albert* (1979), *les Magnifiques* (1983) et *l'Ange gardien* (1987). Représentés en alternance, ils constituent, selon Boujenah, *« comme une longue phrase qui exprime l'envie de raconter des histoires multiples à travers le thème de l'identité culturelle, familiale, sentimentale. Le premier volet exprime la solitude d'un petit garçon de onze ans, né à Tunis, qui sans ses parents, restés à Carthage, débarque dans la France des années 60. Le deuxième développe la notion de groupe, de tribu. Mon personnage a grandi et se raccroche à la famille dont il est issu. Dans la dernière partie, quelques années plus tard, mon héros se demande quelle famille il va pouvoir à son tour engendrer.* Michel Boujenah a les qualités essentielles du clown – une volonté de vivre contre tout espoir, le génie de l'improvisation et la tendresse – nourries de la singularité de son expérience. En onze ans, le style de l'humoriste a évolué. Il s'est affiné au contact d'un public avec qui il dialogue volontiers. *« Le music-hall*, affirme-t-il, *c'est un instantané. Sa beauté tient à ce moment unique d'émotion, à la fragilité du jeu sur une scène. »*

Après ces ultimes représentations, Michel Boujenah a décidé de couper les ponts avec sa ville natale. Il travaille actuellement à un nouveau spectacle. A trente-sept ans, le clown ange gardien a décidé de devenir adulte.

CLAUDE FLÉOUTER

► A l'Olympia. Tél. : 47-42-25-49.

LETTRES

Mort de l'écrivain suisse Henri Perrochon

L'écrivain suisse Henri Perrochon est mort vendredi 30 mars à Payerne (ouest de la Suisse), à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Titulaire de nombreux prix littéraires (six fois lauréat de l'Académie française), de nombreuses décorations, Henri Perrochon avait été un auteur très fécond, inspiré en particulier par sa région, le pays de Vaud. On lui doit notamment *Evasion dans le passé romand*, *Artistes vaudois à Rome*, *Sur nos chemins*, des écrits sur Voltaire, ainsi que de très nombreux articles de journaux.

ARTS

Le décès du peintre espagnol Orlando Pelayo

Le peintre espagnol Orlando Pelayo est mort à Oviedo des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Né à Gijon, dans les Asturies, en 1920, Orlando Pelayo a participé très jeune à la guerre civile. Exilé à Oran en 1939, il fréquente Albert Camus, Emmanuel Roblès et Jean Grenier. Il s'installe à Paris en 1947 et s'intègre à la colonie espagnole de Montparnasse. Il rompt alors avec la figuration, pour s'adonner à une abstraction paysagée. A partir des années 60, il peint des personnages bâillonnés, rattachant son œuvre à la tradition de l'expressionisme ibérique.]

Années télé, années musiques

Suite de la première page

C'est la civilisation matérielle qui induit les comportements. L'arrivée massive sur le marché des produits culturels d'instruments audiovisuels, la baisse des coûts de ces produits consécutive à leur production en grande série a bouleversé le paysage et l'a complètement recomposé.

Aujourd'hui 5 % seulement des ménages français ne possèdent pas la télévision – contre 14 % en 1973 – 89 % disposent d'une télévision couleur, 48 % d'une télécommande, 25 % d'un magnétoscope. Cette diffusion des techniques, l'élargissement des choix proposés aux consommateurs ont entraîné une intensification des pratiques. 73 % des Français regardent la télévision tous les jours mais, surtout, l'augmentation de la durée d'écoute est le phénomène majeur des années 80.

Cette durée était restée stable – un peu moins de 16 heures par semaine – entre 1973 et 1981. Elle est aujourd'hui en moyenne de plus de 20 heures. Et le pourcentage de ceux qui déclarent regarder le petit écran plus de 20 heures par semaine est passé de 20 % en 1973 à 36 % en 1988, soit une progression de 80 %.

Les catégories de la population qui étaient les plus réfractaires à la télévision – les cadres supérieurs, les Parisiens, les 20-24 ans, les élèves et les étudiants – sont celles où la pratique quotidienne de la télévision a le plus augmenté. Si l'on observe encore des inégalités, elles se situent plutôt dans la durée d'écoute, qui demeure un peu plus faible dans ces catégories. Mais, souligne l'étude, *« la télévision est désormais si intégrée au quotidien que le fait d'allumer ne paraît pas constituer dans la majorité des foyers une réelle décision, correspondant à un véritable choix »* 32 % de ceux qui ont la télévision déclarent l'allumer en rentrant chez eux sans connaître le programme.

A l'intérieur de ce mouvement massif et relativement homogène, l'usage du zapping et surtout celui du magnétoscope constituent une espèce de réponse de la liberté à l'habitude. C'est aussi, pour les catégories dites « cultivées », une manière d'affirmer leur distinction par une écoute choisie, voire différée de la télévision. Mais, davantage encore que la conquête complète réussie par la télévision, c'est l'affirmation de l'existence d'une « générationtélé » que ne pouvaient mettre en évidence les enquêtes de 1973 et de 1981.

Il s'agit des tranches d'âge nées à la fin des années 60 ou au début des années 70 et qui ont connu la télévision dès leur naissance. La progression de l'écoute télévisuelle chez ces 20-24 ans est considérable en régularité et en durée d'écoute (+ 60 % depuis 1973 contre 29 % en moyenne), et encore renforcée par l'usage du magnétoscope : ce sont les 15-24 ans qui arrivent en tête tant pour le taux d'équipement, la fréquence et la durée d'utilisation que par le nombre de cassettes vidéopossédées.

Innovation technologique

Après la télévision, le deuxième « vainqueur », moins attendu, de la culture des années 80 est la musique. Là encore, c'est l'innovation technologique qui a généré le mouvement. Les possesseurs d'une chaîne hi-fi sont passés de 8 % en 1973 à 56 % en 1988. Mais le « boom musical » affecte tous les indicateurs. En quinze ans, le pourcentage de Français qui écoutent des disques ou des cassettes au moins un jour sur deux a plus que doublé (de 15 % à 32 %).

La progression s'est un peu ralentie depuis 1981, mais c'est pour se reporter sur l'écoute de musique à la radio qui s'est elle aussi considérablement développée avec l'apparition de « radios libres » sur la fréquence FM et l'évolution de l'écoute de la radio, devenue le média de prédilection des 15-19 ans et dont la fonction musicale dépasse aujourd'hui la fonction d'information. A ce raz-de-marée de l'équipement musical, il faut encore ajouter qu'un Français sur trois possède un baladeur, que 11 % déjà collectionnent des disques compacts et que 16 % seulement ne possèdent ni disques ni cassettes – c'est-à-dire à peine plus que les 13 % qui ne possèdent aucun livre.

Si le taux d'écoute de la musique a au moins doublé dans toutes les catégories, sa progression est plus forte encore chez les plus réfractaires : il a été multiplié par cinq chez les agriculteurs, par six chez les retraités. La progression bénéficie à tous les genres de musique, mais leur hiérarchie reste la même qu'il y a quinze ans. La chanson vient largement en tête, suivie de la musique classique, de la musique rock, du jazz et enfin de l'opéra ; la chanson demeure le genre préféré de toutes les catégories de la population.

La musique occupe désormais une place centrale dans notre champ culturel. C'est sans doute, dans ce domaine, le phénomène majeur, la révolution des sensibilités la plus inattendue de ces années 80. Tout se passe comme si l'accès à l'émotion, notamment dans les nouvelles générations, s'était déplacé de la lecture à la musique. Fonctionnant en couple uni avec la télévision, l'auditif apparaît comme le médium privilégié de la sensibilité et comme l'indicateur principal d'une modernité qui repousse l'écrit parmi les formes anciennes, voire surannées de la culture et de l'émotion.

L'écrit souffre, c'est vrai, de la lecture des journaux comme de celle des livres. Pour la presse quotidienne, le constat est préoccupant. La proportion de Français qui lisent un quotidien tous les jours est passée de 55 % à 43 % entre 1973 et 1988. Ceux qui en lisent moins d'une fois par semaine de 6 % à 11 %.

Cette baisse de la lecture est nettement moins accentuée dans les campagnes, parmi les personnes de plus de 50 ans; elle est massive dans la région parisienne, parmi les employés et les ouvriers et chez les moins de 24 ans; moins importante pour la presse régionale que pour les quotidiens nationaux. Ce sont les agriculteurs qui lisent le plus les journaux. En revanche, petite consolation ou promesse : les 20-24 ans qui lisent de manière plutôt irrégulière ont une prédilection pour *le Monde*, que 10 % d'entre eux lisent tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

Quant aux magazines, 68 % de la population lisent régulièrement un hebdomadaire ou une revue, ces pourcentages augmentant encore sensiblement chez les femmes et chez les jeunes, les Parisiens et les catégories socioprofessionnelles supérieures.

Sorties au restaurant

Les magazines sont ressentis comme « modernes », la lecture des livres ne l'est pas. Si les Français qui ne possèdent aucun livre dans leur foyer ne sont plus que 13 % en 1988 – contre 27 % en 1973, – si moins de Français ne lisent pas du tout (25 % contre 30 %), ces irréductibles n'ont pratiquement pas diminué depuis 1981 et l'effort considérable qui a été consenti pour le développement de la lecture publique, par exemple, n'a abouti qu'à une très légère progression des inscrits dans une bibliothèque : de 14 % à 16 %.

Cette stagnation s'est accompagnée d'un recul du nombre moyen de livres lus. Des non-lecteurs sont devenus des petits lecteurs – 32 % lisent d'un à neuf livres par an contre 24 % en 1973 – mais les forts lecteurs ont baissé : de 13 % à 9 % pour ceux qui lisent plus de cinquante livres par an. Cette érosion concerne tous les genres de lecture, toutes les catégories socioprofessionnelles et tous les âges, mais inégalement. Plus modérée chez les personnes âgées, moins sensible chez les femmes que chez les hommes, elle affecte fortement les jeunes – chez qui le pourcentage de forts lecteurs est tombé de 39 % à 22 %, les cadres supérieurs et les professions libérales (de 48 % à 33 %), les cadres moyens (de 41 % à 24 %), c'est-à-dire les catégories les plus traditionnellement « liseuses » de la population. Non seulement le « rapport au livre » ne s'est donc pas socialement modifié, malgré les volontés de démocratisation, mais il s'est affaibli chez ses pratiquants les plus fidèles.

Analysant les « sorties » des Français, qui se sont partout fortement développées, malgré la progression spectaculaire de la « culture d'intérieur », les auteurs constatent, en étudiant six pratiques de sorties dites « cultivées » – théâtre, spectacle de danse, concert de musique classique, visite d'une exposition temporaire, d'un musée ou d'un monument classique, – que l'usage de ce « noyau dur » de la culure classique n'a pratiquement pas connu d'évolution. Plus de la moitié des Français continuent d'ignorer totalement quatre au moins de ces pratiques.

Mais puisque les Français sortent davantage, où vont-ils donc ? Au restaurant ! Démentant les sociologues qui nous décrivaient une société urbaine atomisée, repliée sur elle-même et sur la famille nucléaire, l'enquête nous montre des compatriotes qui sortent beaucoup, s'invitent au restaurant et quittent volontiers leur récepteur de télévision. 72 % sont allés au restaurant au cours de la dernière année et la moyenne de fréquentation s'établit à dix-sept sorties, avec dans plus de la moitié des cas des amis et dans 68 % d'autres personnes de la famille. Le mouvement touche tout le monde, y compris les agriculteurs qui, traditionnellement, ne « sortaient » guère.

En revanche, comme pour nous faire souvenir que le champ des loisirs n'est pas indépendant du champ social dans son ensemble, on constate, reflet de la crise économique, que ce sont parmi les ouvriers non qualifiés que se recrutent les « non-sortants », alors que jusqu'à présent les retraités et les personnes âgées étaient les plus nombreuses à rester chez elles.

Les privilèges de Paris

Cette lecture verticale des résultats de l'enquête en appelle une autre, celle d'une lecture des modèles nouveaux qui apparaissent dans notre vie culturelle et celle des modèles anciens qui persistent – le clivage culture de masse-culture d'élite, par exemple – malgré les volontés affichées de voir les clivages disparaître.

Quelques éléments forts s'imposent après une première lecture du document :

– La naissance d'une culture adolescente dont les jeunes élèves et les étudiants sont les premiers consommateurs et qui engendre une sphère nouvelle de loisirs modernes dont les pratiques se répandent durablement dans le reste de la population.

– La croissance de la sociabilité. Les Français s'invitent de plus en plus. La vie associative se développe : 19,5 % d'entre nous faisaient partie d'une association en 1973 ; 27 % en 1988.

– Les personnes âgées sortent de leur isolement culturel pour avoir un rapport plus intense que par le passé avec l'extérieur. Le développement des clubs du troisième âge, la pratique des voyages, l'augmentation de leur nombre qui en fait un objet rentable pour les producteurs de biens de consommation ont marqué ces quinze dernières années.

– Paris concentre tous les privilèges. C'est la ville la plus riche, la mieux dotée d'équipements par habitant, celle où les sorties sont les plus nombreuses, la pratique musicale la plus intensive. Si l'on ne peut plus parler de désert français autour de la capitale, il demeure que celle-ci jouit d'une suprématie sans doute excessive si on la met en rapport avec le nombre de ses habitants : moins d'un Français sur dix.

– La démocratisation du système scolaire n'a pas changé grand-chose à la propriété sélective de la culture « distinguée » ou savante. En dépit de la baisse des inégalités des chances scolaires, l'immobilité sociale et la rigidité des goûts culturels fondés sur l'opposition « cultivé-populaire » ou « distingué-commun » sont des facteurs beaucoup plus lourds, comme le soulignait déjà Pierre Bourdieu, que les incitations publiques au partage sans discrimination de toutes les formes de création.

Les initiatives d'un ministre de la culture, d'un animateur culturel ou d'un enseignant ne peuvent que « travailler » sur des marges, freiner certaines évolutions jugées dangereuses, en accélérer d'autres considérées comme positives. Elles ne suffisent jamais à faire tomber les barrières matérielles et symboliques qui entourent, par exemple, les pratiques dites cultivées ; elles ne modifient pas la lourdeur de l'héritage culturel ; elles ne permettent pas davantage à rendre « modernes » ou « populaires » des pratiques culturelles qui ne sont pas touchées par les innovations techniques et par leur séduction majeure : un choix toujours plus large pour un prix toujours plus bas.

PIERRE LEPAPE

AGENDA

SAMEDI 31 – DIMANCHE 1er AVRIL

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Spoiling the Wedding Day (1951, v.o. traduction simultanée), de Zhu Shi-lin, 15 h ; Palmarès du Festival du cinéma du réel, 17 h ; Palmarès du Festival du cinéma du réel : les Malles (1989), de Samba Felix Ndiaye ; la Ville-Louvre (1990), de Nicolas Philibert, 19 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : The Sword (1980, v.o. s.t. anglais), de Patrick Tam, 21 h.

DIMANCHE

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Fureur de vaincre (1972, v.o. s.t. anglais), de Lo Wei, 15 h ; Palmarès du Festival du cinéma du réel : Dzien za dniem (1988), de Krzysztof Pakulski ; Wer fürchtet sich vorm schwarzen Mann ? (1989), de Heike Misselwitz, 17 h ; Palmarès du Festival du cinéma du réel : Sijainen (1989), d'Antti Peippo ; Un soleil entre deux nuages (1989), de Marquise Lepage, 19 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Passeport pour l'enfer (1982, v.o. s.t.f.), de Ann Hui, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma cubain : Polvo rojo (1981, v.o. s.t.f.), de Jesus Diaz, 14 h 30 ; Retrato de Teresa (1979, v.o. s.t.f.), de Pastor Vega, 17 h 30 ; la Ultima Cena (1975, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 20 h 30.

DIMANCHE

Le cinéma cubain : Quinoscopio nº 2 (1986, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Patakin (1982, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 14 h 30 ; Ritual para un viejo lenguaje (1988, v.o. s.t.f.), de Marco Antonio Abad ; Amada (1983, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 17 h 30 ; Clandestinos (1987, v.o. s.t.f.), de Fernando Pérez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

La Parisienne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Rêve de femmes : Elle (1989) de Pierre Desfons, les Nuits de la pleine lune (1984) d'Eric Rohmer, 14 h 30 ; Courtisanes : Bande annonce : Voici le temps des assassins (1955) de Julien Duvivier, le Bon Dieu sans confession (1953) de Claude Autant-Lara, 16 h 30 ; Filles des rues : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Rêve de femmes : France Actualités, Interview de Mademoiselle Chanel (1968) de Guy Job, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

La Parisienne : Maîtresses Femmes : Deux femmes de bien (1973) de Paul-Louis Martin, Au Bonheur des dames (1943) d'André Cayatte, 14 h 30 ; Femmes du monde : Bande annonce : la Proie pour l'ombre (1961) d'Alexandre Astruc, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 16 h 30 ; Femmes du peuple : Actualités Gaumont, Antoine et Antoinette (1947) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Femmes du monde : Manon 70 (1967) de Jean-Claude Lubtchansky, Manon 70 (1968) de Jean Aurel, 20 h 30.





THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Dactylos : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Mouette : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). La Fille de Rimbaud : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 17 h et 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Français encore un effort si vous voulez être républicains : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. L'Amie de leurs femmes : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Show-Bus : 14 h 30, dim. 14 h 30. Décalage horaire : 16 h, mer., dim. 16 h. Cinémassacre : 19 h. Charli Encor : 21 h, dim. 18 h.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). *Lettres aux acteurs* : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Voyage au bout de la nuit : 18 h, dim. 18 h, lun. (dernière) 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Phèdre : 20 h, dim. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Le Monte-Plats : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). *Les Pierres de calamite* : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Clavecin oculaire : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). La Question : 18 h 30.

CENTRE MATHIS (rens. sur place). Nouk : 20 h 30.

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Malade imaginaire : 20 h, dim. 14 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Monsieur Badin : 20 h 30, jeu. 14 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30, jeu., ven. 14 h 30. La Resserre. Les Prophéties de Cassandre : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Comme il vous plaira : 14. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 20 h 30. ▷ Dim. La Vie de Galilée : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 14 h, 17 h et 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Ni sala, ni malec : 20 h 30, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Norma : 20 h 30, dim. 14 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard : *19 h 30, dim. 17 h.* La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Caillou blanc : 20 h 30, dim. 16 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-50-76-25). Que la vie serait belle, Une dernière soirée chez Anton Tchekhov : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. *15 h.*

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Hernani : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 15 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 18 h 30. Une étoile dans l'œil de mon frère : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60). La Parisienne : 15 h et 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE DÉCAMERON DES FEMMES. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). (Lun.) 21 h (28).

DRESSEUR DE MOTS, CRACHEUR D'IMAGES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai. (45-44-57-34). Petite salle. (Dim.) 21 h 30 (28).

PHÈDRE. Bouffes du Nord (42-39-34-50). (Dim. soir, lun.) 20 h, dim. 15 h (28).

QUE LA VIE SERAIT BELLE. Fondation Deutsch de la *Meurthe* (42-50-76-25). (Dim., lun.) 20 h 30 (28).

SKETCHES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). (Dim.) 20 h 30 ; sam. 23 h 15 ; lundi 19 h (exceptionnellement) (28).

PARLOIR MAGHRÉBIN. Maison des cultures du monde (45-44-72-30). Mer., jeu., vend., sam. 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 (28).

HERNANI. Ranelagh (42-88-64-44). (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (30).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Théâtre de l'Œuvre (48-74-42-52). 20 h 45, dim. 15 h (30).

LES MATAPESTE présentent deux spectacles en alternance. Amandiers de Paris (43-66-42-17). (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (3).

MES PROVINCES. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47). (Dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h (3).

LES MUSES MUTINES. Galerie Hugues Bourdin (43-36-55-66). (Dim., lun.) 20 h 30 (3).

BONS BAISERS, A BIENTOT. Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. 20 h 30, mar. 14 h 30 (2).

THE WINTER'S TALE. Arcane (43-38-19-70). (Dim. soir, jeu.) 20 h 30, dim. 17 h (2).

TRUE WEST, en alternance avec **CRIMES OF THE HEART.** Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89). (Dim. soir, lun.) 20 h 15, dim. 15 h (3).

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30. ▷ Dim. Dracula : 17 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Venise rue de Grenelle : 19 h. Déflagrations : 20 h 30. Une petite douleur : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust à Paris : 20 h 30, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Trois auteurs, trois parcours, Meurtre de la princesse juive : 16 h. Trois auteurs, trois parcours, Queues, Fusées, Pierres tombales : 19 h. Trois auteurs, trois parcours, Liebeth est complètement pétée : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lenz : 22 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Les Noces de l'été : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Mona chérie : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Zietoir Rosette : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Comme tu me veux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Parloir maghrébin : 16 h 30 et 20 h 30, dim. 16 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Spectacle Piaf-Cocteau : Humeur d'amour : 15 h. Une journée chez ma mère ou Racontez-nous ça en trois mots : 21 h, dim. 15 h 30.

MONCEAU (43-44-93-30). Une année sans été ? : 20 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. *15 h 30.*

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Michel Boujenah : les Magnifiques Albert, l'Ange gardien (alternance) : 20 h 30, dim. 17 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Lettres de la religieuse portugaise : 20 h 30, dim. 17 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30, dim. 15 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Le Condamné à mort : 19 h, dim. 15 h. L'Amant et Première Nuit : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Voyage : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). *Un fils de notre temps* : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Canto per vivere : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Ruy Blas : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'UNION (42-26-59-08). Un ciel sans horizon : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Congo-Océan : 20 h 30. Belle de Mai. La Famille (2e partie) : 20 h 30. ▷ Dim. La *Famille (1re partie)* : 17 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Danse de mort : 20 h 45.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : 17 h, dim. 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Propriété condamnée : 19 h 30. Sketches : 20 h 30 et 23 h 15, lun. (exceptionn.) 19 h.

THÉATRE DES DEUX-PORTES (43-66-42-17). Hom : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'Intime Ingénue de Félicité : 18 h 45. Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Décameron des femmes : 21 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 17 h et 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Cabaret Berlioz ou la Vie privée d'un romantique : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Joko fête son anniversaire : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (à la Grecque) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. La Petit Silence d'Elisabeth : 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Antiphon : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30, dim. 15 h. M.I.T., Madame l'abbé de Choisy : 21 h, dim. 17 h. Petite salle. Sing-Imagination morte imaginez : 20 h 30, dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). On s'en fout : 17 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 19 h et 21 h.

UTOPIA-NOCTAMBULES (43-26-84-65). Le Dimanche et la Vie : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Regain : 21 h, dim. (dernière) 15 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE D'AUBERVILLIERS GROUPE TSE) (48-34-67-67). Loretta Strong : 20 h 30, dim. 16 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-78-75-00). Zingaro : 20 h 30.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). Exercices de style : 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. La Nature des choses : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Woyzeck et Marie : 21 h, dim. (dernière) 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). 1, place Garibaldi : 20 h 30, dim. 16 h.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). Promenade au bout du bois : 21 h.

CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). Dragon : 20 h 30, dim. 15 h.

CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL ELUARD) (48-90-89-79). Comic's opéra : 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 17 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). L'Avare : 20 h 45.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DES PRESLES) (48-26-45-00). Spoutnick love La Semaine de l'humour : 20 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ *Dim. La Récréation* : 16 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). La Bonne Ame du Setchouan : 20 h 30, dim. 17 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE D'IVRY) (46-70-21-55). L'École des femmes : 20 h 30, dim. 16 h.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Douze hommes en colère : 21 h, dim. 17 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Emergenza (Sortie de secours) : 20 h 30, dim. 18 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Rémonkano : 15 h et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

NANTERRE (UNIVERSITÉ PARIS X-THÉATRE DU FOYER) (47-29-15-64). Sans titre, Paris 1990 : 15 h. Pour un oui ou pour un nom : 16 h. ▷ Dim. Le Canard bleu : 15 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Comment gagner le maximum en travaillant un minimum : 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-34-96-13). L'Invitation au château : 20 h 30.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (60-06-20-00). Les Frères Zénith : 21 h.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). Slastic : 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Aboli Bibelot et Le monde est rond : 20 h 30, dim. 17 h. Salle Le Terrier. Phèdre : 20 h 30, dim. 17 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). Méfite : 18 h. Le Locataire : 21 h.

SARTROUVILLE (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (39-14-23-77). *Ruy Blas* : 21 h.

SCEAUX (ORANGERIE DE SCEAUX) (46-61-36-67). Minna von Barnhelm : 20 h 30, dim. 17 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

VILLIERS-SUR-MARNE (CINÉMA DE LA GARE) (49-30-42-82). Une bière dans le piano : 11 h 30.

▷ *: Ne sont pas jouées le mercredi.*
◊ *: Hors*

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Goltcharah, Dowlatmand. 18 h sam. Musique populaire tadjik.

CHATELET. Théâtre musical de Paris, (40-28-28-40). Kenneth Gilbert 20 h 30 dim. Clavecin. Œuvres de Couperin, D'Anglebert, Rameau, Balbastre. Concentus Musicis de Vienne. 20 h 30 lun. Dir. Nikolaus Harnoncourt. Chœur Schoenberg de Vienne. « La Passion selon saint Jean » de Bach.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-08-37). Jacques Amade. 10 h dim. Orgue. Œuvres de Bach, Brahms, De Grigny.

Gilbert Bezzina, Laure Colladant. 17 heures, dimanche. Violon, pianoforte. Sonate de Mozart, dans le cadre du Festival des instruments anciens. Téléphone location : 42-33-43-00.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Kammerensemble de Paris. 20 h 45 sam. Dir. Jean-Claude Bouveresse. Joël Pontet (clavecin). Œuvres de Bach.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Académie de musique et d'art dramatique de Hanovre. 14 h, 17 h 30 dim. Œuvres de Bargielski, Yun, Subitski, Abbott, Mordheim. Fiala. *Dans le cadre de Festivals en fête.*

Solistes du CNIPAL. 14 h 30 sam. Dir. Christian Gangneron. Œuvres de Mozart. Dans le cadre de Festivals en fête. La bulle.

Diva's Blues. 17 h, 21 h sam. 14 h 30 dim. Trio A'Corta. Mise en scène Vincent Colin. Dans le cadre de Festivals en fête. Salle Boris Vian.

Paula Abel Do Nascimento. 19 h 30 sam. Soprano, contralto, Margareth Fasolini (piano). Dans le cadre de Festivals en fête. Salle Boris Vian.

Bruno de La Salle, Jean-Paul Auboux. 16 h dim. Conteur, cristal baschet, part. « L'Odyssée ». Dans le cadre de Festivals en fête. Café musical.

Francis Dudziak. 18 h 30 sam. Baryton. Mélodies françaises. Dans le cadre de Festivals en fête. Café musical.

David Abramovitz. 20 h 30 sam. Piano, Florence Katz (mezzo-soprano), Cyrille Tricoire (cello), Pierre-Henri Xuereb (alto), Mark Drobinsky (cello). « Gabriel Fauré rencontre Mme Arthur. » Dans le cadre de Festivals en fête. Café musical.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen. Les 29, 31 mars ; 3, 7, 9, 11, 13, 15, 16, 18, 21, 26 et 28 avril. 21 h sam. Dir. Erick Fejeau. Mari Yasuda ou Philippe Aiche (violons). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Tél. loc. : 46-61-55-41.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Finale du Concours international de piano. 14 h sam. Présentation Alain Sugied. « Les Grands Maîtres français. »

Chantal Stigliani. 20 h 30 sam. Piano. Œuvres de Bach, Mozart, Liszt.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-16-42). Quatuor Nomad. 20 h 30, sam., 16 h dim. « Patio ». Mise en scène Farid Paya. *Tél. loc. : 45-86-55-83.*

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Sheila Armstrong, Barry Tuckwell, Roger Vignoles. 11 h dim. Soprano, cor, piano. Œuvres de Strauss, Schubert, Rossini, Donizetti.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Luis Rizzo. 18 h sam. Guit., Raul Maldonado, Tatiana Afanasief, Pierre Villard. Musiques latino-américaines.

DANSE

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, 20 h 30, sam. 15 h, dim. Le Lac des cygnes. Mise en scène et chor. Marius Petipa. Lev Ivanov. Téléphone location : 48-78-75-15.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). La P'tite Compagnie, 20 h 30, sam. El Moliendo Cafe, Mauguerisc suite et fin, Gags à l'âme. Chor. Myriam Hervé-Gil. Téléphone location : 42-27-81-15.

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 AVRIL

« La Dame à la licorne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« L'ancien Carmel et les souvenirs de la Commune de Paris au Musée de Saint-Denis », 14 heures, *métro* Porte-de-Paris (Paris-Passion).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, façade, devant la poste (M. Hager).

« Versailles : les Grandes et Petites Ecuries », 14 h 30, grille des Petites Ecuries, avenue du Château (Office du tourisme).

« Grande arche et quartier de la Défense », 14 h 30, hall RER La Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« Les petits appartements meublés du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« *Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Louvre* », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (E. Romann).

« Saint-Mandé et son vieux cimetière », 14 h 30, métro Saint-Mandé-Tourelle, sortie escalator (V. de Langlade).

« La Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le *Palais de justice en activité* », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« La charnier des Saints-Innocents », 14 h 45, 23, rue Clovis (M. Banassat).

« Arts de la Chine : des Tang aux Qing, l'apogée de la porcelaine chinoise », 15 heures, hall d'entrée du Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Monuments *historiques*).

« Couvents et collèges de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, portail de l'église Saint-Etienne du Mont (Tourisme culturel).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'apothicairerie des Invalides », 16 heures, sous la voûte, entrée côté de l'esplanade (Paris et son histoire).

« La peinture hollandaise », 19 h 30, Musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « La chimie, pour le meilleur et pour le pire », par M. Tchuruk (Académie des sciences morales et politiques).

62, rue Saint-Antoine, 19 heures : « Le Palais-Royal, de Buren au salon des Maréchaux », par L. Blanchet et M. Colardelle (Les lundis du patrimoine).

Centre Georges-Pompidou (petite salle), 21 heures : « La tribune des architectes : Henri Gaudin », interrogé par F. Burkhardt (Centre de création industrielle).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MARS 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 mars à 0 heure et le dimanche 1er avril à 24 heures.

Un anticyclone centré actuellement sur la mer du Nord, nous protégera encore tout dimanche d'une perturbation qui remonte d'Espagne.

Prévisions pour dimanche : la journée sera très largement ensoleillée. Des nuages bas encombreront cependant le ciel près du golfe du Lion et remonteront dans le Midi-Pyrénées par la vallée de la Garonne, poussés par le vent d'autan qui se renforcera.

De même, sur la moitié est du pays, des nuages élevés voileront par moments le soleil. Un vent de sud-est modéré à assez fort se fera sentir sur les côtes atlantiques et la Bretagne.

Les températures minimales iront de 5 à 8 degrés en général, 9 à 10 degrés sur l'Ouest. Les maximales seront chaudes, de 17 à 23 degrés.

LEGENDE

TEMPS PREVU LE Dimanche 1er Avril DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-3-1990 à 6 heures TU et le 31-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	3	D
BIARRITZ	12	3	D
BORDEAUX	14		D
BOURGES	16	3	B
BREST	14	5	D
CAEN	13	2	D
CHERBOURG	12	7	D
CLERMONT-FER	10	1	D
DIJON	14	3	D
GRENOBLE St-M-H	16	2	D
LILLE	13	5	D
LIMOGES	11	5	D
LYON	15	2	D
MARSEILLE-MAR	15	2	B
NANCY	15	3	D
NANTES	16	7	D
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	15	8	D
PAU	13	1	D
PERPIGNAN	17	4	D
RENNES	17	6	D
ST-ETIENNE	10	0	B
STRASBOURG	14	3	D
TOURS	14	4	D
TOULOUSE	14	6	D
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	17	12	P
AMSTERDAM	15	2	B
ATHÈNES	19	13	P
BANGKOK	37	26	C
BARCELONE	16	9	N
BELGRADE	12	8	C
BERLIN	10	7	C
BRUXELLES	14	4	D
LE CAIRE	25	19	D
COPENHAGUE	14	2	D
DAKAR	24	20	N
DELHI	30	15	D
DJERBA	18	15	C
GENÈVE	12	2	N
HONGKONG	22	19	O
ISTANBUL	14	8	N
JÉRUSALEM	18	8	N
LISBONNE	19	10	A
LONDRES	16	6	D
LOS ANGELES	16	11	N
LUXEMBOURG	15	5	D
MADRID	14	6	P
MARRAKECH	26	17	C
MEXICO	26	13	B
MILAN	16	5	D
MONTRÉAL	6	−7	C
MOSCOU	8	2	C
NAIROBI	24	16	B
NEW-YORK	9	2	P
OSLO	17	0	D
PALMA-DE-MAJ.	16	9	N
PÉKIN	17	6	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	D
ROME	15	6	D
SINGAPOUR	34	25	C
STOCKHOLM	14	1	N
SYDNEY	19	18	P
TOKYO	14	10	P
TUNIS	14	10	P
VARSOVIE	14	7	C
VENISE	17	8	D
VIENNE	12	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

* = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes, Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

TÉLÉVISION

Samedi 31 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Feuilleton : Les Bertini.
22.15 Journal.
22.35 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest.
23.30 Court métrage : Tango.
23.40 Documentaire : Jour après jour.
0.00 Série rose : La fessée

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le prix du silence.
22.05 ▶ Documentaire : L'argent de la Bourse.
0.00 Derrière Lahaie

LA 5

20.40 Téléfilm : La malédiction de la veuve noire.
22.25 Léopoldine.
22.35 Téléfilm : Visions.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Pompier de charme.
22.10 Téléfilm : Les deux maris de Rozaline.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Feuilleton : Les Bertini (4e épisode). D'Egon Monk.
22.15 Soir 3.
22.35 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (4). de Marcel Lozenski.
23.30 Court métrage : Tango. De Zbigniew Rybczinski.
23.40 Documentaire : Jour après jour. D'Irena Kamienska.

Dimanche 1er avril

TF 1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Sport : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Opération Lady Marlène. □
22.05 Variétés : Ça sent le poisson !
23.45 Journal.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.35 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Haute tension.
22.15 Magazine : Etoiles
23.20 Journal.
23.40 Série : Rush.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan.
23.00 Cinéma : L'homme du jour. ■
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Barry Lyndon. ■ ■ ■
23.30 Cinéma : Les parapluies de Cherbourg. ■ ■ ■
1.00 Cinéma : Poltergeist 3. □

LA 5

15.10 Téléfilm : Les gorges du diable.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 Cinéma : A nous les petites Anglaises. ■
22.35 Magazine : Ciné Cinq.
22.45 Cinéma : Bilitis. □
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : La colère d'Achille. ■
22.25 Magazine : Sport 6.
22.30 Capital.
22.30 Téléfilm : L'amour en marge.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Danse : Les chaises. Ballet de Maurice Béjart.
21.00 Cinéma : Le cycliste. ■ ■ Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988).
22.30 Courts métrages : Le Chœur ; Pluie de fleurs.
23.00 Documentaire : Elisabeth Schwarzkopf. D'Alan Benson.
23.50 Musique : Conte de fée n°3, de Schumann.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5229

HORIZONTALEMENT

I. Quand on est serré, elles sont comprimées. – II. Liquide très solide. Des gens très gentils. Peut être consommée quand on a bu un bouillon. – III. Une signature. Se servir sur la grappe. – IV. Se lancer dans les retranchements. Berceau pour des princes. Une monnaie nouvelle. – V. Préposition. Pas sombre. Un gros pâté. Evoque un joli bouton. – VI. Simple pour une laitière. Une coulée volcanique. – VII. Faisons prendre parti. – VIII. Fut une vraie sœur pour son époux. Coule à l'étranger. – IX. Tiras comme de la soie. Provoquer des heurts. – X. D'un auxiliaire. Lie. Utile pour vidanger. – XI. Sport qui se pratique sur une nappe. Donné pour nourrir. Une difficulté. – XII. Placé. N'est pas comestible quand il est amer. Monument. – XIII. Parlent comme Socrate. Fournit des pommes. – XIV. Se remplissent quand c'est l'heure de la consultation. Pas lisse. – XV. Fait passer. Blanche, à Leipzig.

VERTICALEMENT

1. Peut être demandé par un homme qui a la gale ou la peste. Au trente-sixième, tout est noir. – 2. Nouvelle, n'est pas originale. Pour protéger les verres. – 3. Peut demander un certain temps. Permettent de ne pas être complètement à plat. – 4. Sortie de son trou. A une gorge. – 5. Symbole. Qui amène un certain froid. Le patron d'Amérique. – 6. Procédé pour éviter les multiplications. – 7. Pour mesurer l'énergie. Qui n'a donc pas été appelé. Un danger quand on est en grève. – 8. Qui ne semblent pas du tout rongées. D'un auxiliaire. – 9. Le premier nom d'un apôtre. Qui ne se tord pas facilement. – 10. Un mois qui évoque des journées particulièrement chaudes. Sort d'un lac. – 11. Peuvent être séduits par de jolies veuves. – 12. Dont on a pris connaissance. Font preuve de pénétration. – 13. Se mettre à l'ouvrage. En France. Pas acquitté. Une menace pour les reins. – 14. On se réjouit quand on en voit le bout. Instrument de chasse. Parfum de princesse. – 15. Bien nettoyés. Agents de perception.

Solution du problème n° 5228

Horizontalement

I. Brosserie. – II. Laboureur. – III. As. Gale. – IV. Galet. Lei. – V. Une. Age. – VI. Etripe. Tt. – VII. Opérera. – VIII. Site. Eton. – IX. En. Carnet. – X. Etal. Ane. – XI. Osé. Eu. Es.

Verticalement

1. Blagueuse. – 2. Rasant. Inès – 3. Ob. Lérot. Té. – 4. Soie. Ipéca. – 5. Su. Tape. Ale. – 6. Erg. Gérer. – 7. Réale. Etna. – 8. Iule. Troène. – 9. Ereintantes.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Grégoire OLIVIER
et
Pascale OLIVIER-TRIAU
partagent avec
Hortense
la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 20 mars 1990.

69, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

Mariages

– Anne VITCHEN,
et
Ricardo SOSA

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris, le 17 mars, à la mairie du 3e arrondissement.

Décès

– Mme Philippe Bousquet,
M. et Mme André Bousquet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Burtin
et leur fille Marie-Pierre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe BOUSQUET,
docteur en sciences,

survenu dans sa trentième année, le 29 mars 1990.

La levée de corps aura lieu le lundi 2 avril, à l'amphithéâtre de La Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e, à 7 h 30.

Le service religieux sera célébré en l'église de Servian (Hérault), le mardi 3 avril, à 15 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dons à l'Association pour la recherche sur le cancer (BP 300 94803 Villejuif Cedex).

– Les familles Fumadelles, Almon, Azzi, Frit,
font part du décès de

M. Henri FUMADELLES,
conseiller administratif,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite sportif,

survenu le 23 mars 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Paix à son âme.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place des Jonquilles,
33600 Pessac.

– Nicolas et Alexandre
ses deux fils,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de leur père,

Alain OULMAN,

survenu le 29 mars 1990.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, lundi 2 avril, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale, boulevard de Ménilmontant.

41, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Alain OULMAN,

survenu le 29 mars 1990.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, lundi 2 avril, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale, boulevard de Ménilmontant.

– Les Editions Calmann-Lévy,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Alain OULMAN,
directeur général de Calmann-Lévy,

survenu le 29 mars 1990.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, lundi 2 avril, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale, boulevard de Ménilmontant.

3, rue Auber,
75009 Paris.

(Le Monde du 31 mars.)

– Reims.

Mme Albert Piveteau,
son épouse,
M. et Mme Daniel Piveteau,
M. et Mme Bernard Piveteau,
ses enfants,
Cindy,
sa petite-fille,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert PIVETEAU,
directeur général honoraire
du centre hospitalier régional
de Reims,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1990, dans sa soixante-seizième année.

Un dernier hommage lui a été rendu samedi 31 mars 1990, à 10 heures, à l'hôpital Robert-Debré, de Reims.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu le lundi 2 mars, à 16 h 30, au cimetière de Saint-André de La Roche-sur-Yon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21 *bis*, rue Paul-Schleiss,
51100 Reims.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
Et ses collègues du Centre Koyré,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques ROGER,
directeur d'études.

(Le Monde du 31 mars.)

Remerciements

– Claire Chapsal
Et sa famille,
remercient de tout cœur chacun de ceux qui par leur prière, leur présence, leur message, leur pensée, se sont unis à eux lors du décès de

Jacques CHAPSAL.

– *« Absent comme présent, il voyait le fond des cœurs. »*
Racine *(Phèdre)*.

La famille
Et les proches
remercient tous les amis connus et inconnus qui ont témoigné leur affection et leur soutien à

Alice SAPRITCH.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

RÉGIONS

POINT DE VUE

Cessons de jouer avec Marseille

par Marcel Maréchal, Jean Viard, Gilbert Collard, René Allio et Jean-Paul de Gaudemar

MARSEILLE est le *premier* port de la Méditerranée incrusté en terre de France, le troisième en terre européenne. Ses navires partent pour Riga, Valparaiso, Hongkong, Alger, Alexandrie, *Yokohama, Dubaï, Le Cap... Ses entre*prises envoient leurs plongeurs dans les océans du monde entier, ses chercheurs font autorité en immunologie, en chirurgie du cœur, du cerveau... Images ? Mythes ? Contre-mythes ? Pas si simple.

Marseille n'existe et ne peut faire rêver que comme ville *d'aventure et de voyage, de tran*sit, de passage, de migrants et d'enrichis. Ville peu diplômée avec beaucoup de BMW, ville du bateau dans un monde de l'avion, ville du quai dans un monde de plage, ville de clientèle dans *une société de réseaux...* Autrement dit, ville-autre, par essence et histoire, grecque dans un monde romanisé, pauvre dans une société qui vante les hauts salaires... Ville-autre dans l'œil de l'étranger, habituée à vivre dans l'espace ainsi désigné, et souvent à se laisser glisser dans les archétypes ainsi construits.

C'est parce que autre et désignée comme telle que cette cité est frémissante, mouvante, sti*mulante et insécurisante à la fois.* Seul, ici, est durable le mouvement, et dans ce mouvement il y a le trafic des affaires, l'agitation des jeunes qui grandissent, plus souvent beurs que de vieilles lignées locales, les multiples batailles pour survivre de migrants plus ou moins récents. Alors, bien sûr, les leaders de la *ville n'ont pas tous fait l'ENA,* les partis sont de vastes machines à coordonner le désordre urbain, la Canebière est un peu à la dérive, et la ville a été agrandie plus qu'urbanisée ; surtout une part essentielle du port, des entreprises et des cerveaux a quitté la ville-centre pour le grand pourtour, Fos, Vitrolles, Aix, Pertuis, *Aubagne, Cassis.*

Une immense mégapole à l'américaine est en train de naître *dans cette région centrale de* l'Europe du Sud, mais dans le désordre, sans coordination ni unité fiscale, surtout sans que le sens général de l'aventure ne soit clair, pensé, dit.

Ah ! qu'il est doux parfois de lire des articles sur le futur district parisien !

Marseille vit une mue terrible et cruelle. Elle, la fière cité difficilement soumise par l'Etat central,



puis chargée d'incarner la colo*nie, le deuil colonial* – et le malaise qui y est lié, – elle, la préfecture de région, la deuxième *ville de France, elle qui a tout fait* pour accueillir les pieds-noirs, pour se doter de lieux de culture *enfin imposants* (le Théâtre de la Criée, le Musée de la Vieille-Charité, notamment) et d'universités les plus diversifiées, elle qui a cru tenir un avenir tertiaire de grand centre de gestion des flux internationaux, eh bien, justement, c'est elle aujourd'hui qui doit, pour vivre, s'allier à un *hinterland* que les autoroutes ont fusionné avec la ville, et se battre pour n'être qu'une partie de mégapole provençale qui fouaille sa culture *locale la plus authentique.* Marseille est au milieu de ce qué fragile par où elle doit renaître et, *avec elle,* la France méditerranéenne. Le chemin est difficile, les choix pas toujours clairs, des siècles d'histoire sont à reconsidérer, une partie des quais à réaffecter ; et l'extrême droite gronde dans tous les quartiers, et surtout dans ceux où les parents n'ont rien à espérer, ni pour eux ni pour leurs enfants.

Oui, elle est comme ça, Marseille, indestructible et mutante, révoltée, parfois révoltante, divi*nement vulgaire ou franchement* salace, laborieuse derrière les mots, chargée d'avenir sous les *clichés.*

Les arts de la vie sociale

Seulement, il faut cesser de jouer avec elle, de l'aduler quand la société dite civile – souvent médiatico-parisienne – en fait un banc d'essai ; de la rejeter dès qu'un drame rappelle que la violence visible y est plus forte que dans les salons feutrés de l'aimer quand la *Méditerranée* incarne la liberté, ou simplement est à la mode ; de l'oublier quand l'Eu*rope en marche fait de cette*-même-Méditerranée sa frontière face à un Sud surpeuplé ; de la *craindre enfin,* quand l'évolution du monde arabe nous inquiète et que la pauvreté des autres nous dérange.

Marseille est, avec son site et sa mémoire, sa position géostratégique, ses entreprises et ses chômeurs, sa municipalité, ses *élus et son image. Marseille est,* face à Aubagne, Aix, Vitrolles ou Fos, qui trop souvent tentent de lui chaparder quelques activités plutôt que de s'allier avec elle. Marseille est, entre le pôle lyonnais, celui de Barcelone et celui *de Gênes. Marseille est, face au* monde, comme les grands ports qui se parlent par les flots.

Seulement, dans une Europe où le poids des villes et des régions va croissant, dans une France où on a décentralisé la politique et les pouvoirs publics, il est maintenant urgent de décentraliser le sens et les *images, la parole* et les *porte-pa*role. La démocratie ne fonctionne pas sans *le pouvoir* des sans-pouvoir, pour reprendre une formule de Vaclav Havel, sans légitimité des intellectuels et des artistes, sans poésie dans l'urbanisme, sans symbolique dans la politique. Ces arts de la vie *sociale par où s'exprime une société et se reconnaît une* culture, que Marseille s'en fasse le héraut ! Les attire, les choie, les favorise.

Ainsi, plutôt que de se battre frontalement contre son image, que la ville fasse glisser l'idée d'instabilité vers celle de création, l'idée de port vers celle de voyage et d'aventure, l'idée de *Méditerranée, enfin, vers les* racines de la culture du monde.

Marseille, cœur des voies du *commerce, peut redonner à ce* mot son beau sens du XVIIIe et nous prendre tous à contre-pied en jouant avec son image pour stimuler les créations et la pensée.

C'est ainsi qu'au-delà de l'affection que nous lui portons, elle nous rendra plus heureux, par la parole.

► **Marcel Maréchal est directeur du Théâtre national de Marseille la Criée ; Jean Viard *s'occupe, au CNRS, des questions d'urbanisation et d'immi*gration à Marseille ; Gilbert Collard est avocat ; René Allio est cinéaste ; Jean-Paul de Gaudemar est doyen de la faculté des sciences économiques.**

Cinq cents gueules noires en grève

L'ultime combat des mineurs de La Mure

Cinq cents mineurs refusent la fermeture de la mine d'anthracite de La Mure (Isère). Celle-ci a enregistré un lourd déficit en 1989 (*le Monde* du 31 mars), malgré les réductions d'effectifs.

LA MURE

de notre envoyé spécial

A 900 mètres d'altitude, inscrit entre le Vercors et l'Oisans, le vaste plateau Matheysin n'en finit pas d'agoniser. Sa mine d'anthracite, largement centenaire, l'une des plus hautes d'Europe, fierté de ce pays de montagne, *a été* condamnée il y a six mois. Le couperet est tombé brutalement sur les 500 gueules *noires* du plateau et ses 18 000 habitants. La nouvelle était attendue, redoutée, mais tous osaient espérer encore un sursis d'une dizaine ou d'une douzaine d'années. Le bassin dispose en effet encore d'importantes réserves de minerai.

« L'effectif zéro » devra être atteint à la fin de 1994, expliqua fermement le 19 septembre dernier le ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et de la reconversion, M. Jacques Chérèque. Plus de doute possible, les Charbonnages, avec le concours du gouvernement, venaient de sacrifier ce petit pays accroché à la montagne et distant de Grenoble d'une trentaine de kilomètres.

Installés le long de la route Napoléon, les mineurs de La Mure ont désormais l'arme au pied pour défendre leur *outil* de travail. *« Pas question de quitter le fond »*, clame l'un d'eux en soulevant fer*mement* une banderole qui demande de pouvoir *« vivre et travailler au pays »*. Sans la présence de la mine, La Mure redoute de *« devoir »* travailler sans filet. *« Etre mineur, c'était la stabilité, la certitude d'une carrière pour soi et souvent ses enfants toute tracée,* explique l'un d'eux. *Si le bassin ferme, ce sera le grand saut dans l'inconnu pour toute la région »*.

Les salariés des Houillères ont vu partir depuis 1983 un grand nombre de leurs camarades – ils étaient alors 1 050 employés à La Mure – les uns en préretraite, les *autres séduits par des aides* à la reconversion proposées par les Charbonnages de France qui pouvaient atteindre 400 000 à 500 000 francs. *« Certains ont créé des commerces, ouvert des hôtels, racheté des ateliers. Beaucoup ont échoué et se retrouvent aujourd'hui au chômage. Je suis certain que la fermeture de la mine sonnera la mort du plateau »*, déclare un ouvrier de trente-cinq ans.

Lui aussi doute de l'efficacité du plan de reconversion de la Matheysine élaboré par les pouvoirs publics, qui prévoit la création de *150 emplois par an. En 1989,* la région a encore perdu 70 emplois et le nombre des chômeurs dépasse désormais les 500. Quant aux entrepreneurs qui proposent leurs services, ils ne seraient, selon le délégué CGT des Houillères du Dauphiné, *M. Guy* Maugiron, que *« des chasseurs de primes »*, en quête de bonnes affaires.

Les mineurs de fond de La Mure aujourd'hui les plus combatifs – certains perçoivent entre 8 000 et 10 000 francs par mois, et bénéficient également d'avantages conséquents, comme le logement et le chauffage gratuits, ou la sécurité sociale minière – savent qu'en descendant à Grenoble, ils ne toucheront guère plus que le SMIC.

Depuis quinze ans, ils observent l'évolution, pour le moins chaotique, de l'industrialisation de la Matheysine où seules deux usines, propriété de grands groupes, Allibert et Thomson (chacune 250 personnes) ont connu un réel développement.

Pour le directeur des Houillères, M. Etienne Decourt, la fermeture est *« irréversible »*. *« Si avec votre bagarre vous la faites durer un ou deux ans de plus, vous ne ferez que repousser une échéance qui est inéluctable »*.

Sur le carreau de la mine, un ouvrier âgé de quarante-cinq ans, originaire de Lens, installé depuis cinq ans avec ses quatre enfants *sur le plateau Matheysin tempête : « Dans le Nord, on nous a répété que le Dauphiné avait vingt à vingt-cinq ans d'avenir. Je pensais finir ma carrière ici. »* Il a finalement cédé aux propositions des Charbonnages de France qui ont accompagné son départ en lui versant une prime de 40 000 francs. Aujourd'hui, déraciné, privé de l'espoir d'un éventuel *retour « au pays »* et ne croyant pas à la possibilité d'une reconversion sur place, il reconnaît mener, sur le carreau de *« sa »* mine, son *« ultime combat »* de mineur.

CLAUDE FRANCILLON

EUROPE

Le Grand-Est à Bruxelles

L'Association de coopération interrégionale du Grand-Est, créée en 1984 par M. Jean-Marie Rausch, pré*sident de la région Lorraine* – qui voit aujourd'hui dans cette structure de coordination une préfiguration des fédérations de régions envisagées par le gouvernement – a désormais pignon sur rue à Bruxelles. Les cinq présidents de conseils régionaux qui la *composent* (Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) viennent d'inaugurer une antenne permanente ouverte au cœur du quartier des administrations européennes, où l'enseigne du Grand-Est côtoie désormais celle du Grand-Sud.

A trois ans de l'unification du marché européen, le Grand-Est, présidé par M. Jean Kaltenbach, président RPR de la région Champagne-Ardenne, entend ainsi installer une plate-forme d'observation et mettre un pied-à-terre à la disposition des acteurs politiques et des opérations économiques.

Un double objectif est assigné à ce bureau commun, dirigé par M. Patrick Courtin : réaliser ce qu'il est convenu d'appeler une *« veille administrative »* et renforcer, sinon nouer, les contacts avec les autorités européennes.

Autrement dit, il s'agit pour ces cinq régions, peuplées de huit millions d'habitants, d'effectuer du lobbying auprès des instances communautaires et, à une heure où la réglementation et le paysage évoluent *très vite, de recueillir des informa*tions relatives aux normes, aux programmes, aux opportunités que les collectivités peuvent saisir auprès des fonds européens.

Qualifiant cette démarche collective d'acte de confiance dans l'Europe, Jean Kaltenbach a suggéré qu'elle marquait une étape importante dans la vie de l'Association du Grand-Est, dont les cartons sont remplis de dossiers : TGV Est, TGV Rhin-Rhône, cartologie automatisée des voies de communication, rapprochement des centres de recherches, complémentarité des pôles technologiques, mise en valeur de la filière bois, promotion du tourisme aux Etats-Unis et en Espagne.

HAUTE-NORMANDIE

Rouen investit dans l'agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire se développe dans la région de Rouen avec l'extension d'une importante unité de fabrication d'aliments debétail de la Coopérative agricole de Haute-Normandie (CAHN) à Bonsecours et l'ouverture prévue pour 1991 d'une unité de trituration de graines de colza et de tournesol à Grand-Couronne.

La première devrait produire 140 000 tonnes d'aliments en 1991 pour un investissement de 35 millions de francs.

La seconde sera construite sur la zone portuaire de Rouen par la SOFIPROTEOL (Société financière des protéagineux et des oléagineux) et aura une capacité de traitement de 400 000 tonnes. L'investissement s'élève à 230 millions de francs. Le stockage, la manutention et le conditionnement des matières premières et des produits finaux (huile de table et tourteaux pour l'alimentation animale) seront assurés par l'Union des coopératives agricoles d'Eure-et-Loir (UCACEL), qui a investi 50 millions de francs ; le Port autonome de Rouen consacre 45 millions de francs à des infrastructures.

Le projet rouennais suscite cependant l'inquiétude de Christian Cuvilliez, maire PCF de Dieppe, où sont implantées deux usines de trituration déjà anciennes, affaiblies par un manque d'investissements.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants : **Alain Albinet, Etienne Banzet et Didier Louis.**
Coordination : Yves Agnès.

MIDI-PYRÉNÉES

Le Tarn veut attirer les cinéastes

Le conseil général du Tarn mise sur le cinéma pour faire mieux connaître son département et favoriser le développement économique. Il vient d'éditer avec l'association « Société tarnaise de réalisation » un catalogue baptisé *« Tarn repérage »*, qui répertorie plus de cent cinquante sites de tournage dans le département, à l'attention de tous les professionnels du film et de la vidéo.

De la cité médiévale de Cordes à la mine de charbon à ciel ouvert de Carmaux, en passant par la vieille épicerie du village de Lisle-sur-Tarn ou par le minuscule casino de Lacaune, elle a parcouru dix-sept mille kilomètres sur les routes et chemins du département, tiré plus de dix *mille clichés et répertorié* près de huit cents sites différents avant d'effectuer sa sélection. *« Nous avons voulu fournir aux cinéastes un aperçu de la diversité des paysages et du patrimoine tarnais avec pour objectif de les inciter à venir tourner ici »*, explique-t-elle. Ce catalogue, en forme de clap de cinéma, a été tiré à un millier d'exemplaires, dont huit cents ont été envoyés aux professionnels du cinéma, de la télévision et de la publicité. Le coût global de l'opération est estimé à 600 000 francs.

« Les premiers envois ont été faits au début du mois de mars et déjà nous avons une cinquantaine de réponses, précise Odile Laurent qui a rédigé le catologue ; *plus intéressés sont les agences de publicité et les sociétés de production de télévision.*

L'engouement suscité il y a peu de temps autour du département du Gers par le dernier film de Louis Malle, *« Milou en mai »*, a confirmé le bien-fondé d'un tel catalogue. Au-delà de l'apport économique découlant de la venue d'équipes de tournage, c'est surtout l'impact médiatique engendré par *« Tarn repérage »* qui est attendu.

Bibliographie

La crise du territoire

C'est dans un essai difficile que se sont lancés Jean-Pierre Balligand et Daniel Maquart dans leur livre *la Fin du territoire jacobin.* L'idée de base des deux auteurs (le premier est député socialiste de *l'Aisne, le second ingénieur du* génie rural et des eaux et forêts) est la suivante : il faut distinguer entre l'espace (une notion vague et abstraite) et le territoire (une réalité construite et humaine).

L'espace serait presque interchangeable et banalisé. Mais il devient territoire à partir du moment où il est approprié par quelqu'un ou par un groupe exerçant une activité économique ou marchande. *«Le paysan*, estiment-ils, *cherchera toujours à devenir propriétaire car c'est le seul moyen de stabiliser durablement sa relation indispensable à l'espace. »* D'ailleurs dans paysan, il y a pays et paysage. Bref, le territoire c'est l'espace avec, en plus, de la valeur ajoutée.

Mais si le paysan a son territoire, les entreprises ont aussi (et de manière de plus en plus conquérante) le leur.

L'Etat aussi, du moins dans sa conception jacobine, règne sur une *sorte de territoire en forme de* pyramide, mais cette architecture géométrique et ancestrale tend à être battue en brèche par la décentralisation.

L'Europe est notre nouveau territoire en voie de composition, alors que les autres, nationaux ou communaux, ont tendance à se désagréger. Le livre de Jean-Pierre Balligand et Daniel Maquart explique bien cette crise, à partir de l'ancrage territorial, des rouages politiques traditionnels. *Dans* son expression géographique, l'exercice du pouvoir est aussi à réinventer.

FRANÇOIS GROSRICHARD

► ***La Fin du territoire jacobin,*** **par Jean-Pierre Balligand et Daniel Maquart. Albin Michel. 220 pages. 98 F.**



Le groupe Pinault et les scandinaves Kymmene et Stora sont sur le point de conclure la vente de Chapelle-Darblay

Les négociations entre François Pinault et les candidats à la reprise de Chapelle-Darblay sont entrées dans leur phase finale. Le tandem constitué par les groupes scandinaves Kymmene et Stora, qui étaient en lice aux côtés du suédois Modo et de l'américano-canadien Donohue, a de très bonnes chances d'emporter la manche.

François Pinault et les représentants de Kymmene et de Stora devraient, selon nos informations, se rencontrer lundi 2 avril. Si les dernières difficultés concernant les conditions de la vente sont aplanies, le groupe Pinault annoncerait la cession au milieu de la semaine prochaine.

Pour être effective, la vente suppose toutefois le feu vert gouvernemental. L'acquisition d'une entreprise française par une ou plusieurs sociétés non originaires de la CEE est en effet soumise à l'autorisation du Trésor – c'est à dire de la Rue de Bercy – lorsque son montant dépasse les 10 millions de francs. La cession de Chapelle-Darblay correspond à ce cas de figure.

Dans les milieux papetiers, on estime que l'affaire pourrait être bouclée pour 1,5 milliard de francs. Il semble que François Pinault ait longtemps espéré vendre la société pour l'équivalent de son chiffre d'affaires, soit environ 2,4 milliards de francs. Mais ses prétentions ont dû être diminuées à hauteur du passif de l'entreprise papetière. Le repreneur devra en effet rembourser à l'Etat 900 millions de francs d'aides publiques à partir de 1992, conformément aux engagements pris en juillet 1988 lors de la prise de contrôle totale de Chapelle-Darblay par M. Pinault.

Les pouvoirs publics attendent le dépôt du dossier pour se prononcer officiellement sur la cession. Mais l'hypothèse d'un veto est peu vraisemblable. Le ministère de l'économie et des finances s'est engagé sur une ligne très libérale à l'égard des investissements étrangers. Un refus opposé au suédois Stora et au finlandais Kymmene ferait incontestablement désordre. L'opération permettra en outre au Trésor de se dédommager des milliards de francs engloutis dans la société en récupérant immédiatement 25 % de la plus-value réalisée par François Pinault, toujours en vertu des accords passés en 1988.

Un seul fabricant indépendant

Du côté du ministère de l'industrie, on déclare ne pas avoir d'argument valable à opposer à la solution Stora-Kymmene. Les deux géants scandinaves disposent *« des moyens nécessaires pour développer la Chapelle et maintenir sa compétitivité »*, estime t-on rue de Grenelle.

Kymmene, le finlandais, trentième producteur mondial de papier, et Stora, le suédois, qui se classe pour sa part au treizième rang, étaient jusqu'à présent absents du marché français du papier presse. La reprise de Chapelle-Darblay leur permet d'y faire une entrée retentissante. Et même de devancer leurs compatriotes qui ont choisi de s'implanter en France en créant de nouvelles unités de production. L'usine de papier journal Stracel d'UPM ne sera opérationnelle qu'en novembre prochain. La mise en route de l'unité vosgienne de Golbey, projet du norvégien NSI, devrait intervenir quelques mois plus tard. Une fois réalisée la cession de Chapelle-Darblay aux deux scandinaves, il ne restera plus qu'un seul fabricant indépendant de papier presse, les Papeteries Matussière et Forest, et pour un très faible volume... commercialisé par le norvégien NSI. En 1989, les Papeteries Matussière et Forest ont produit 60 000 tonnes de papier journal quand Chapelle- Darblay en produisait cinq fois plus.

De son côté la SPPP (Société professionnelle des papiers de presse), fournisseur des quotidiens et des périodiques, exprime sa vive inquiétude à propos de ces informations, soulignant que, si l'ensemble de la production papetière française passe dans des mains étrangères, les intérêts de la presse française risqueraient de ne pas être pris en compte *« au travers de la stratégie internationale des grands groupes producteurs »*.

CAROLINE MONNOT

Soucieux d'apaiser les inquiétudes à l'Ouest

Siemens se montre rassurant sur ses projets à l'Est

L'Europe d'abord, les Etats-Unis ensuite, enfin les Pays de l'Est : deuxième groupe industriel ouest-allemand, Siemens ne paraît pas céder au vertige de l'Est et reste très prudent sur les perspectives nouvelles dans ces régions.

« Nos marchés sont à l'Ouest et pas à l'Est. Le marché électrique et électronique de la RDA pèse actuellement le même poids que celui de l'Autriche et, ensemble, les pays de l'Est, ne représentent que 10 % du marché mondial de la profession ». Visiblement, M. Karl-Hermann Baumann, le directeur financier de Siemens, se montre apaisant face à ses interlocuteurs français, interrogatifs sur l'évolution du colosse allemand (215 milliards de francs de chiffre d'affaires) après les bouleversements intervenus l'hiver dernier à l'Est.

Il y a quinze mois déjà - bien avant la chute du mur de Berlin - Siemens assurait que l'Est représentait seulement 1 % de son chiffre d'affaires. Aujourd'hui, le groupe s'en tient à ce montant : ses ventes sont comprises entre 600 et 700 millions de deutschemarks (entre 2 et 2,3 milliards de francs) dont 20 % avec la RDA (soit autour de 450 millions de francs), a indiqué M. Baumann, de passage à Paris, jeudi 29 mars, pour une conférence de presse de Siemens-France. Il a également précisé que son groupe n'avait pas entretenu de rapport de troc et *« pratiquement pas de sous-traitance »* avec la RDA.

Siemens avait onze usines en Allemagne de l'Est avant la division de ce pays. Le groupe va-t-il les réclamer ? Le problème de la propriété, en RDA, *« est une des questions les plus difficiles »* soulevées par la réunification, a répondu M. Baumann, se demandant en aparté s'il était souhaitable de les récupérer, compte tenu de leur état *« lamentable »*. Certes, comparé aux autres pays de l'Est, la RDA était le pays où le niveau de vie était le plus élevé car les fonds publics étaient dirigés vers la consommation depuis une dizaines d'années, explique le numéro deux de Siemens. Mais, les infrastructures et les industries ont été *« négligées »*. *« Comparée à notre industrie, leur productivité représente 35 % de la nôtre »*, a-t-il estimé. Il faudra donc opérer des *« restructurations considérables »*. Les dirigeants de Siemens, a-t-il expliqué, sont souvent invités à visiter les usines est-allemandes par les combinats, à la recherche de partenaires. Ainsi, le groupe, qui installera en Allemagne de l'Est un réseau de téléphones mobiles et équipera en téléphone six villes (la filiale allemande d'Alcatel en remportant trois), a déjà signé vingt-six accords de coopération en RDA, notamment un avec le combinat le plus connu à l'Ouest pour les grands ordinateurs, Robotron (1).

Tous ces accords sont sous conditions, en raison des incertitudes actuelles existant en RDA : *« Le système juridique doit changer avant que des investissements importants soient faits : il n'y a pas de droit des sociétés, pas de fiscalité, les conditions d'emploi et de salaires ne sont pas précises. L'incertitude la plus complète pèse sur l'union monétaire »*, a-t-il notamment souligné. Finalement, s'il se déclare *« prêt à prendre des risques et à accepter des pertes »* en RDA car *« il s'agit d'un investissement »*, M. Baumann a assuré que c'était *« pour une période limitée »*

M. Baumann a également mis en avant les difficultés économico-sociales que soulèverait un retour éventuel du siège de l'entreprise à Berlin, son berceau historique où travaillent 23 000 salariés. En effet, Siemens a officiellement deux sièges sociaux, Berlin (dans le passé, il y occupait tout un quartier, baptisé « Siemenstadt ») et Munich, en Bavière où il emploie plus de 35 000 personnes.

« Notre politique va être totalement différente dans les autres pays de l'Est, qui seront des marchés extérieurs. » Au total, onze joint-ventures ont déjà donné lieu à la signature de de déclarations d'intention. Mais M. Baumann a expliqué que l'on trouvait *« dans tous les joint-ventures, des conflits d'intérêts »* entre les pays d'accueil, qui cherchent un accès aux technologies étrangères pour avoir, ensuite, des produits exportables et les occidentaux pour qui *« l'objectif principal est d'avoir des marchés »*.

Mais si occupé soit-il par l'Est, Siemens n'en oublie pas pour autant les autres pays du monde, son fonds de commerce : il réalise d'ailleurs 60 % de ses ventes hors d'Allemagne, dans cent vingt pays. Sortant d'une certaine torpeur passée, il a été particulièrement actif ces deux dernières années : en rachetant à IBM sa filiale de téléphonie privée ROLM et, en France, la filiale informatique d'Intertechnique, IN2 (décembre 1988) et, surtout, en se lançant à l'assaut du britannique Plessey, à l'occasion d'une OPA géante de neuf mois.

Fonds de commerce

En juin dernier, il se désengageait partiellement des composants électroniques passifs - jugés moins stratégiques que les fameux semi-conducteurs - et, il y a deux mois, volait au secours de l'allemand Nixdorf, ravissant ainsi à Bull la place de premier constructeur informatique européen. Selon M. Baumann, l'office anti-cartel allemand, bien que n'ayant pas fait encore connaître sa décision, ne verrait pas d'objection à la fusion de l'informatique de Siemens avec Nixdorf mais s'interrrogerait sur les conséquences de cette alliance en téléphonie privée (à eux deux, Siemens et Nixdorf détiendraient 40 % environ du marché allemand).

Pour justifier son récent accord avec IBM dans les mémoires superpuissantes (64 mégabits), M. Baumann a expliqué qu' *« aucune autre société en Europe ne possède la technologie dans les dernières générations de DRAM »*, ces mémoires dites « dynamiques » utilisées dans les ordinateurs et sous la coupe des Japonais. *« Nous sommes les seuls à produire la puce de 1 mégabit en Europe et les seuls à commercialiser les 4 mégabits. Mais les coûts de recherche-développement des nouvelles générations sont si élevés qu'IBM a estimé qu'il était mieux de les partager avec une autre société. »* Mais, il s'est refusé à préciser le montant des pertes du groupe dans les semi-conducteurs, qui se chiffrent en centaines de millions de deutschemarks.

Si Siemens perd de l'argent dans ce métier – c'est le seul – il reste également déficitaire dans un pays, les Etats-Unis, bien que la situation *« s'améliore »*. Il réalisera cette année 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires outre-Atlantique (3,5 l'an passé), soit moins de 24 milliards de francs, essentiellement dans le médical et l'énergie électrique.

En France, pays dans lequel le groupe s'est toujours plaint de progresser à petite vitesse, le chiffre d'affaires est en hausse de 31 % à la suite du rachat d'IN2 et atteint les 7,35 milliards de francs. Soit cinq fois plus en valeur réelle qu'à la fin des années 70. Siemens emploie aussi trois fois plus de monde qu'à cette date (soit 5 913 personnes) dans neuf unités industrielles. La France représente 3,5 % du chiffre d'affaires global du groupe, part que M. Christian Fayard, patron de Siemens-France, veut doubler *« au cours des prochaines années »*.

FRANÇOISE VAYSSE

1) M. Baumann a fait état d'articles de presse selon lesquels une des divisions (Volkseigenebetriebe) de Robotron vient de demander à être transformée en société anonyme détenue à 75 % par le personnel, le reste du capital étant entre les mains d'une société fiduciaire.

Annonçant un chiffre d'affaires de 14,2 milliards de francs pour 1989

Pernod-Ricard achète Alexis Lichine

Le groupe Pernod-Ricard a annoncé le vendredi 30 mars ses résultats pour 1989 et a confirmé l'acquisition de la maison de négoce bordelaise Alexis Lichine qui appartenait au britannique Bass et Charrington.

M. Patrick Ricard a annoncé que le groupe qu'il préside avait réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 14,2 milliards de Francs, en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. Le résultat net s'élève à 1,4 milliard de francs au lieu de 776 millions en 1988.

Cette progression de 90,1 % s'explique par des opérations exceptionnelles comme la cession le 8 août dernier pour plus de un milliard de Francs de la Société parisienne de boissons gazeuses, qui exploitait en France les produits de la firme Coca-Cola et mettait ainsi fin au conflit de dix-huit mois avec la firme américaine. Hors cette opération et la déconsolidation de la participation dans Suez, le résultat net aurait progressé de 16,9 %.

Les activités qui se répartissaient en 1989 entre 58 % pour la France et 42 % pour l'étranger devraient, d'après les dirigeants du groupe, atteindre l'équilibre en 1990. M. Patrick Ricard a par ailleurs confirmé que le groupe continuerait de mener une politique de croissance externe. Depuis 1980, Pernod-Ricard a réalisé 35 acquisitions pour un montant de 6,5 milliards de francs.

En 1988, cinq sociétés ont rejoint le groupe, parmi lesquelles Irish Distillers. Depuis le début de cette année, Pernod Ricard a réalisé trois acquisitions : après l'australien Wyndham et le néerlandais André Kerstens, le groupe a ramené dans le giron français la maison Alexis Lichine. *« Notre politique d'acquisitions est sélective*, a précisé M. Thierry Jacquillat, directeur général du groupe. *Nous achetons les affaires dont nous avons besoin et dans une fourchette de prix qui n'excède pas une à treize fois les bénéfices. »*

F CH

□ **Granulats : le groupe Garon se renforce.** – Garon (extraction de matériaux de carrière, béton prêt à l'emploi, concassage, génie civil), qui regroupe plusieurs PME et emploie quatre mille collaborateurs environ, vient d'acquérir la société Gobitta, ce qui renforce sa présence en Ile-de-France. Gobitta réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs.

Le différend salarial dans la fonction publique

Les syndicats refusent de rencontrer M. Durafour

Les six syndicats de fonctionnaires (CFDT, FO, FEN, CFTC, CFE-CGC et FGAF-Autonomes) signataires de l'accord salarial 1988-1989 ont décidé vendredi 30 mars de mettre leur menace à exécution. Lundi 2 avril, ils ne se rendront pas à la réunion proposée par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, pour entamer les discussions sur la politique salariale 1990. Les six organisations se retrouveront mercredi afin, souligne un porte-parole, *« de faire le point sur les perspectives d'action »*.

Dans un communiqué commun, elles accusent le gouvernement d'avoir pris *« la lourde responsabilité de remettre en cause la politique contractuelle »*, affirment ne pouvoir accepter *« une négociation qui ne prendrait pas en compte le contentieux 88-89 »* et mettent en garde contre une programmation *« unilatérale »* de mesures salariales pour 1990. Non signataire de l'accord salarial précédent, la CGT en est réduite à suivre le mouvement.

Dans l'entourage de M. Durafour, on regrette que les syndicats se crispent sur l'échec des discussions sur le rattrapage salarial 1988-1989 (le gouvernement a accordé une augmentation de 0,75 % alors que ses interlocuteurs réclamaient 1,7 %) et refusent d'aborder plus sereinement les discussions au titre de 1990. A vrai dire, les pouvoirs publics ne s'attendaient pas à une telle réaction de la part de partenaires avec lesquels – mis à part Force – ouvrière – il était parvenu à s'entendre, début février, sur le difficile dossier de la réforme de la grille indiciaire. Toutefois, si les syndicats paraissent décidés à tirer, en terme d'action revendicative, les enseignements de l'échec des discussions salariales avec le gouvernement, ils commettraient une erreur en surestimant la capacité de mobilisation des fonctionnaires.

J.-M. N

Une nouvelle négociation devra s'engager

Le CNPF dénonce l'accord sur le financement de la retraite complémentaire à soixante ans

Après un duel à fleuret moucheté, c'est désormais un bras de fer qui oppose le gouvernement et le patronat sur le financement de la retraite complémentaire à soixante ans. Alors que l'accord de 1983, qui fixe la contribution des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, est arrivé à échéance samedi 31 mars, le CNPF et la CGPME ont décidé vendredi soir de le dénoncer. Les conséquences de ce geste ne doivent pas être dramatisées. Jusqu'en juillet 1991, le droit à la retraite à taux plein dès soixante ans est garanti et les protagonistes s'accordent un délai de quinze mois pour déterminer une nouvelle répartition des efforts financiers nécessaires jusqu'à 1993.

Vendredi, syndicats et patronat s'étaient pourtant pratiquement mis d'accord pour accepter la dotation supplémentaire d'1 milliard de francs proposée par le gouvernement pour 1990... et réduire de 2 à 1,8 point la cotisation d'assurance-chômage représentant leur participation au financement du surcoût de la retraite à soixante ans. Un schéma jugé irrecevable par le gouvernement qui refuse que son effort budgétaire permette de réduire les cotisations patronales et salariales alors que le maintien de celles-ci suffirait à assurer le financement nécessaire pour 1990.

De plus, les pouvoirs publics font remarquer qu'en 1983, ils ne se sont engagés que pour sept ans. Ce coup d'éclat du patronat a définitivement mis fin à l'unanimité de façade des partenaires sociaux. La plupart des syndicats estiment que l'attribution d'1 milliard de francs est une base de discussion et seule FO considère que *« le conflit majeur est avec le gouvernement »*. CNPF et ministère de la solidarité ont néanmoins affiché vendredi leur intention de *« poursuivre la concertation »* pour déterminer *« de nouvelles modalités »*.

J.-M. N.

Près de 60 milliards de francs de créances privées

La Bulgarie suspend le remboursement de sa dette

La Bulgarie a décidé de suspendre *« temporairement »* le remboursement de sa dette extérieure. Dans un télex envoyé cette semaine à plusieurs banques internationales (en France la BNP, la Société générale et le Crédit lyonnais), les autorités de Sofia invoquent les problèmes de restructuration de leur économie pour expliquer que le service de leur dette pèse d'un poids excessif, et demandent l'ouverture de négociations avec la communauté financière (privée et publique).

L'augmentation très rapide, ces dernières années, de la dette bulgare a été signalée à plusieurs reprises (elle a quintuplé depuis 1984). Les banques considéraient encore tout récemment que la dette bulgare se montait à 8 milliards de dollars (45,6 milliards de francs), mais les nouveaux dirigeants bulgares – communistes réformateurs qu'on peut qualifier de gorbatchéviens – avouent maintenant une dette de 10 milliards de dollars (57 milliards de francs). Les responsables de la Banque bulgare du commerce extérieur – qualifiés par un banquier français d'interlocuteurs sérieux –, ont invité l'ensemble des établissements créanciers à une table ronde à Sofia prochainement pour discuter de la dette, qui échoit à très court terme (on ne parle pas encore de rééchelonnement).

Parmi les pays de l'Est, la Bulgarie n'est pas le plus endetté (la Hongrie et la Pologne, notamment, avec 20 et 41 milliards de dollars, le sont bien davantage), et elle a toujours honoré ses engagements. Mais l'économie bulgare a des faiblesses spécifiques qui la rendent particulièrement vulnérable. C'est le pays de l'Est qui effectue la part la plus importante de ses échanges au sein du Comecon (80 %) et avec l'URSS (60 %), commerce qui ne rapporte pas jusqu'à présent de devises lourdes. En outre, l'essentiel des exportations bulgares à destination de l'Ouest constitué de produits pétroliers, raffinés à partir de brut soviétique dont on ignore combien de temps encore il sera livré aux mêmes conditions avantageuses.

Ce petit pays a privilégié pendant plusieurs années le commerce avec les pays du Moyen-Orient (Irak ou Libye), auxquels il octroyait de généreux crédits-exports : la Bulgarie s'endettait ainsi à l'Ouest pour financer ses ventes à des pays à la solvabilité douteuse. Avec le nouveau cours incarné par Petar Mladenov et le premier ministre Andreï Loukanov, le pays a continué d'emprunter, cette fois pour tenter d'améliorer l'approvisionnement en produits alimentaires et de consommation.

Enfin, il faut évoquer une réalité qu'on a longtemps crue réservée aux pays latino-américains : la fuite des capitaux. La presse bulgare a publié le détail des avoirs des anciens dirigeants dans les banques occidentales. Vladimir Jivkov, le fils du vieux dictateur déchu le 10 novembre dernier, aurait eu 105 millions de leva à l'étranger ; l'ancien « dauphin » limogé par Todor Jivkov pour réformisme, Tchoudomir Alexandrov, aurait disposé d'un petit matelas de 8,5 millions de leva ; mais, à tout seigneur tout honneur, Todor Jivkov lui-même aurait sorti du pays la somme astronomique de 13 milliards 900 millions de leva (même au cours actuel du marché noir, cela fait presque 2 milliards de dollars). Ces chiffres invérifiables – et qui ne disent rien, par exemple, des comptes de Petar Mladenov, ministre des affaires étrangères de Todor Jivkov devenu numéro un du parti et de l'Etat – laissent entrevoir que les dictatures de l'Est, comme celles d'Amérique latine ou des Philippines, se savaient au fond mortelles.

SOPHIE GHERARDI

Bolloré confie ses filiales voyages à Havas Tourisme

Dans la série des rapprochements stratégiques entre agences de voyages pour atteindre la taille critique afin d'affronter dans de bonnes conditions le grand marché européen, un nouveau groupe est né : Havas Tourisme, filiale du groupe Havas, reprend la totalité des filiales voyages (Scac Voyages, Diners Voyages et Voyages Inter Industries) du groupe Bolloré, ainsi que 50 % de Scac Voyages Leclerc.

Pour compléter ce dispositif, une participation croisée a été réalisée. Bolloré prend 10 % du capital du nouvel ensemble Havas Tourisme ainsi constitué, qui rachète 10 % de la société diners Club de France, qui gère la carte de crédit Diners en France Et dont Bolloré assure la gestion.

De cet embrouillamini, il faut retenir que Bolloré passe la main dans le tourisme, car il a pris conscience que son groupe était loin d'avoir la taille requise et qu'une croissance autonome aurait été trop lente. Il se recentre donc sur ses métiers : industrie, transport et logistique, distribution. Havas devient le premier distributeur européen de voyages avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs et près de 500 agences. Havas progresse ainsi dans sa stratégie, qui consistait à pratiquer des concentrations horizontales et qui avait connu l'an dernier un sérieux échec avec le mariage raté avec Wagons-Lits Tourisme. Il est prévu qu'Havas Tourisme apporte l'appui de son réseau d'agences au développement de la carte Diners, dont le redressement n'est pas encore très solide.

AL F.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 26 mars au 30 mars

Hausse sans conviction

LA vigilance a marqué à nouveau la semaine mais, contrairement à la période précédente, cette prudence ne s'est pas traduite par un baisse du marché. La performance d'un vendredi à l'autre avec un gain de 1,7 % permet d'effacer largement les pertes enregistrées lors de l'avant-dernière semaine de mars. L'indice CAC 40 en clôturant le 30 mars à 1971,79 points reste encore inférieur de 1,46 % à son niveau du début de l'année. Et même si les investisseurs demeurent confiants à long terme sur une évolution positive de la place, ils préfèrent à court terme adopter un profil bas en raison d'une situation internationale jugée « confuse ». Le premier courtier mondial, le japonais Nomura dans sa revue mensuelle du marché français estime « fragile » la reprise en raison d'un volume d'affaires « dangereusement bas ». A moyen terme, le groupe nippon se déclare « plus optimiste » qu'au début de d'année. Il voit la progression de l'indice CAC 240, l'un des deux baromètres de la Bourse, retrouver le niveau des 540 points dont il est encore éloigné de 3,8 %.

Vendredi, sur les marches du Palais Brongniart, emmitouflée dans son manteau de fourrure et tentant de se réchauffer sous le soleil froid du printemps, une jeune gestionnaire résumait à sa manière la situation : *« C'est horrible, nous ne savons pas quoi faire et personne n'a de véritable avis sur l'évolution des valeurs. Si ça continue je vais repartir en vacances... »*. Mais quelle durée de congés devra-t-elle prendre pour retrouver à son retour un marché plus actif et clairement orienté ? Car malgré une situation économique nationale favorable et des résultats de sociétés encourageants, les intervenants n'arrivent pas à s'enthousiasmer craignant l'évolution incertaine de l'environnement international et ses conséquences sur les taux d'intérêt comme le montre à nouveau le déroulement des cinq séances.

Lundi, la place parisienne enregistrait le meilleur score de la semaine en gagnant 1,31 % dans un marché tiré par des spéculations autour de Paribas. Le redressement spectaculaire du Kabuto-Cho quelques heures auparavant était également apprécié par les opérateurs. La Bourse de Tokyo en progressant de 4,83 % stoppait, momentanément certes, une chute de 25 % depuis le début de l'année. Parallèlement, l'effondrement des cours de l'or, tombés à leur plus bas niveau depuis cinq mois à la suite de ventes massives, semait le doute dans les esprits car personne n'arrivait à expliquer l'origine de ces cessions. Si ce désengagement était attribué à des investisseurs saoudiens déçus par les contre-performances du métal jaune, d'autres rumeurs évoquaient des ventes soviétiques destinées à compenser leurs manques de liquidités et à glaner des dollars.

Renversement de tendance dès le lendemain et ce pour deux jours. Mardi, le CAC 40 perdait 0,93 %, les intervenants redoutant un relèvement des taux d'intérêt un peu partout dans le monde en raison de différents évènements. A commencer par les tensions en Litunie, où l'URSS a durci le ton face à cette jeune République indépendante. Les regards étaient également tournées vers les Etats-Unis où, en dépit des pressions de la Maison Blanche, la Réserve fédérale devrait, selon les analystes, décider de laisser inchangée sa politique monétaire. La publication mercredi du PNB (produit national brut) pour le quatrième trimestre 1989 et les prévisions de croissance de l'économie faites par le département du Trésor américain confirmaient cette crainte de non-abaissement des taux. A Paris l'indice CAC 40 se dépréciait mercredi de 0,34 %.

Arrêt de l'agitation autour de Paribas

Une petite reprise s'amorçait jeudi (+ 0,41 %) encouragée par la confirmation d'un bon indice des prix en février (+0,2 %) et par un franc fort face à un mark chahuté dans la perspective de la fusion des deux Allemagnes. Cette situation pourrait conduire à une baisse des taux d'intérêt ou du moins laisse une marge d'assouplissement appréciable. La perspective d'une détente prochaine des taux outre-Rhin, évoquée vendredi par les experts de la Deutsche Bank jugeant exagérés la hausse du loyer de l'argent depuis l'effondrement du mur de Berlin, confortait le mouvement rue Vivienne. Les intervenants prêtaient alors peu d'attention à la sévère rechute de la Bourse japonaise. Le recul de plus de 3 % de l'indice Nikkei était attribué aux réajustements de bilans faits par les firmes à la veille de la clôture de l'année fiscale nippone. Pourtant certains augures n'hésitaient pas à prédire une nouvelle vague de ventes massive dès lundi. A Paris, la journée se terminait sur une progression de 1,26 %. Dans ce marché peu actif, l'événement de la semaine restera centré autour de Paribas dont un conseil d'administration jeudi en changeant les structures devraient mettre un terme aux luttes entre actionnaires. Lundi, l'effervescence autour de cette compagnie financière était telle que 2,4 % du capital changeaient de mains. Ces achats, comme ceux des séances précédentes, étaient attribués à la Navigation Mixte, détenteur déjà de 12,5 % du capital. A tort car le véritable acquéreur se dévoilera vingt-quatre heures plus tard sous l'identité des AGF. Le groupe dirigé par M. Michel Albert annonçait détenir plus de 9 % des parts (9,8 % exactement) et envisagerait de franchir la barre des 10 %. La fièvre sur cette privatisée retombait brutalement dès mercredi. La réunion du conseil de Paribas, le lendemain, entérinant la transformation des statuts de la Compagnie financière en société à conseil de surveillance et directoire et la désignation approuvée à l'unanimité de M. André Lévy-Lang à la tête du directoire ne provoquaient aucune réaction boursière. *« La bataille est finie, tout est désormais rentré dans l'ordre »*, affirmait alors l'un des protagonistes. Reste à présent à trouver une issue dans conflit autour de la Navigation Mixte dont Paribas possède 40 % des titres mais aucun pouvoir. L'arrivée d'un nouveau dirigeant pourrait faciliter une reprise des négociations avec le président de la Mixte, M. Marc Fournier.

Une rumeur d'OPA a dopé Ingénico, dont les titres activement ramassés ont entraîné une hausse de 47,5 %. La firme spécialisée dans le paiement électronique serait convoitée par un groupe américain. C'est pour se protéger de telles tentatives que le Club Méditerranée vient de constituer un nouveau pacte d'actionnaires pour remplacer celui existant depuis 1976. Ce projet sera étudié par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) qui se prononcera alors sur la question. Ce jour-là, l'instance chargée de l'organisation et de la réglementation des marchés désignera auparavant son nouveau président à la suite des élections renouvelant plus de la moitié des représentants à cette instance *(voir encadré)*. Au chapitre des rachats d'entreprises, le groupe minier britannique RTZ a décidé d'acquérir les 7 % manquants du capital des Talcs de Luzenac dont il possède depuis 1988, 93 % du capital. L'offre sera effectuée au prix unitaire de 560 francs, alors que le cours du titre évoluait, jusqu'à présent, autour de 450 francs.

Le second marché a accueilli mardi sa deuxième entreprise de l'année, la société Sopra. Les titres de cette société de conseil et d'assistance en informatique ont été recherchés puisque la demande n'a pu être servie qu'à hauteur de 3,94 %. Un phénomène analogue était observé quarante-huit heures plus tard à Lyon pour la SACI. Cet engouement se propagera-t-il aux deux prochains candidats Comareg et Biopat-Le bon pain de France, attendus à la Bourse les 4 et 5 avril prochain ?

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs diverses

	30-3-90	Diff.
Accor	883	+ 5
Air liquide	674	+ 10
Arjomari	2 500	− 80
Bic	681	+ 22
Bis	615	+ 25
CGIP	1 322	+ 27
Club Méditerranée	642	− 28
Essilor	2 428	− 77
Euro-Disney	96,70	− 1,60
Europe 1	1 300	+ 51
Eurotunnel	53	+ 0,55
Groupe Cité	767	+ 7
Hachette	395	+ 24,20
Havas	1 549	+ 52
L'Oréal	5 010	+ 185
Navigation mixte	2 240	+ 30
Nord-Est	187,40	+ 2,90
Saint-Gobain	573	+ 10
Sanofi	1 065	+ 30
Saulnes Chatillon	314,70	+ 0,70
Skis Rossignol	975	− 50

Mines d'or, diamants

	30-3-90	Diff.
Anglo-American	190	− 12,20
Amgold	532	− 18
Buf. Gol M.	87,80	− 5,30
De Beers	125	− 2
Drief. Cons.	72	− 5
Gencor	17,70	− 0,70
Harmony	50,50	− 4,50
Randfontein	369	− 21,50
Saint-Helena	60	− 2,50
Western Deep	228	− 22

Mines, caoutchouc

	30-3-90	Diff.
Géophysique	1 151	+ 41
Imétal	323	− 2
Michelin	135	− 3,50
Métaleurop	212	− 11,50
RTZ	51,20	+ 1,20
ZCI	2,44	− 0,04

Filatures, textiles magasins

	30-3-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 350	− 53
BHV	670	Inch.
CFAO	586	− 4
Damart	3 875	+ 290
DMC	570	+ 5
Galeries Lafayette	1 719	+ 109
La Redoute	3 220	− 10
Nouvelles Galeries	665	+ 5
Printemps	620	+ 11
SCOA	33	− 2,70

Matériel électrique

	30-3-90	Diff.
CGE	581	+ 16
CSEE (ex-Signaux)	311	+ 10
Générale des eaux	2 375	+ 70
IBM	603	3
Intertechnique	1 498	+ 23
ITT	309,90	+ 6,10
Legrand	3 590	+ 42
Lyonnaise des eaux	644	+ 49
Matra	391,50	+ 22,50
Merlin-Gerin	5 120	+ 140
Moulinex	123	− 3
PM Labinal	1 131	− 19
Radiotechnique	638	− 11
Schlumberger	301,80	+ 15,80
SEB	1 170	+ 18
Sextant-Avionique	575	+ 35
Siemens	2 712	+ 13
Thomson-CSF	140,10	+ 4,10

Produits chimiques

	30-3-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 200	− 140
Labo. Bell	2 725	+ 25
Roussel-Uclaf	1 965	+ 66
BASF	1 046	+ 16
Bayer	1 065	+ 27
Hoechst	1 031	+ 3
Imp. Chemic.	107,10	inch.
Norsk Hydro	174,90	− 1,10

Bâtiment, travaux publics

	30-3-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 016	− 14
Bouygues	583	+ 6
Ciments français	1 468	− 4
Dumez	895	+ 12
GTM	1 373	+ 18
Immob. Phénix	85,80	+ 5,90
J. Lefebvre	1 031	− 24
Lafarge	365,80	+ 24,10
Poliet et Chausson	521	− 16
SGE-SB	233,50	+ 4,50

Alimentation

	30-3-90	Diff.
Béghin-Say	792	+ 16
Bongrain	2 791	− 8
BSN	770	+ 9
Carrefour	3 260	+ 120
Casino	153,70	+ 1
Euromarché	3 890	− 160
Guyenne et Gasc.	1 068	− 17
Moët-Hennessy	4 630	inch.
Nestlé	32 850	+ 150
Occid. (Gle)	830	− 21
Olipar-Caby	396	+ 5
Pern.-Ricard	1 214	− 43
Promodès	4 080	+ 65
St-Louis-Bouchon	1 588	+ .33
Source Perrier	1 559	+ 43

Pétroles

	30-3-90	Diff.
BP-France	169	− 5
Elf-Aquitaine	639	+ 10
Esso	660	− 2
Exxon	263	− 2
Petrofina	1 830	− 30
Primagaz	790	− 13
Raffinage (Fr.de)	218	inch.
Royal Dutch	434	+ 3
Sogerap	502	− 1
Total	665	+ 29

Métallurgie construction mécanique

	30-3-90	Diff.
Alspi	571	− 4
Avions Dassault-B	500	inch.
De Dietrich	1 770	+ 30
Facom	1 730	− 8
Fives-Lille	425,10	+ 7,10
Marine Wendel	419,90	+ 4,90
Penhoët	570	+ 20
Peugeot SA	850	+ 16
Sagem	1 352	+ 12
Strafor	1 210	− 10
Valeo	670	− 18
Vallourec	413	− 2

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Ingenico	+ 47,5	Salomon S.A.	− 10,7
Berger S.A.	+ 13,5	Euromarché	− 7,4
CEP Comm.	+ 9,5	Codetel	− 7,3
Gal Lafay.	+ 8,9	Skis Rossig.	− 6,8
Damart S.A.	+ 8,1	Min Pro Sal.	− 6,3
Labinal	+ 7,9	SCAO	− 5,7
Fichet Bauche	+ 7,6	Metaleurop	− 5,0
Sextant Avion.	+ 7,3	CPR	− 4,4
Lafarge Coppée	+ 6,9	Club Med.	− 4,0
Canal+	+ 6,8	Paribas	− 3,7
Lyonnaise Eaux	+ 6,8	Arjomari Pr.	− 3,5
Matra	+ 6,8	Michelin B.	− 3,5
Hachette	+ 6,5	Sagem	− 3,4
Majorette	+ 6,5	Inst. Mérieux	− 3,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Paribas	4 222 603	2940 165 019
CGE	814 137	460 652 118
CCF	1 879 859	415 129 724
ELF-Aquitaine	581 486	364 980 521
Carrefour	106 102	336 135 345
LVMH M.-H.	69 284	320 074 312
Total (Fr. Pét.)	486 748	311 910 232
Peugeot S.A.	348 777	292 184 345
Lafarge Copp.	622 827	218 998 547
Saint-Gobain	377 996	216 146 184
Eaux (Géné.)	91 889	212 698 682
Suez financ.	454 007	202 568 201
Crédit national	146 016	197 390 131
EuroDysneyl.	1 984 757	193 032 653

(*) Du vendredi 23 mars 1990 au jeudi 29 mars 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mars 1990

Nombre de contrats : 79 994.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,48	102,44	102,48
+ bas	–	102,12	102,14	102,48
Dernier	–	102,38	102,38	102,58
Compensation	–	102,38	102,38	102,58

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 mars	27 mars	28 mars	29 mars	30 mars
RM	2 151 275	2 887 974	2 144 786	2 128 150	–
Comptant R. et obl.	12 397 061	7 143 039	8 835 240	11 907 993	–
Actions	242 622	206 879	243 318	362 588	–
Total	14 790 958	10 469 827	11 223 344	14 398 731	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	95,8	94,9	94,7	95,1	–
Étrangères	94,8	94,8	95	95,3	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	521,5	523	520	520,1	521,1

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	1 964,16	1 945,96	1 939,33	1 947,23	1 971,79

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 23-3-90	Cours 30-3-90
Or fin (kilo en barre)	72 900	69 000
– (kilo en lingot)	73 200	68 800
Pièce française (20 fr.)	428	414
● Pièce française (10 fr.)	402	408
Pièce suisse (20 fr.)	450	443
Pièce latine (20 fr.)	420	395
● Pièce tunisienne (20 fr.)	429	391
Souverain	533	504
● Souverain Elizabeth II	535	510
● Demi-souverain	415	405
Pièce de 20 dollars	2 585	2 600
– 10 dollars	1 382,50	1 380
● – 5 dollars	887,50	885
– 50 pesos	2 735	2 625
● – 20 marks	552	525
– 10 florins	438	421
● – 5 roubles	302	301

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Darty : ouverture d'une enquête judiciaire

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 30 mars, une information judiciaire contre X pour diffusion de fausses informations sur les perspectives d'évolution d'une valeur mobilière, délit d'initiés, manipulation de cours, à la suite du rachat de la société Darty par ses salariés. Le dossier a été confié à Mme Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de Paris.

En 1988, Darty, spécialiste de la distribution d'électronique et d'électro-ménager, avait réalisé le plus important RES (Rachat de l'entreprise par les salariés) jamais effectué en France. Les conditions de l'opération étaient ensuite contestées par des actionnaires minoritaires s'estimant lésés. La Commission des opérations de Bourse (COB), après enquête, transmettait en novembre dernier son rapport au Procureur de la République sur le motif de *« manquement de nature à influencer la décision des actionnaires »*.

Vendredi 30 mars, dans un communiqué, Le président de la Financière Darty, M. Philippe Francès, s'est *« réjoui de l'ouverture d'une instruction à propos du RES Darty qui permettra de faire toute la lumière sur d'éventuels délits d'initiés »*.

Election au Conseil des Bourses de valeurs

La liste de M. Rousselle élue avec 57,3 % des voix

La liste conduite par M. Régis Rousselle pour le renouvellement de six membres sur les dix composant le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a été élue par les représentants des sociétés de Bourse, a indiqué vendredi 30 mars la Société des Bourses françaises (SBF). Seule liste en présence (*le Monde* du 22 mars elle a obtenu 51 voix sur un nombre théorique de 89 voix soit 57,3 % des suffrages. 19 sociétés de Bourse sur les 59 recencées (soit 32 % des acteurs de la place) ont choisi de voter blanc ou nul. Le score positif réalisé lors de cette élection est même supérieur à celui enregistré en mars 1988 lors de la constitution de cette instance chargée de l'organisation et de la réglementation des marchés. La seule liste en présence avait alors été élue avec 55 % des votes (51 voix sur 92 théoriques). Le 4 avril prochain le Conseil des Bourses de valeurs procédera à l'élection de son, président. M. Régis Rousselle actuellement président du CBV, devrait se succéder à lui même pour un mandat de quatre ans.

D. G.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
L'optimisme disparaît

Wall Street s'est enlisé dans une atmosphère morose au cours de la semaine, alors que les perspectives d'évolution des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis paraissent des plus incertaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la semaine en hausse de 2,93 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

La nervosité du marché newyorkais s'est traduite par un faible volume d'affaires, les investisseurs se tenant à l'écart dans l'attente notamment de la publication des résultats trimestriels des entreprises américaines qui va bientôt commencer.

Indices Dow-Jones du 30 mars: 2707,21 (contre 2704,28).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Alcoa	65 5/8	64 3/4
ATT	41 1/2	42
Boeing	73 1/8	71 3/4
Chase Man. Bank	27 5/8	27 7/8
Du Pont de Nemours(*)	38 1/4	38 1/2
Eastman Kodak	36 3/8	39 1/8
Exxon	46 1/4	46 1/4
Ford	48 3/8	47 1/4
General Electric	63 3/4	64 1/4
General Motors	46 3/8	45 7/8
Goodyear	37 1/2	35 3/4
IBM	105	106 1/4
ITT	52 1/4	53 1/2
Mobil Oil	61 1/4	61 1/2
Pfizer	58 7/8	60 5/8
Schlumberger	49 3/8	52 3/4
Texaco	58 5/8	58 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	157 1/8	160 1/2
Union Carbide	21 3/4	21 5/8
USX	35 1/8	35 5/8
Westinghouse	74	75 1/2
Xerox Corp	55 1/2	55 5/8

(*) Divisé par trois.

LONDRES
Irrégulière

Les cours des valeurs ont évolué d'une façon irrégulière au gré des acrobaties de la Bourse de Tokyo et de spéculations d'ordre politique et économique. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé en repli de 36 points par rapport au vendredi précédent. Les mauvais résultats obtenus par le gouvernement lors des derniers sondages d'opinion, combinés aux craintes de la City d'une victoire du Parti travailliste aux prochaines élections, ont pesé sur les cours et maintenu les opérateurs à distance. Les incertitudes des investisseurs face à l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt au cours des prochains mois ont contribué à l'instabilité du marché.

Indices FT du 30 mars : 100 valeurs 2247,9 (contre 2283,9); 30 valeurs 1768,7 (contre 1795,1); fonds d'Etat 76,65 (contre 76,23); mines d'or 274,7 (contre 294,9).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Bowater	445	483
BP	338	328
Charter	433	430
Courtaulds	336	337
De Beers(*)	21,25	12,75
Glaxo	13,50	7,70
GUS	13,95	13,83
ICI	11,40	10,81
Reuters	10,87	11,20
Shell	466	455
Unilever	668	665
Vickers	217	214

(*) En dollars.

FRANCFORT
De records en records

La Bourse de Francfort a connu une semaine brillante, les indices instantanés DAX et de la Commerzbank atteignant trois fois des niveaux records.

Ni la dégringolade de la Bourse de Tokyo, ni les événements de Lituanie n'ont réussi à perturber le marché de Francfort, qui a, au contraire, réagi à la hausse à l'annonce des résultats records de deux grandes banques ouest-allemandes, la Deutsche Bank et la Commerzbank. Indices du 30 mars : DAX 1968,55 (contre 1932,12) ; Commerzbank 2410,30 (contre 2358,30).

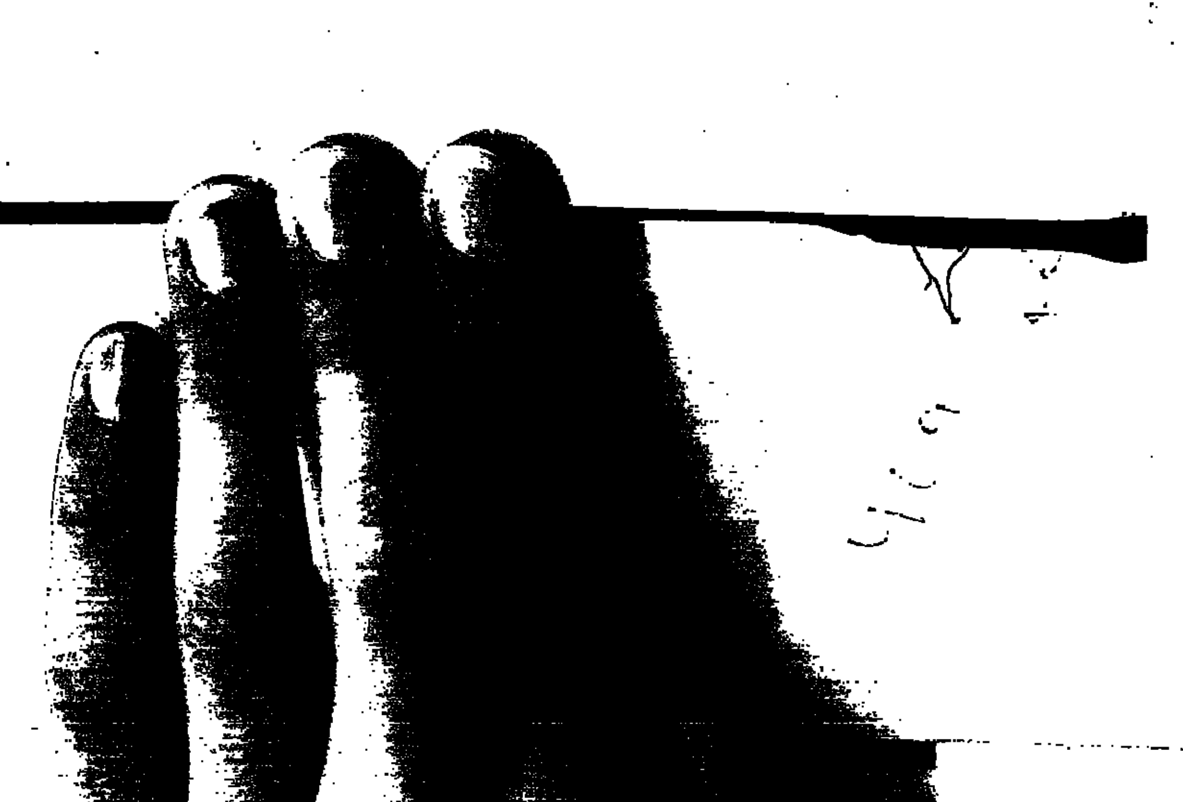
	Cours 23 mars	Cours 30 mars
AEG	328 10	336,50
BASF	307	311,50
Bayer	309,50	316,60
Commerzbank	307,80	304,80
Deutschebank	808,50	824,50
Hoechst	307,10	309,40
Karstadt	665,50	699
Mannesman	386,30	407,50
Siemens	796,70	806
Volkswagen	605,50	615,50

TOKYO
Poursuite de la baisse

La rechute vendredi au Kabuto-Cho, où le Nikkei a perdu 3,3% à la veille de la clôture de l'année fiscale, a contribué au bilan négatif de la semaine, malgré la tentative de redressement de lundi.

Indices du 30 mars: Nikkei 29 986,67 (contre 30 372,16) ; Topix, 2227,48 (contre 2206,99).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Akai	1 040	1 200
Bridgestone	1 400	1 420
Canon	1 480	1 680
Fuji Bank	3 050	2 940
Honda Motors	1 630	1 760
Matsushita Electric	2 050	2 150
Mitsubishi Heavy	835	870
Sony Corp.	7 450	8 000
Toyota Motors	2 120	2 220



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW YORK

L'optimisme disparaît

[illegible]

LONDRES

[illegible]

FRANCFORT

[illegible]

TOKYO

[illegible]

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'Italie recueille tous les suffrages

Rarement une euro-émission aura été accueillie avec autant de chaleur que l'emprunt de 1 milliard d'ecu lancé vendredi 30 mars par l'Italie. Sur le plan technique, la transaction est en tout point remarquable. Mais son principal mérite est d'avoir insufflé un nouvel élan à l'ensemble de l'euromarché, qui, depuis des mois, n'avait plus vu de réussite aussi éclatante.

L'Italie est le plus grand emprunteur en ecu. Depuis des années, ce pays réservait ses opérations libellées en monnaie européenne à son propre marché national des capitaux sur lequel les autorités exercent un contrôle très serré. Les revenus de ses bons du Trésor sont grevés d'une retenue à la source, ce qui interdit pratiquement de les négocier sur le plan international. Il est fortement question d'abolir cet impôt anticipé. Toutefois rien n'a encore été décidé à cet égard et, pour l'instant, le seul moyen pour Rome d'émettre des obligations en ecu qui échappent au carcan de ses dispositions nationales est de faire appel à l'euromarché.

Paribas, à qui le mandat de l'opération était confié, a rempli sa mission de façon exemplaire. Dans un marché où la concurrence est exacerbée et où les critiques ne manquent pas, tous les spécialistes s'accordent à louer la façon dont la transaction a été menée. Son placement s'est effectué très rapidement, en quelques heures, vendredi après-midi. Lancer à la veille d'un week-end une émission d'une telle taille (c'est l'euro-emprunt le plus volumineux à avoir vu le jour en ecus) est une entreprise particulièrement courageuse. Elle n'est tentée qu'exceptionnellement. On préfère d'habitude attendre le début de la semaine suivante avant de matérialiser des plans d'une telle ampleur.

Pour le prestige du débiteur, l'opération est également très importante. Son succès fait oublier l'impression pénible laissée par son euro-emprunt précédent, une émission d'un milliard et demi de dollars lancée il y a trois semaines à des conditions beaucoup trop justes. Au niveau strictement financier, la nouvelle opération en ecu est avantageuse pour l'emprunteur tout en satisfaisant pleinement les exigences de investisseurs. Sa durée est de dix ans. Son taux d'intérêt facial est de 10,75 %, soit, sur la base d'un prix d'émission de 100,15 % un rendement de 10,72 %. Ainsi que sur beaucoup d'autres marchés la structure actuelle des taux d'intérêt est inversée, c'est-à-dire que les placements sont d'autant mieux rémunérés que les échéances sont brèves. C'est donc à long terme qu'il faut emprunter si l'on veut payer le moins cher possible. Quand le niveau de l'intérêt est élevé et que le sentiment prédominant est que le sommet n'est guère éloigné, les investisseurs cherchent à s'assurer pour la période la plus longue possible un rendement qu'ils jugent appréciable. Le produit de l'opération italienne ne fait l'objet d'aucun contrat d'échange. Rome disposera des fonds sous la forme sous laquelle il les aura levés.

Il est un autre aspect sous lequel cette transaction italienne doit être celui de l'unification des marchés financiers européens et de leur indépendance. Si l'Italie s'était adressée au marché du dollar, elle aurait obligatoirement dû se mesurer aux fonds d'Etat américains et servir un intérêt plus élevé pour attirer les souscripteurs. Dans sa propre monnaie, le Trésor américain est considéré comme le meilleur emprunteur, non seulement pour la qualité de sa signature mais également pour la négociabilité des titres. Aucun autre débiteur, aussi prestigieux soit-il, ne peut échapper à cette situation qui le place automatiquement en état d'infériorité. Si le compartiment de l'ecu tient ses promesses, s'il permet réellement de drainer des fonds pour des montants très importants, il représentera un réel avantage pour les tout grands emprunteurs européens qui n'auront d'autres références qu'eux-mêmes sur ce marché.

Ils ne pourront qu'en bénéficier, comme l'a montré vendredi la réussite de l'opération italienne. Les investisseurs se sont rués sur des titres dont l'attrait ne dépend nullement d'une situation de concurrence permanente avec les obligations d'un Etat d'un autre continent. Les souscriptions ont afflué, les prêteurs ayant été certainement bien plus nombreux que s'il s'était agi d'une très grande émission en dollars à laquelle on aurait toujours pu préférer des obligations du Trésor américain.

Emprunt conditionnel d'une société privatisable

Au chapitre de la privatisation en Europe, l'attention est retenue par la préparation d'une vaste opération internationale pour le compte d'un grand complexe autrichien, Austrian Industries AG. L'opération a ceci d'intéressant qu'elle est conditionnelle. Le groupe est privatisable, mais rien n'est encore joué.

Le montage de la transaction est calqué sur une formule mise au point en Suisse par la banque Julius Baer. Il est envisagé d'émettre un emprunt quoi qu'il arrive, quelle que soit la répartition du capital d'Austrian Industries. Les obligations seront assorties de bons d'acquisition d'actions. Mais comme les actions sont encore en possession de l'Etat et qu'aucune date n'a encore été retenue pour la privatisation du groupe, l'exercice de ces bons n'est qu'hypothétique. Si les actions sont, comme on le prévoit actuellement, distribuées dans le public ces deux ou trois prochaines années, les souscripteurs disposeront d'obligations rémunérées à un taux relativement faible durant toute la vie de l'emprunt. En compensation, ils pourront, grâce à leurs bons, se procurer des actions à un cours très avantageux, vraisemblablement à un rabais de 5 % sur le prix auquel ces titres seront offerts sur le marché.

Toutefois, si d'ici à une échéance donnée, le capital de la société était encore détenu par l'Etat, le rendement des titres serait porté au niveau exigé alors par le marché. Cela pourrait se faire soit par un sensible relèvement de l'intérêt annuel pour la durée restante des obligations, soit plus simplement, en prévoyant de rembourser les titres (avec les bons de souscriptions inutilisables) à un prix nettement supérieur au pair.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Baisse du dollar, du yen et de l'or

Cette semaine, en dépit des événements de Lituanie, qui ont temporairement favorisé le dollar, monnaie refuge, la devise américaine a fléchi vis-à-vis des autres devises occidentales, à l'exception, bien entendu, du yen. La monnaie japonaise est passée de 153,30 yens pour un dollar à 159,30 yens, en pointe mardi, avant de redescendre à 156 yens sur des rachats de spéculateurs, rendus prudents par la menace d'intervention de banques centrales. Mais, à la veille du week-end, le dollar à Tokyo valait 157,40 yens, à son plus haut cours depuis janvier 1987 (le plus bas pour la devise nipponne).

Grande vigueur du franc

Bien que l'année budgétaire japonaise et les exercices de société se terminent cette semaine, il n'est pas certain que cessent les ventes de yens provoquées, disait-on, par la tombée de cette échéance. Certains opérateurs voient même le dollar monter à 160 yens, d'autres à 180 yens. En tout cas, la monnaie japonaise est revenue à Paris à ses niveaux de septembre 1985 (3,61 F pour 100 yens), soit 28 % en dessous de ses cours du début de 1989. A Tokyo, le mark a battu tous ses records, à 93 yens, en attendant 100 yens, ce qui correspondrait, dit-on, à 1,65 DM et 165 yens pour 1 dollar. De quoi ravir les industriels européens, qui s'estiment victimes d'une guerre non tarifaire, de nature à permettre aux exportateurs japonais d'accroître impunément leurs parts du marché mondial à la faveur d'une telle dévaluation !

A signaler, en fin de semaine, des rumeurs incontrôlées, suivant lesquelles la livre sterling entrerait sur-le-champ dans le système monétaire européen, rumeurs qui devraient devenir plus fréquentes au fil des mois.

Mercredi 28 mars, le cours du mark à Paris a glissé un moment au-dessous de 3,36 F, revenant à 3,3580 F, à peine au-dessus de son cours-pivot au sein du système monétaire européen (3,3538 F) et au plus bas depuis le mois de mai 1988. Si l'on préfère, le franc français s'est inscrit à son plus haut cours depuis deux ans vis-à-vis de la devise allemande. A la fin de l'année dernière, le mark valait encore près de 3,42 F : on mesure donc le chemin parcouru. Sans doute, la tenue de la monnaie de la RFA est-elle affectée par le projet d'union monétaire et économique avec la RDA et par les événements de Lituanie, mais la situation intrinsèque de l'économie française s'avère également meilleure (voir ci-dessous, en rubrique « Marché monétaire et obligataire »), le franc bénéficiant, au surplus, des importantes entrées de capitaux étrangers, y compris japonais, attirés par les fortes rémunérations offertes à Paris.

Chute de l'or

Certes, sur les taux à court terme, l'écart entre la France et l'Allemagne est revenu à 1,2 point contre 2 points au début de l'année, mais il dépasse encore légèrement : pour le court terme (8 %, un mois, à Francfort et 10% à Paris). Cette bonne tenue du franc a fait espérer aux opérateurs une baisse des taux d'intervention de la Banque de France. Lundi prochain, l'institut d'émission procèdera à son appel d'offres habituel. Il mais il ne semble pas que les conditions d'une telle baisse soient réunies pour l'instant.

Que se passe-t-il sur les marchés du métal jaune ? Accentuant son repli ces dernières semaines, le cours de l'once d'or de 31 grammes a brutalement chuté ces jours-ci, perdant une vingtaine de dollars, pour retomber à son plus bas niveau depuis le mois d'octobre dernier. Mardi, les ventes ont dépassé 100 tonnes, tant à Londres qu'à New-York, l'once ne valant plus que 368 dollars, contre 424 dollars au début de février dernier ; époque à laquelle, au contraire, le prix du métal était en pleine ascension sur des achats nourris de la spéculation : ne le voyait-on pas monter à 450 dollars, venant de 360 dollars en septembre 1989 ?

Sur l'origine de ces ventes, bien des rumeurs ont couru : cessions d'or soviétique pour obtenir des devises ; déstockage brutal d'investisseurs suédois, déçus par la mauvaise tenue des cours, etc. Ce qui a le plus impressionné, c'est que les tensions internationales, tels les événements en Lituanie, n'incitent même pas à utiliser l'or comme valeur refuge, dans la bonne tradition d'autrefois. Aujourd'hui, sur le marché du métal, la production est supérieure à la consommation réelle (bijouterie, industrie, etc...) et les lois de l'économie finissent par reprendre leurs droits.

FRANCOIS RENARD

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

30 mars 1990

Lire italienne, Peseta espagnole, Florin néerlandais, Mark allemand, Couronne danoise, Livre irlandaise, Franc belge, Franc français

% 0, –1, –2, –3, –4, –5, –6

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 MARS AU 30 MARS 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6415	–	17,5070	66,5115	58,8755	2,8450	52,2739	0,080
	1,6030	–	17,3807	66,2251	58,5823	2,8264	52,0562	0,0795
Paris	9,3762	5,7120	–	379,91	336,30	16,2504	298,59	4,5696
	9,2228	5,7535	–	381,02	337,05	16,2620	299,50	4,5772
Zurich	2,4680	1,5035	26,3220	–	88,5193	4,2774	78,5938	1,2028
	2,4205	1,5100	26,2453	–	88,4592	4,2679	78,6048	1,2012
Francfort	2,7881	1,6985	29,7354	112,96	–	4,8321	88,7872	1,3588
	2,7363	1,7070	29,6691	113,05	–	4,8247	88,8599	1,3580
Bruxelles	57,6987	35,15	6,1537	23,3788	20,6947	–	18,3743	2,8120
	56,7141	35,38	6,1493	23,4304	20,7264	–	18,4175	2,8146
Amsterdam	3,1402	1,9130	334,90	127,24	112,63	5,4424	–	1,5304
	3,0794	1,9210	333,89	127,21	112,54	5,4296	–	1,5282
Milan	2059,87	1250	218,84	831,39	735,98	35,5619	653,42	–
	2014,97	1257	218,47	832,45	736,38	35,5285	654,35	–
Tokyo	259,19	157,90	27,6441	105,02	92,9644	4,4922	82,5405	0,1263
	245,82	153,35	26,6538	101,55	89,8359	4,3344	79,8282	0,9220

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 mars, 3,6174 F contre 3,7518 F le vendredi 23 mars.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les faiblesses du caoutchouc

Au terme du premier trimestre 1990, le marché du caoutchouc qui avait connu deux années très favorables aux producteurs (1987 et 1988) semble repartir sur la même pente baissière que l'an passé. En 1989, les cours de la gomme naturelle avaient perdu quelque 25 % de leur valeur, pendant que l'indicateur quotidien publié par l'Organisation Internationale du caoutchouc (INRO) tombait sous la barre des 185 cents Malaisie/Singapour. Le 30 mars, cet indice (obtenu par la moyenne des cotations des cinq dernières séances de Bourse) s'établissait à 183 cents, en dépit des achats récents de caoutchouc effectués par le directeur du stock régulateur l'américain Adolf Hofmeister, pour un volume d'au moins 5 000 tonnes. Fin janvier déjà, des opérations de soutien déclenchées par le patron du *« buffer stock »* étaient restées sans effet.

A première vue, ce déclin des prix ne correspond guère à la situation du marché. En 1989, les statistiques ont laissé apparaître un déficit entre la production et la consommation de 200 000 tonnes de gomme. Les cours n'ont pas reflété ce manque. Dans son analyse sur le marché du caoutchouc en 1989, la firme française de négoce Safic-Alcan attribue un tel décalage à *« l'inertie de l'augmentation de la production »*. Celle ci n'a cessé d'augmenter au point d'atteindre des niveaux record dans la plupart des pays producteurs (hors Malaisie), *« alors que déjà à ce moment, la consommation déclinait dans de nombreux pays consommateurs, créant un excédent pendant les mois de forte production »*.

A cela s'ajoute la règle du jeu de l'accord international sur le caoutchouc qui avait conduit le directeur du stock régulateur à écouler progressivement ses réserves sur le marché afin d'éteindre les flambées de 1988. En deux ans et demi, 370 000 tonnes de réserves ont ainsi été remises dans le circuit, à un moment où la consommation de latex (pour les gants chirurgicaux et les préservatifs) et de caoutchouc tendait à stagner. On doit toutefois constater l'efficacité de l'accord international sur le caoutchouc qui, après dix années pleines de fonctionnement, a su résister là où tous les autres accords de produits (sucre, cacao, café, étain) ont échoué. *« En fin d'année 1989*, précise la société Safic-Alcan, *l'INRO a pu redistribuer aux pays membres leurs contributions et appels de fonds initiaux, les membres ayant ainsi participé de 1979 à 1989 à un organisme stabilisateur de cours qui a rempli sa mission et n'a rien coûté aux participants. »* Et d'ajouter : *« Lorsqu'on sait le sort des accords portant sur le cacao, l'étain ou le café, c'est une réussite totale à ce jour. »*

Le caoutchouc serait-il une des rares matières premières que les pays du tiers-monde ont intérêt à développer ? Certains pays le croient, comme le Nigéria qui a augmenté de 48 % sa production en 1989 (95 000 tonnes), pendant que la Thaïlande et l'Inde annonçaient une fabrication record de gomme (respectivement 1,135 millions de tonnes et 285 000 tonnes). Entre 1988 et 1989, la production asiatique a ainsi progressé de 4,650 à 4,710 millions de tonnes, et de 290 000 à 340 000 tonnes en Afrique. A chaque pays correspond des stratégies propres. Le Nigéria est ainsi monté en puissance sur le caoutchouc en libéralisant son système centralié de commercialisation et en appliquant des règles de change plus avantageuses pour les exportateurs. En Malaisie en revanche, les dirigeants des grandes plantations ont réorienté leur activité vers des *« spéculations »* jugées plus rentables, comme la culture du palmier à huile et du cacao. C'est encore dans ce pays que *« l'arbre à cabosses »* est exploité dans des conditions économiques satisfaisantes. La main-d'œuvre s'est détournée de l'hévéa et la production de caoutchouc a diminué de 14 % l'année dernière en Malaisie, passant de 1,660 million de tonnes à 1,430 million de tonnes.

Du côté de la consommation, les perspectives restent bonnes, en particulier dans le secteur automobile, très dynamique en 1989. Mais le niveau élevé des taux d'intérêt pousse les industries à ne conserver que des stocks très réduits et à développer des systèmes de *« flux tendus »*. Matériau du mouvement, le caoutchouc bénéficiera peut être des bouleversements intervenus en Europe de l'Est, et de leurs conséquences dans le secteur des transports (voitures individuelles, camions). Les professionnels l'espèrent. Le marché reste indifférent. Pour l'instant, les cours du caoutchouc sont très peu élastiques...

ERIC FOTTORINO

□ **Le stock régulateur de cacao ne sera plus financé.** – L'organisation internationale du cacao (ICCO) a décidé le 28 mars de suspendre à partir du 15 avril le prélèvement de 30 dollars par tonne sur les exportations et importations de ses membres qui finançait le stock régulateur. Incapables de s'entendre sur un renouvellement de l'accord international de stabilisation des prix, dont l'expiration est prévue en septembre, les Etats signataires vont toutefois mettre en place un accord purement administratif, sans clause économique.

PRODUITS	COURS DU 30-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 653 (+ 44) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 588 (– 16) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 075 (– 175) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 561 (– 4) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	695 (+ 33) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 179 (+ 72) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	350 (+ 6,6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	260,4 (+ 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	171,1 (– 1,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Audacieuses anticipations

Le MATIF en nouvelle hausse à 102,50 contre 101 au plus haut depuis le début de janvier dernier, le rendement des emprunts français à dix ans ramené à 9,55 % : l'optimisme a continué de régner à Paris, où les opérateurs ont été sensibles à la baisse de rendement en Allemagne, celui de l'emprunt d'Etat (Bund) à dix ans retombant de 8,50 % à 8,35 % dans la seule journée de vendredi). Les opérateurs ont peut-être entendu les experts de la Deutschbank, numéro un de la profession en RFA, pour lesquels les taux d'intérêt allemands devraient continuer à baisser, comme c'est le cas depuis quinze jours. Selon eux, la montée des taux depuis l'ouverture du mur de Berlin, en novembre dernier, a été exagérée : ces taux devraient nettement se consolider au-dessous de 9 %. En trois mois, ils ont monté d'un point et demi, en raison des inquiétudes qu'éveillent les risques de l'intégration économique et monétaire de la RDA par la RFA. Pour les experts de la Deutschbank, ces inquiétudes sont excessives, tout comme les prévisions chiffrées lancées ici et là au sujet des importants besoins en capitaux que suppose cette intégration. Selon eux, les besoins en fonds publics fédéraux pour la RDA ne devraient pas dépasser 30 milliards de marks par an sur une longue période. *« Ces augmentations porteraient notre taux d'endettement à 3 % du PNB, ce qui n'est pas beaucoup. »* Toujours selon eux, la modernisation des entreprises est-allemandes devrait coûter 50 milliards de marks par an, ce qui représente seulement 10 % de l'investissement total en équipements réalisés chaque année en Allemagne de l'Ouest.

En France même, le marché continue à tabler sur une baisse plus ou moins prochaine des taux directeurs de la Banque centrale, relevés d'un demi-point le 19 décembre dernier et portés à 10 % en ce qui concerne les pensions d'adjudications. Cette baisse serait rendue possible par la très bonne tenue du franc vis-à-vis du mark, la diminution de l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne et l'atténuation de la surchauffe dans notre pays (*le Monde* du 30 mars). C'est également la thèse des experts de la banque Indosuez, qui, comme le BIPE, parie sur un écart d'inflation d'un point au moins au désavantage de la RDA d'ici, à la fin de l'année. Elle s'attend à une baisse éventuelle des taux de la Banque de France vers la mi-avril.

Il semble toutefois que nos autorités monétaires ne soient pas tellement désireuses dans l'immédiat d'assouplir leur politique. Sans doute la conjoncture connaît-elle actuellement un léger infléchissement, mais les crédits à l'économie continuent d'augmenter même, pour les particuliers. Pour elles, il serait dommage de relâcher un peu les freins au moment où la France commence à bénéficier des mesures restrictives prises l'an dernier. En outre, l'incertitude règne toujours sur la politique de la Banque fédérale d'Allemagne. La rumeur d'un nouveau relèvement des taux directeurs de la Bundesbank ne planait-elle pas jeudi matin, ce qui semblait excessif, pour l'instant du moins ? Dans ces conditions, et sauf décision politique imprévue, l'attente des opérateurs risque d'être déçue. Au même moment, la Banque centrale des Pays-Bas vient d'abaisser de 0,1 % par trois fois son taux d'intervention, profitant des *« possibilités techniques »* qui s'offrent à elle et se désolidarisant clairement de la Banque fédérale d'Allemagne. Signalons enfin qu'aux Etats-Unis les taux à long terme se remettent à augmenter, passant à 8,65 % pour les emprunts d'Etat à dix ans et à 8,64 % pour les emprunts à trente ans, ce qui pourrait perturber les jeux si cette tendance s'accentuait. On prête même aux autorités américaines le désir de dissuader la Banque du Japon de relever à nouveau son taux d'escompte au moment où le rendement des emprunts nippons à dix ans atteint 7,35 %, se rapprochant dangereusement du dix ans américain.

La tenue du marché obligataire parisien reflète mieux la situation générale dans la mesure où les opérateurs restent un peu sceptiques sur la poursuite prochaine de la détente des taux à long terme. *« Ce n'est pas la joie »*, soupirait l'un d'eux à la veille du week-end, évoquant l'accueil assez tiède réservé aux emprunts lancés cette semaine, dont le rendement lui paraissait bien trop *« tiré »*, compte tenu de l'état du marché. Ainsi, l'emprunt d'un milliard de francs du Crédit national à huit ans émis à 10 % nominal et 9,91 % réels sous l'égide du Crédit lyonnais se place très lentement, de même que celui de l'Auxiliaire du Crédit foncier pour 800 millions de francs. L'emprunt de 1,2 milliard de francs des caisses d'épargne de l'Ecureuil dont 850 millions à douze ans et 10,10 %, et 350 millions à douze ans aussi, mais à taux variable. Le tout s'est placé sans difficulté dans le réseau.

La semaine prochaine sera réservée à l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor qui devrait s'effectuer dans de meilleures conditions que le mois dernier.

F. R.

Le Monde

Après la découverte d'exportations illégales

Bagdad est la cible de plusieurs enquêtes en Grande-Bretagne

La découverte, mercredi dernier à Londres, d'un trafic, à destination de Bagdad, de dispositifs de mise à feu pouvant faire exploser des engins nucléaires a ouvert la voie à d'autres enquêtes douanières britanniques sur des exportations illégales vers l'Irak et à une longue procédure en Grande-Bretagne ainsi qu'aux Etats-Unis. Sur le plan diplomatique, cette affaire a encore aggravé les relations difficiles entre Bagdad et Washington, cependant que l'Irak s'est efforcé, vendredi 30 mars, de minimiser la découverte de mercredi, affirmant que les dispositifs saisis à Heathrow n'étaient que de *« simples condensateurs électriques utilisés pour de nombreux usages industriels et scientifiques »*.

Les douaniers britanniques ont constaté qu'un ressortissant irakien, que Londres a décidé d'expulser, était également impliqué dans une autre affaire d'exportation illégale à destination de Bagdad – du matériel acoustique utilisé dans la fabrication des mines sous-marines (*le Monde* du 31 mars) – mise au jour à l'occasion de leur enquête sur les « éclateurs », menée conjointement avec leurs collègues américains. Il s'agit d'Omar Latif, employé à Londres par la compagnie aérienne Iraqi Airways. Or, selon *The Independent*, qui cite des sources moyen-orientales, Omar Latif était le responsable des services secrets irakiens en Grande-Bretagne. Il aurait dirigé de nombreuses opérations depuis ce pays devenu, selon le journal, une plaque tournante d'exportations illégales d'équipements militaires vers l'Irak.

Parmi les personnes interpellées en même temps que lui – et qui ne semblent pas en relation avec la deuxième affaire – une Française de quarante et un ans, originaire de Bretagne et ayant épousé un Britannique, Jeannine Speckman, a été laissée en liberté sous caution et doit comparaître le 10 mai devant la justice. Egalement inculpée aux Etats-Unis – les « éclateurs » saisis à Londres provenaient de ce pays –, employée par Euromac – l'une des sociétés mises en cause – Mme Speckman a assuré qu'elle était totalement étrangère à ce trafic . Lors d'une conversation téléphonique avec sa mère, elle a affirmé qu'elle *« se sentait prise dans un engrenage et ne comprenait rien à l'affaire »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ETATS-UNIS : le gouverneur de l'Idaho met son veto à une loi très sévère sur l'avortement.** – Pressé par les appels, lettres et pétitions de milliers de partisans du droit à l'avortement, le gouverneur de l'Idaho, M. Cecil Andrus, a obtenu, vendredi 30 mars, son veto à la loi la plus restrictive des Etats-Unis sur l'interruption de grossesse. Adoptée huit jours auparavant par le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat, cette loi représentait l'outil juridique qu'attendaient les adversaires de l'avortement pour tenter à nouveau d'obtenir de la Cour suprême américaine qu'elle annule sa décision historique de 1973 qui avait légalisé l'interruption de grossesse. – *(AFP.)*

□ ***Tournée européenne du président colombien.*** – Le président colombien Virgilio Barco devait entamer dimanche 1er avril une tournée de dix jours en Europe de l'Ouest. Mercredi, M. Barco s'adressera au Parlement européen à Strasbourg pour exposer la situation politique et économique de son pays. Le lendemain, il doit rencontrer à Paris le président Mitterrand et le chef du gouvernement, M. Michel Rocard, avant de se rendre à Bruxelles où est prévue une entrevue avec le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors. Le 9 avril, M. Barco est attendu à Londres pour des discussions avec Mme Margaret Thatcher,

ISRAËL

Neuf blessés au moins pour la « Journée de la Terre »

Neuf personnes au moins ont été blessées, vendredi 30 mars, en Israël au cours de manifestations organisées à l'occasion de la « Journée de la Terre » des quelque sept cent mille Arabes israéliens. Cette « Journée » commémore les événements du 30 mars 1976, au cours desquels six Arabes israéliens avaient été tués par la police lors de manifestations contre des expropriations de terrains en Galilée.

Les incidents les plus graves se sont déroulés à Taiyiba (nord de Tel-Aviv), où un policier a été poignardé dans le dos par un inconnu. Il a été hospitalisé à Kfar-Saba, où son état a été qualifié de *« stable »*. Six autres policiers ont été légèrement blessés par des jets de pierres. La police a lancé des grenades lacrymogènes et tiré des balles en plastique, blessant ainsi deux jeunes Arabes de Taiyiba, ont indiqué des témoins. La radio israélienne a annoncé que plusieurs personnes avaient en outre été blessées lors d'échauffourées entre des manifestants communistes et islamistes dans la ville bédouine de Raad (désert du Néguev, sud du pays).

En Cisjordanie, dans le camp de Shouafat situé au nord de Jérusalem, plusieurs Palestiniens ont été légèrement blessés lorsque la police israélienne est intervenue avec des matraques pour disperser une manifestation. La nuit précédente, un Palestinien de vingt ans avait été tué par l'armée dans le village de Kafr-Malek, où, selon un porte-parole officiel, les militaires étaient intervenus *« pour prévenir des incidents »*. Les habitants des territoires occupés – où l'armée avait déployé un impressionnant dispositif de sécurité – ont largement observé un mot d'ordre de grève générale par solidarité avec les Arabes d'Israël. – *(AFP.)*

□ **Une journée du livre juif.** – Une journée du livre juif a lieu le dimanche 1er avril, à Paris à partir de 14 heures, avec la présence d'une trentaine d'écrivains. Elle est organisée par le Mouvement juif libéral de France (MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris). Une table ronde sur « L'identité juive dans les littératures yiddish, judéo-espagnole et israélienne » réunira, à 18 heures, Jean Baumgarten, Rachel Ertel, Pierre Haiat, Haïm Zafrani.

A Belfort

Quand M. Chevènement et le général Iazov parlent de l'amour...

Avant de s'envoler, vendredi 30 mars, pour Moscou, le ministre soviétique de la défense, le général Dimitri Iazov, a invité M. Jean-Pierre Chevènement en voyage officiel en URSS l'an prochain. Dans quelques jours, en avril, le chef d'état-major français des armées, le général Maurice Schmitt, sera l'hôte de son homologue soviétique, le général Mikhaïl Moisseiev. Cet été, des navires de guerre français se rendront en escale officielle à Sébastopol, à l'invitation de la marine soviétique. Suite à un accord de juillet 1989, les échanges s'intensifient entre les armées des deux pays.

BELFORT

de notre envoyé spécial

« C'est de l'amour qu'on a parlé entre nous », a dit le général Iazov lorsque l'on lui a demandé, vendredi 30 mars, à Belfort, la ville dont le maire est M. Chevènement, et qui marquait la dernière étape de son voyage en France, de quoi il avait bien pu parler avec le ministre français de la défense depuis son arrivée, mardi dernier. *« C'est vrai,* a-t-il repris, *mais de l'amour entre nos deux peuples. » « Je ne suis pas venu pour faire du renseignement, mais pour élaborer et renforcer la coopération naturelle entre l'Union soviétique et la France »*, a ajouté le général Iazov, le regard malicieux, en jugeant de l'effet de son couplet sur l'amour.

Dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, le ministre soviétique a rendu hommage à *l'« ami »* que *« le maire et le ministre »* sont désormais pour lui. *« L'amitié fait des miracles »*, a expliqué le général Iazov en constatant, au pied de la citadelle de Vauban qui domine Belfort, que *« nous nous sommes emparés sans combat de votre forteresse »*. A quoi M. Chevènement, dont la ville est jumelée à Zaporojie en Ukraine, a répliqué – après avoir comparé la dissuasion à *« une forteresse moderne »* – que *« la dissuasion minimale est compatible avec l'amitié maximale »*. La formule a paru plaire au ministre soviétique, qui l'a spécialement applaudie.

On était en famille : les deux ministres de la défense étaient accompagnés de leurs épouses. Durant tout son séjour en France, du mardi 27 au vendredi 30 mars, Mme Iazov a eu droit à un programme spécial de visites. Prénommée Esmeralda, elle avait tenu à voir Notre-Dame de Paris et le « ventre de la capitale » en souvenir de l'héroïne de Victor Hugo. La veille de son séjour à Belfort, elle avait retrouvé son mari à Paris, pour une soirée de détente au Lido.

Présentation d'un « vecteur piloté »

Le général Iazov, lui aussi, est parvenu à se ménager, entre ses visites sur le porte-avions *Clemenceau*, à l'école de l'armé blindée de Saumur (où il a fait cadeau aux officiers français d'une maquette en bronze du char T-72) et à la base aérienne de Reims, des entractes dont l'un, par exemple, lui a permis de s'incliner, à Nice, sur la tombe d'Alexandre Herzen (1812-1870), un philosophe de la gauche hegelienne, anti-tsariste, qui devait s'exiler en France. Il confie volontiers qu'il écrit des vers et que *« la poésie élève l'homme, en le rendant plus riche et plus généreux »*.

Avant de flâner en compagnie de M. Chevènement dans les rues de Belfort, le ministre soviétique de la défense s'était rendu, dans la matinée, à Reims, où l'armée de l'air française entretient le souvenir de l'escadrille mixte *Normandie-Niémen* de la dernière guerre mondiale. Là, à côté d'un Mirage F-1 et d'un Mirage 2000 qui lui ont fait des démonstrations en vol, le général Iazov a pu voir au sol un bombardier nucléaire Mirage IV armé de son missile air-sol à moyenne portée (ASMP), dont la tête explosive a une puissance de 300 kilotonnes (environ quinze fois la charge nucléaire américaine sur Hiroshima). C'est la première fois que ce « vecteur piloté » de la dissuasion française est présenté à une délégation militaire de l'Union soviétique.

En avril 1989, lors de la visite de M. Chevènement en URSS, les Français avaient pu voir le bombardier nucléaire Tupolev-160 ou Blackjack. Cette réciprocité est à sa façon *« une mesure de confiance »* digne de la conférence de Vienne sur le désarmement Est-Ouest.

JACQUES ISNARD

La commission d'enquête a rendu son rapport

L'explosion d'Ariane pourrait être due au système d'alimentation en eau des moteurs

La commission d'enquête chargée d'expliquer l'explosion du lanceur européen Ariane, lors du tir effectué le 23 février depuis Kourou (Guyane), a rendu, vendredi 30 mars, ses conclusions. Ce rapport d'environ 180 pages, rédigé sous la responsabilité de M. Jacques Durand, président de la commission d'enquête et responsable du programme Ariane-5 à l'Agence spatiale européenne (ESA), a été aussitôt remis à M. Frédéric d'Allest, président de la société Arianespace, chargée de commercialiser le lanceur européen, et à M. Jorg Feustel-Buechl, directeur des systèmes de transport spatial à l'ESA.

Dans les jours qui viennent, les spécialistes et les responsables du programme vont multiplier les réunions pour évaluer les différents scénarios d'accident qui leur sont proposés et lancer, en concertation avec les industriels, les actions à mener pour qu'une telle catastrophe ne se renouvelle pas. Bien que le secret soit bien gardé – le rapport ne fera pas l'objet d'une large diffusion avant une dizaine de jours, – il semble se confirmer que l'échec du lancement ne tient pas, comme la dernière fois, à une grave erreur de conception du premier étage de l'engin, responsable de l'explosion en vol, mais plutôt à des problèmes de production et de contrôle.

Le moteur D, dont la brutale perte de puissance, six secondes après sa mise à feu, aurait conduit à la catastrophe, ne serait pas directement en cause. En revanche, une partie du système d'alimentation en eau du premier étage du lanceur – il y a environ 6 tonnes d'eau à bord utilisées pour pressuriser les combustibles (ergols) nécessaires aux quatre moteurs de cet étage – pourrait être en cause.

Quelle pièce a été défaillante ? La réponse sera donnée dans une dizaine de jours, comme sera donnée l'explication sur le début de l'incendie qui a frappé l'un des propulseurs d'appoint du premier étage – le PAL-3 – trente secondes après la mise à feu à la suite d'une fuite d'un des deux ergols. Et les experts espèrent pouvoir préciser leur analyse en récupérant, comme cela a été le cas pour le PAL, le moteur D toujours enfoui dans la vase au large de la Guyane.

La semaine contre le racisme à l'école

La visite d'Harlem Désir à Montfermeil

« Le racisme, c'est la doctrine des imbéciles » ; « Nous réinventons pas l'apartheid au moment où il est en passe de disparaître » : à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), fief de M. Pierre Bernard, maire et fondateur de *la France Debout*, M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, ezt Jean-Pierre Bloch, président de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), se sont adressés, vendredi 30 mars, aux élèves du CES Pablo-Picasso, dans le cadre de la semaine annuelle d'éducation contre le racisme.

Au même moment, à l'extérieur du collège, mécontents de cette visite d'Harlem Désir, trois cents manifestants protestaient contre les accusations de racisme visant M. Pierre Bernard. Mais d'autres établissements de Seine-Saint-Denis ont demandé à SOS-Racisme d'organiser des réunions similaires d'éducation contre le racisme.

□ **Le démantèlement de NTT décidé dans cinq ans.** – Le Parti libéral démocrate (PLD), au pouvoir au Japon, a décidé vendredi 30 mars de geler le débat sur le démantèlement du géant des télécommunications Nippon telegraph and telephone Corp. (NTT), et de reporter de cinq ans la décision à prendre à ce sujet. Cette décision, survient à l'issue de longues négociations entre le PLD, le ministre des finances et celui des postes et télécommunications. Elle constitue une défaite pour le ministère des postes et télécommunications, qui s'était battu pour obtenir le démantèlement de l'ancien monopole d'Etat en vue de susciter une concurrence avec de nouvelles firmes.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 mars a été tiré à 546 410 exemplaires

A la cour d'appel de Paris

Les « justes motifs » du licenciement d'un sacristain

Par le seul fait qu'il soit homosexuel, le sacristain de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet n'a pas respecté son contrat de travail. C'est le sens de l'arrêt rendu vendredi 30 mars par la vingt et unième chambre de la cour d'appel de Paris, qui justifie le licenciement du sacristain en infirmant un jugement du conseil des prud'hommes du 6 décembre *1989 qui lui attribuait* 21 074 francs de dommages-intérêts pour *« licenciement sans cause réelle et sérieuse »* (*le Monde* du 1er mars 1990).

Engagé le 4 février 1985, l'employé a été licencié le 19 juin 1987 par l'association intégriste Fraternité Saint-Pie-X, qui avait appris son homosexualité par une indiscrétion. En s'appuyant sur la jurisprudence, le sacristain soutenait qu'il s'agissait d'un licenciement injustifié, car son homosexualité relevait de sa vie privée et n'avait eu aucun retentissement sur les tâches qui lui étaient confiées. C'était l'avis du conseil des prud'hommes et de l'avocat général près la cour d'appel, M. Jean-Dominique Alzuyeta.

Mais la cour, présidée par M. Henri Gleizes, estime que *« les attributions du salarié donnaient à son contrat de travail des traits spécifiques qui ne l'apparentent à aucun autre et qui lui imposaient impérieusement des obligations exceptionnelles »*. Aussi les juges considèrent-ils que la *« bonne exécution »* des fonctions confiées au sacristain *« ne se réduisaient pas à la ponctualité, l'assiduité, l'absence de maladresse, de fantaisie ou de désinvolture et n'impliquaient pas seulement une attitude extérieure faite de réserve, de sérieux et de dignité »*.

Ce comportement, qui semble avoir été respecté par le sacristain, n'est pas suffisant pour les magistrats car, à leurs yeux, la *« bonne exécution »* des fonctions de ce salarié *« requéraient nécessairement que l'attitude extérieure corresponde aux dispositions intérieures »*. La cour poursuit son examen de l'âme du sacristain en déclarant que *« l'homosexualité est condamnée depuis toujours par l'Eglise catholique avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie, pour être radicalement contraire à la loi divine inscrite dans la nature humaine »*. Dans le même esprit, elle précise que le sacristain n'avait *« pu être choisi et engagé que parmi ceux qui pratiquent la foi catholique et en pratiquent les observances considérées comme « le règlement intérieur » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet »*.

Après ces considérations morales et philosophiques, la cour d'appel reprend un langage juridique pour conclure : *« Par voie de conséquence, tout ce qui était en contradiction flagrante avec ces données constituait en soi des violations des obligations contractuelles »* et décide que l'association intégriste avait de *« justes motifs »* de licencier le sacristain.

MAURICE PEYROT

